

LOUIS FRÉCHETTE



Louis Frechette

1839-1908

Louis Fréchette

NOTES

pour servir à la Biographie du Poète

PAR

LUCIEN SERRE



LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

984, RUE CÔTÉ, 984

MONTREAL

Droits réservés, Canada, 1928

PAR

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

PRÉFACE

Ce livre ne renferme pas une vie de Louis Fréchette ni une appréciation de ses travaux, mais bien des notes propres à servir à la rédaction d'une biographie du poète.

A quelle occasion ces notes ont-elles été écrites ? Quel en a été le point de départ ?

Disons d'abord que bien que l'auteur soit né dans la région de Montréal, c'est Québec, l'Athènes du Canada, qui a été le théâtre de sa carrière. Pendant de longues années professeur d'histoire et de littérature et directeur d'un cercle littéraire de jeunes gens, il s'est beaucoup intéressé au mouvement des lettres canadiennes ; il a en particulier entretenu d'étroites relations avec l'auteur de la Légende d'un peuple ; les recherches historiques et généalogiques ont toujours eu pour lui un séduisant attrait.

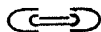
Ainsi préparé, notre auteur ne put laisser passer inaperçue une assertion erronée faite par un publiciste en 1908. A l'occasion de la mort de Fréchette, un chroniqueur québécois écri-

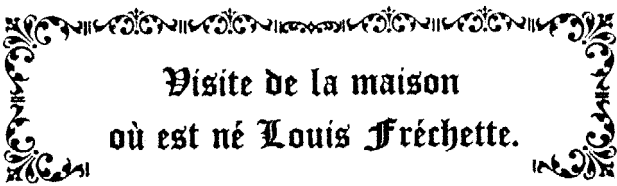
vit que sa maison natale n'existait plus. L'admirateur du barde lévisien se mit alors en quête. Le résultat de ses recherches démontra que l'érudit écrivain s'était cette fois trompé.

A un premier article, publié dans l'Enseignement primaire, une quarantaine d'autres firent suite. La plupart de ces articles ont été réunis pour en faire un volume. On y trouve de nombreux renseignements sur Fréchette, ses ancêtres, l'immigration française en la Nouvelle-France, la vie des anciens Canadiens.

La lecture de ce livre ne saurait donc manquer d'être instructive et intéressante.

E. L.





Visite de la maison où est né Louis Fréchette.

Qui n'a lu avec un vif intérêt, dans les *Pages de Combat*, l'attachant récit du double pèlerinage de M. l'abbé Émile Chartier au tombeau de Jules Fontaine, nom sous lequel était connu Octave Crémazie sur la terre d'exil ?

Le futur vice-recteur de l'université de Montréal, dans son admiration pour le poète dont la lyre avait toujours vibré sous le souffle du plus pur patriotisme, fit des démarches coûteuses, afin de s'assurer " si les données de M. Pierre Mazurette (1) étaient fantaisistes ou réelles, et s'il restait quelque espoir de retrouver les restes de l'exilé ».

Aussi le jeune abbé n'appréhende guère de se faufiler péniblement « à travers les broussailles entrelacées, les aubépines aux pointes aiguës, les herbes et les arbustes qui

(1) En novembre 1900, M. P. Mazurette, de passage au Havre, avait la bonne fortune de retrouver l'endroit exact de la sépulture d'Octave Crémazie.

se sont dressés depuis onze ans sur le terrain » ; ou encore de « piétiner pendant trois quarts d'heure, un sol devenu boueux et gluant sous les pluies de la veille et l'abondante rosée du matin » avant de pouvoir, « les larmes aux yeux », s'agenouiller à l'endroit précis où fut inhumée la dépouille du barde québécois.

Bref, de retour au pays, M. le chanoine Chartier publia dans *la Vérité* de Québec, au sujet du tombeau de l'infortuné Crémazie, des correspondances extrêmement goûtées et auxquelles nos journaux s'empressèrent de faire écho. Et comme il dut exulter notre érudit et délicat lettré quand, en novembre 1912, se réalisa son rêve patriotique ; un monument était, à cette date, érigé par ses compatriotes pour remplacer la grande croix noire qui ombrageait la tombe de Crémazie.

A nous aussi il a été donné de faire un double pèlerinage de découverte également couronné de succès. Mais pour en faire le récit nous ne tenons pas la plume alerte de M. le chanoine Chartier. Toutefois nous espérons intéresser nos lecteurs en racontant par le menu les démarches qui nous ont amené à reconnaître la maison ou cottage qui abrita l'enfance de Louis Fréchette.

Et d'abord comment l'idée de ces recherches nous est-elle venue ? Des circonstances particulières nous ont fait entrer en relations avec M. Fréchette lui-même, plusieurs entretiens nous ont procuré l'avantage d'échanger avec le poète nos vues à propos de littérature française et surtout canadienne-française ; nous tenons de la main même de l'auteur plusieurs de ses bons poèmes imprimés en premier lieu sur feuilles volantes ou en plaquettes parfois luxueuses avant d'être mis en volumes. C'est dire que nous avons étudié l'œuvre du barde lévisien avec un soin minutieux, que nous l'apprécions hautement, sans méconnaître les lacunes et les imperfections qu'elle offre au regard scrutateur du critique impartial. Puis nous avons pris connaissance de la pénétrante étude qu'en a faite Mgr Camille Roy, le maître critique de notre littérature à l'heure actuelle ; celle d'Henri d'Arles nous a également intéressé. Pour ces deux écrivains de marque, Fréchette est le premier de nos lyriques ; mais Henri d'Arles l'ignore comme prosateur, et Mgr Camille Roy se contente d'une note appréciative.

Par ce qui précède, on comprendra aisément que nous tenions fort à visiter les lieux qui furent le théâtre des joyeux ébats d'en-

fance du futur auteur de *la Légende d'un peuple*. Aussi, en janvier 1917, après avoir relu les *Pages de Combat* et l'intéressant chapitre où M. C.-J. Magnan, dans son beau volume *Au service de mon pays*, raconte que lui aussi, le 25 mai 1909, s'agenouilla sur la tombe de Crémazie et visita la maison où mourut le barde national, nous prîmes la résolution de faire pour le lieu de naissance de Fréchette ce qu'ils réalisèrent pour l'endroit de la sépulture de Crémazie.

Ayant appris par le poète lui-même les relations d'amitié qu'il entretenait jadis avec M. le lieutenant-colonel L.-G. Desjardins, lorsque tous deux furent greffiers, l'un du Conseil législatif et l'autre de l'Assemblée législative, c'est à ce dernier que nous nous sommes adressé en premier lieu pour avoir des renseignements. M. le lieutenant-colonel nous reçut avec son affabilité bien connue et nous conseilla de recourir à M. Charles Veilleux, résidant sur la rue Saint-Laurent, à Hadlow-Cove, au pied de la falaise de Lévis. « La propriété de M. Veilleux, dit-il, doit être peu éloignée de celle de M. Fréchette, où le poète est né. »

Muni de ce renseignement, le 24 janvier, je traverse à Lévis à 1 heure de l'après-midi

et prends le tramway dans la direction de Saint-Romuald. Au numéro 228 de la rue Saint-Laurent, je descends et vais frapper à la porte d'une jolie petite maison en briques rouges. M. Veilleux lui-même vient m'ouvrir ; je lui expose l'objet de ma visite. « Je regrette, répond-il, de n'avoir pas moi-même connu M. Fréchette, car il était parti depuis quelques années quand j'arrivai ici ; mais c'est la maison suivante qu'il habitait et rien n'y a été changé. Les occupants, toutefois, M. Edward Parsons, ingénieur, et sa femme, ne vous renseigneront guère, car ils n'y résident que depuis une quinzaine d'années. »

Un peu déçu, je remercie et me hâte de me rendre au numéro 230. J'aperçois d'abord une vieille petite maison aménagée en hangar et reliée au cottage par un passage couvert, de manière à abriter la porte et à la protéger, l'hiver, contre l'envahissement de la neige. La façade de la maison donne sur le fleuve et non sur la rue des tramways, ce que naturellement j'ignorais. Le cottage comprend deux étages : le rez-de-chaussée et le grenier, mansardé du côté du fleuve, car la double toiture à combles brisés forme une espèce de T.

En arrivant par la rue Saint-Laurent, ce qui frappe dès l'abord, ce sont les quatre fenêtres de ce côté de la maison, dont deux, celles de droite, offrent de plus grandes dimensions que celles de gauche : c'est que l'angle de droite du cottage a été ajouté après coup, par M. Fréchette, avant son départ pour la haute ville.

Franchissant le seuil de l'entrée, du côté de la falaise ou du tramway, je pénètre dans une grande cuisine ; la porte du garde-manger à gauche est ouverte. Je m'excuse auprès de Mme Parsons, une Canadienne française, née Marie-Louise Boisvert, et lui expose mon appréhension d'avoir peut-être été induit en erreur lorsqu'on m'assura qu'ici était né notre grand poète Louis Fréchette. A ce mot la physionomie de Mme Parsons s'éclaira d'un large sourire d'une exquise bienveillance : « Mais non, dit-elle, vous êtes parfaitement bien renseigné ; M. Fréchette est venu en 1906, deux ans avant sa mort, nous rendre visite. Tenez, veuillez me suivre par ce corridor..... Voyez, c'est là, au fond de ce salon double, qu'était le lit de Mme Fréchette ; le berceau du poète est demeuré plusieurs années au pied du lit..... ». Ouvrant la porte qui donne sur la galerie : « Ces arbres que

vous voyez existaient au temps du poète ; là, près de l'extrémité de la galerie, se trouvait une pierre sur laquelle Mme Fréchette s'asseyait pour travailler pendant que les enfants jouaient. Les divisions de cet étage sont exactement les mêmes qu'autrefois ; on ne peut rien changer d'important sans autorisation, car cette maison, celles du voisinage et le terrain ont été expropriés par le Gouvernement en vue de construire un autre chemin de fer, et il y a longtemps de cela ; c'était bien avant notre arrivée. »

— « Ne connaîtriez-vous pas, Madame, quelques compagnons d'enfance du poète ? — Mais certainement, Monsieur. A quelques arpents d'ici, il y a une de mes tantes, qui allait en classe en même temps que M. Fréchette ; puis à une dizaine de minutes de marche, dans l'autre direction, au pied de la côte qui conduit au village de Saint-David de Lauberivière, un vieillard d'environ quatre-vingts ans, M. Georges Langlois, vous donnera, je crois, de bons renseignements. A la haute ville, le plus grand ami de M. Fréchette depuis qu'il nous avait quittés fut M. J.-B. Michaud, un gros marchand qui vit encore ; on les voyait toujours ensemble quand M. Fréchette venait à Lévis. »

Je remerciai Mme Parsons des renseignements bien intéressants qu'elle m'avait fournis ; je remis à plus tard ma visite à sa tante et à d'autres, puis me hâtai de prendre le tramway qui passait, demandant une correspondance pour la haute ville. Trois quarts d'heure après, j'étais au numéro 33 de la rue Wolfe, c'est-à-dire à l'angle de cette rue et de la rue Notre-Dame. Là, dans une maison de bonne apparence, réside M. Ls-Jos. Roberge ; il occupe l'ancienne propriété de M. Fréchette. Le maître de céans, M. Roberge lui-même, voulut bien me faire les honneurs de sa maison. « Ces quatre pièces du premier étage, me fait-il remarquer, existaient au temps de M. Fréchette ; voici la salle qui servait au poète de chambre à coucher et de cabinet de travail. » Ces détails, M. Roberge les tenait du propriétaire qui l'a précédé, car lui-même n'a pas connu la famille Fréchette.

Selon M. Louis-Eugène Thompson, fondateur et propriétaire de la *Semaine Commerciale*, de Québec, et qui fut l'un des compagnons d'enfance de notre poète, ce dernier avait fait sa première communion lorsque M. Fréchette quitta Hadlow-Cove pour venir résider à la haute ville. Ce fut vraisemblable-

ment en 1851, car le 20 novembre de cette année, M. le curé Deziel célébra la première messe dans l'église de Notre-Dame-de-la-Victoire, première église catholique érigée en face de Québec sur les hauteurs de la rive sud (1).

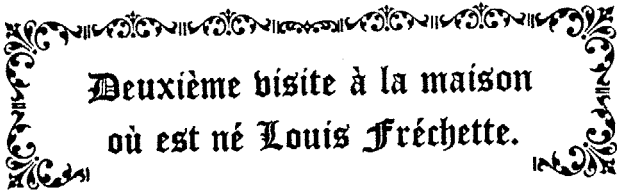
Joyeux du résultat de mes démarches, à 5 heures, je prenais le traversier pour le retour à Québec.

(1) Quelques renseignements géographiques seront peut-être utiles ici. Champlain donna le nom de « cap de Lévy », en l'honneur de Henri de Lévy, duc de Ventadour, vice-roi de la Nouvelle-France, à la pointe que fait la rive sud un peu en aval de Québec. Le nom de « Pointe-Lévy » s'étendit plus tard à toute la rive droite du fleuve en face de Québec.

La paroisse de « Saint-Joseph de la Pointe-de-Lévy » date de 1679. En 1851, on en détacha la partie située en face de Québec pour en faire la paroisse de « Notre-Dame-de-la-Victoire ».

Le grand développement que prit la paroisse de Notre-Dame-de-la-Victoire amena, en 1861, l'érection de la « ville de Lévis », ainsi nommée en l'honneur du chevalier de Lévis, le vaillant compagnon de Montcalm. — J. Edmond Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon* ; Hormisdas Magnan, *Dictionnaire des Paroisses, Missions et Municipalités de la province de Québec*.





Deuxième visite à la maison où est né Louis Fréchette.

Dans ses récits de Tom Caribou et de Titange, Louis Fréchette mentionne une demoiselle Phémie Boisvert, friande de contes de Noël et de chasse-galerie. Aussi le nom patronymique de Mme Parsons me fit-il soupçonner que sa tante pourrait bien être Phémie Boisvert en personne : « A mon prochain voyage à Lévis, me disais-je in petto, j'en aurai le cœur net. » C'était déjà une incitation à ne pas oublier de retourner à Hadlow.

Puis, vers la mi-février, parcourant les articles parus en 1908 à l'occasion de la mort de Fréchette, je pris connaissance d'une longue et intéressante chronique, dont la rubrique, *A Lévis*, attira mon attention. Dans l'une des colonnes, l'auteur répond à cette question qu'il pose lui-même : « Où est né Louis Fréchette ? »

Pour notre chroniqueur, le poète a vu le jour :

1° Au pied de la côte Patton, un peu à droite en descendant ;

2° Dans une maison qui n'existe plus ;

3° M. Fréchette alla résider un peu plus haut, dans le voisinage des propriétés de M. Charles Veilleux.

Ces affirmations, basées sur le témoignage de deux respectables vieillards qui alors « habitaient cette partie de la ville », confirmèrent plutôt qu'elles n'ébranlèrent ma conviction que le poète est né à l'endroit précédemment indiqué.

A son arrivée de Saint-Nicolas, M. Fréchette père, il est vrai, habita au pied de la côte Patton, mais pour quelques mois à peine, c'est-à-dire le temps pour M. Fréchette, habile menuisier et aidé de manœuvres, de se construire une habitation de son goût, c'est le témoignage unanime de ceux que j'ai consultés.

Admettons provisoirement que le futur poète y soit né : ce qui importe davantage, à notre sens, c'est de connaître le lieu où sa jeune âme s'éveilla à la raison ; où se firent jour les premiers sentiments religieux, où après les noms bénis de Jésus, Marie, Joseph,

ses lèvres roses bégayèrent avec amour ceux de ses bien-aimés parents ; c'est de revoir les lieux de ses premiers ébats, de ses jeux folâtres, de sa rapide croissance aux jours où, en raison de sa candeur et de son ingénuité, l'enfance, d'ordinaire, est si aimable. Pourquoi ne pas rappeler ici ces vers admirables de Victor Hugo, le merveilleux chantre du premier âge de la vie :

*“ Il est si beau l'enfant, avec son doux sourire,
Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire,
Ses pleurs vite apaisés ;
Laisant errer sa vue étonnée et ravie,
Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie
Et sa bouche aux baisers !
Car vos beaux yeux sont pleins de douceurs infinies ;
Car vos petites mains, joyeuses et bénies,
N'ont point mal fait encor ;
Jamais vos jeunes pas n'ont touché notre fange,
Tête sacrée ! enfant aux cheveux blonds ! bel ange
A l'auréole d'or !... ”*

Or, le chroniqueur de 1908 soutient, lui aussi, que M. Fréchette a résidé dans le voisinage des « propriétés » de M. Charles Veilleux, mais il ne précise pas ; est-ce dans le voisinage médiat ou immédiat, dans le voisinage de droite, de gauche ou d'en face ? J'ai suppléé à cette omission lors de ma première visite. D'accord au sujet de cette seconde

habitation de M. Fréchette au pied de la falaise, de beaucoup la plus importante, d'ores et déjà se trouvent justifiées mes pérégrinations à Hadlow.

Toutefois les preuves surabondent que le barde lévisien n'a pas vu le jour au pied de la côte Patton. En dehors du père et de la mère, qui mieux que le poète pouvait nous renseigner avec exactitude sur le lieu de sa naissance ? Or, l'auteur des *Fleurs Boréales* n'a-t-il pas, en 1906, indiqué à Mme Parsons non seulement la pièce de la maison où il naquit, mais l'endroit précis où, durant nombre d'années reposait le berceau en attendant qu'on eût recours à ses bons offices ? Comment ne pas s'incliner devant pareil témoignage !

De plus, je suis du nombre des privilégiés à qui Louis Fréchette fit les honneurs de ses salons-musées. Il y avait là l'œuvre d'un artiste peintre.

« Cette peinture à l'huile, me disait le poète en la désignant, est une étude de ma maison natale faite par mon excellent ami Charles Huot, de Québec ». L'idée ne me vint pas de lui demander si la maison existait encore.

M. Huot vous racontera qu'un jour, muni de ses instruments de travail, il y a de cela plus d'une vingtaine d'années, et en compagnie du poète lévisien, de Napoléon Legendre et, je crois, de M. Lionel Lemieux, notaire de Lévis, il se rendit à Hadlow et là dut besogner sur place durant deux longues heures avant de songer au retour.

Enfin, je compléterai la preuve en déclarant que, depuis plusieurs mois, je possède une photographie du beau tableau à l'huile de notre artiste peintre renommé, M. Charles Huot ; elle confirme de point en point tout ce que j'ai dit du cottage où s'écoula l'enfance de Fréchette. M. C.-J. Magnan, directeur de *l'Enseignement Primaire*, a pris connaissance du document qui en établit l'authenticité et elle est à la disposition de quiconque voudra, par lui-même, vérifier l'exactitude de mon récit.

Cette photographie indique toutefois des mansardes et une clôture que je n'avais pas observées à ma première visite à Hadlow, car l'amoncellement des neiges interdisait, en janvier, de s'aventurer au delà de la galerie qui donne sur le fleuve ; comme également je tenais à avoir de nouveaux renseignements sur le poète, je me rendis une seconde fois, par

un après-midi ensoleillé d'avril, à la résidence de M. Edward Parsons.

La personne qui m'ouvrit la porte ne me parut guère avoir dépassé la soixantaine, et toutefois j'avais la quasi-certitude d'être en présence de la tante elle-même de Mme Parsons. « Ne connaissiez-vous pas, Madame, une personne désignée dans son bas âge sous le nom de Phémie Boisvert ? » — Riant avec bonhomie, « C'est moi-même, Monsieur, mais mon vrai nom est Philomène Boisvert. Ma nièce m'a parlé de vous ; vous venez sans doute causer de M. Fréchette, et cela me fait beaucoup plaisir de parler de mon jeune temps.

— Quelqu'un a écrit, Madame, que Louis Fréchette est né au pied de la côte Patton.

— Ceux qui habitent au loin peuvent bien dire que cette maison est au pied de la côte Patton, elle en est suffisamment rapprochée.

— L'auteur de l'article soutient que la maison est démolie.

— On veut alors parler du petit magasin que tenait Mme Fréchette, tandis que son mari se hâtait de bâtir ici, mais ceux de mon temps qui vivent encore vous diront tous

que p'tit Louis Fréchette, comme on l'appelait dans son enfance, est né dans cette maison où nous sommes maintenant et pas ailleurs.....

— Voici, Madame, une photographie reçue dernièrement de Montréal, veuillez me dire ce que vous en pensez.

— Impossible de s'y tromper, Monsieur, elle représente exactement cette habitation-ci. A part la clôture qui a disparu, il n'y a absolument rien de changé ; comment donc avez-vous réussi à vous procurer cette photographie ?

— Je la dois à l'obligeance de dame veuve Louis Fréchette elle-même ; toutefois comme Mme Fréchette a toujours vécu à Montréal, elle ne se rappelle pas si son époux lui a dit qu'elle existe encore, la maison paternelle représentée par la photographie. »

A ce moment, je sortis pour aller en avant de la galerie qui donne sur le fleuve et pus constater par moi-même que les moindres détails du cottage reproduits par l'épreuve photographique apparaissaient tels quels.

Mme Parsons, absente à mon arrivée, venait de rentrer ; elle apporta une ancienne photographie pour me montrer qu'autrefois il se trouvait une clôture servant d'enceinte à

un parterre, devant la maison : « C'est mon mari, M. Parsons, lui-même, qui l'a enlevée, » dit-elle.

De nouveau, je pénétrai dans la chambre à coucher où naquit le poète et devenue un salon double : « Quand M. Louis Fréchette revit ces fenêtres aux mêmes petits carreaux d'autrefois, dit tante Phémie Boisvert, des larmes mouillèrent ses yeux. »

Je m'assis près d'une table pour écrire succinctement les réponses aux nombreuses questions que je devais poser dans le but de faire revivre les souvenirs d'enfance, les personnages mentionnés par le poète, la vie qu'ils menaient, etc.

Celle que Fréchette, dans « la Noël au Canada », nomme Phémie Boisvert, était d'apparence plus jeune que son âge : son quinzième lustre devait bientôt sonner et cependant elle conversait avec beaucoup de facilité, se rappelait aisément les faits de ses jeunes ans et avait du penchant pour la lecture. Ainsi la fille de sa nièce, demoiselle Viola Parsons, élève chez les dames Ursulines de Québec, avait obtenu, pour prix de français, l'intéressant volume « Église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Victoire de Lévis », trente-

quatrième publication, en 1912, de notre érudit et si fécond écrivain, Pierre-Georges Roy. Or, les renseignements que m'a fournis dame Philomène Boisvert attestent qu'elle avait parcouru cet ouvrage dans ses moindres détails ; je pourrais en dire autant pour la *Vie de Mgr Déziel* par Jos.-Edm. Roy, etc.

Si les circonstances me le permettent, je grouperai plus tard mes notes et en ferai bénéficier mes lecteurs.

Pour le moment je me contente de rappeler le début de mon long entretien avec dame Philomène Boisvert : « P'tit Louis Fréchette et moi, affirme-t-elle, nous étions comme frère et sœur, nous nous amusions presque toujours ensemble durant la belle saison et nous sommes allés à l'école du même maître. »

J'ai reçu l'invitation réitérée de retourner à la fin du printemps ou en été : « Vous verrez comme la nature est belle alors », me dit-on.

Et Mme Parsons déclara qu'elle recevrait avec plaisir les membres de la famille Fréchette ou les admirateurs qui aimeraient à rendre visite au berceau de notre poète national Louis Fréchette. Je retournai à Qué-

bec fort satisfait d'avoir résolu, de façon définitive, à ce qu'il me semble, le problème que je m'étais posé en janvier et aussi de mon ample moisson de renseignements ; par la suite, il m'a été donné de l'accroître sensiblement, grâce au témoignage de personnes à l'âge patriarcal et dont la mémoire me parut étonnamment fidèle.



Ancêtres maternels communs
à Sir Wilfrid Laurier et
à Louis Fréchette.

Notre intention est simplement de dire un mot des ascendants en ligne directe de Louis Fréchette et de sir Wilfrid, dont la mère, Marcelle Martineau, et celle de notre poète, Marguerite Martineau, étaient toutes deux issues de la même souche, par le plus jeune des fils de l'ancêtre Mathurin Martineau.

C'est du Poitou qu'émigra Mathurin Martineau, lorsqu'il vint s'établir sur nos rives. Cette importante province de la vieille France a formé les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Vienne, et la partie nord de celui de la Charente.

Le Poitou est fertile en souvenirs historiques. C'est près de Poitiers, à Vouillé, que Clovis tua de sa propre main (507) Alaric II, roi des Visigoths, et s'empara de son territoire. Dans cette même région, deux siècles plus tard (732), Charles Martel écrasait la puissance de l'islamisme. Lorsque la tête de Louis XVI roula dans le panier ; que les

Vendéens, si fermement attachés à la royauté et à leur foi catholique, comprirent qu'on en voulait à leurs croyances religieuses et virent qu'on profanait les autels, ils se levèrent comme un seul homme, donnant aux provinces de l'ouest le signal de la révolte, et armés, comme plus tard nos patriotes de '37, de fourches, de faux et de bâtons, ils entreprirent cette guerre de géants qui devait provoquer l'admiration du grand Napoléon lui-même.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si dans les descendants de ceux qui émigrèrent du Poitou, il se rencontre de puissants et âpres lutteurs de la tribune, de l'arène parlementaire, des champs de l'histoire et du journalisme. Fait digne de remarque, parmi nos compatriotes canadiens-français, les trois personnalités actuellement les plus en vue appartiennent à des familles originaires du Poitou : sir Wilfrid Laurier, par son ascendance maternelle ; sir Lomer Gouin, par son ascendance paternelle, car Mathurin Gouin, l'ancêtre, venait d'Angliers (1) du diocèse de Poitiers ; et M. Henri Bourassa, par sa double ascendance. Samuel Papineau, pre-

(1) Et non d'Angély (Tanguay). La Grande Encyclopédie n'indique aucune localité du nom d'Angély.

mier de ce nom au pays, dont la famille fut surtout illustrée par nos grands patriotes Joseph et Louis-Joseph Papineau, ainsi que François Bourassa, qui a fait souche dans la région de Montréal, étaient deux excellents Poitevins.

Que d'autres également dont les ancêtres venaient du Poitou, se sont fait un nom et que nous passons sous silence ! Contentons-nous de citer encore deux notabilités : François-Xavier Garneau (1), notre historien national ; et M. C.-J. Magnan (2), commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, inspecteur général des écoles catholiques de la Province, président général de la société de Saint-Vincent-de-Paul au Canada et directeur de *l'Enseignement Primaire*. Pour eux comme pour les précédents, la province d'origine, en France, fut le Poitou.

D'après l'abbé Lortie (3), qui donne pour trente-six provinces la statistique des émi-

(1) La jeunesse de l'ancêtre, Louis Garnault, s'écoula, en France, dans le voisinage de Moncontour (Vienne), place célèbre par la victoire du futur roi Henri III sur Coligny (1659).

(2) M. le commandeur C.-J. Magnan descend de Jacques Mignier ou Magnan, du diocèse de Maillezaïs, en Poitou. Barbe de Boulogne, veuve de l'ancien gouverneur de la Nouvelle-France, Louis d'Ailleboust, était présente au contrat de mariage de Jacques, passé le 21 sept. 1669. (Greffé de Duquet.)

(3) Voir *Bulletin du Parler Français*, mai 1903.

grants venus de chacune d'elles s'établir sur les rives du Saint-Laurent, de 1608 à 1700, le Poitou arrive bon quatrième avec 370 colons.

Mathurin Martineau résidait à Saint-Fraigne (1), dans le Haut-Poitou, lorsqu'il dit adieu à sa patrie, à ses parents et amis, à tout ce qu'il avait de plus cher ici-bas, et, dans la force de l'âge, s'embarqua avec l'espoir de fonder un foyer en la Nouvelle-France. Un voile mystérieux enveloppe toute l'existence de notre intrépide pionnier. Nous ignorons l'année de sa naissance, celle de son arrivée au pays, la date précise de son premier mariage, le nom de ses père et mère, le métier ou la profession qu'il exerçait ; la date de sa mort et le lieu de sa sépulture. Voilà autant de problèmes restés insolubles à nos recherches personnelles jointes à celles de deux excellents généalogistes de la famille Martineau : L.-H. Filteau, parent du poète, dont l'ouvrage « a été fait surtout au point de vue de la famille Martineau de Saint-Nicolas » ; puis le R. P. Martineau, S.J., dont le travail

(1) Et non Saint-Fresne (Tanguay). Saint-Fraigne était une paroisse de l'évêché de Poitiers ; depuis le concordat de 1801, elle fait partie du diocèse d'Angoulême, suffragant de Bordeaux. C'est une petite commune située dans le canton d'Aigre, arrondissement de Ruffec, département de la Charente.

a pour objet spécial la branche montréalaise de cette famille.

Toutefois il est vraisemblable que Mathurin Martineau épousa Marie-Anne Hébert vers 1688, à Lotbinière, où Michel Hébert, père de la mariée, avait obtenu une concession de terre le 13 novembre 1686 (greffe de Rageot). Marie-Anne avait alors dix-sept ans et son époux Mathurin devait être dans sa vingtième année, ce qui fait remonter la naissance de ce dernier vers 1668. Nous sommes d'avis que Mathurin arriva à Québec au printemps ou à l'été de 1687, car les voyages océaniques étaient interrompus l'hiver.

Les premiers registres de Lotbinière ayant été détruits dans un incendie, l'acte de mariage des époux Martineau n'existe plus. Leur union conjugale fut de courte durée, puisque Mathurin, devenu veuf, épousait, le 16 juillet 1690, à Sainte-Anne de Beaupré, Marie-Madeleine Fiset, veuve en secondes noces de Michel Bounilot. C'est du premier prêtre canadien, Messire Germain Morin, qu'ils reçurent la bénédiction nuptiale. Signèrent à l'acte du mariage, l'époux Mathurin Martineau et sieur Julien Beauvassault, très remarquable calligraphe, dont l'écriture tranchait sur celle des nombreux manuscrits qui pas-

sèrent entre nos mains ; il demeurait avec le missionnaire Germain Morin, qui faisait alors les fonctions curiales à Sainte-Anne de Beau-pré et, par la suite, devint chanoine du chapitre de Québec.

Peu après leur mariage, Mathurin Martineau et son épouse Madeleine Fiset s'établirent définitivement à l'Ancienne-Lorette. De ce que l'aîné des enfants, Mathurin, du nom du père, a été baptisé à Québec, le père Martineau infère naturellement que les parents résidaient alors à la ville ; mais nous avons pris connaissance de l'acte de baptême, où il est formellement dit que les parents habitaient dès lors l'Ancienne-Lorette.

Nous y avons fait une autre trouvaille attestant que Mathurin Martineau jouissait d'une certaine considération, puisque son fils aîné a eu l'honneur d'avoir pour parrain une notabilité du temps : Jacques de Verneuil, trésorier général de la marine. Les sept autres enfants qui naquirent des époux Martineau furent tous baptisés à Lorette.

La carte cadastrale levée de 1685 à 1701 par Gédéon de Catalogne, ingénieur royal, n'indique pas que Mathurin Martineau ait eu une terre en propre quelque part.

Comment se termina l'existence terrestre de l'ancêtre des Martineau de Saint-Nicolas ? Mystère ! Se serait-il, un jour d'hiver égaré, dans la profondeur des bois par une de ces affreuses tempêtes de neige où il devient impossible de se reconnaître, de retrouver la trace de ses pas ? On sait que nos pères, raquettes aux pieds, aimaient à s'enfoncer dans la forêt, au cœur de l'hiver, y vivre de son gibier, coucher dans la neige, pour revenir après une chasse toujours fructueuse. Ou encore se serait-il noyé, comme beaucoup d'autres à cette époque ? Trop souvent, il prenait fantaisie au frêle et si mobile canot d'écorce de chavirer, et on ne réussissait pas toujours à repêcher le cadavre. Quoi qu'il en soit, pas plus pour Mathurin que pour l'illustre découvreur du Mississipi, Louis Jolliet, mort peu d'années auparavant, il n'a été possible de trouver des documents qui fassent connaître la date de sa mort et le lieu où il aurait été inhumé.

Une chose certaine, c'est que Mathurin Martineau passa de vie à trépas vers 1707, car son dernier enfant fut baptisé en décembre 1704, et sa veuve, encore jeune, se remaria en juin 1708.

Pauvre Madeleine Fiset ! la voilà donc,

pour la troisième fois, devenue veuve, avec six enfants, tous en bas âge, sur les bras ; les deux aînés étant morts forts jeunes. Heureusement, la Providence comme toujours se montre bonne et lui envoie un ancien militaire, deux fois veuf, du nom de Pierre Hélié, qui lui offre de devenir le protecteur de sa nombreuse petite famille si elle consent à unir sa destinée à la sienne. On imagine avec quel empressement l'offre fut acceptée ! C'est Messire Michel des Cormiers, prêtre missionnaire à Lorette, qui bénit leur union conjugale, le 11 juin 1708. Cette union ne dura guère plus de trois ans, car Marie-Madeleine Fiset descendait dans la tombe en août 1711. Il n'apparaît nulle part dans les registres qu'elle ait eu des enfants de ses deux premiers maris.

Pierre Hélié survécut à sa femme et convola en quatrièmes noces le 12 février 1714. Le petit Joseph Martineau, l'ancêtre de la deuxième génération, né le 18 décembre 1704, était donc dans sa dixième année lorsqu'il se trouva sous les soins à la fois d'un beau-père et d'une belle-mère. Selon toute apparence, il fut bien traité, et sa jeunesse entière s'écoula dans l'Ancienne-Lorette, car il reçut le surnom de l'Ormière.

Les ormes et les saules de l'Ancienne-Lorette sont renommés dans la région, depuis surtout la fameuse « Corvée des Hamel », où le frère Marie-Victorin, des Écoles chrétiennes, nous entretient du géant des ormes, mesurant trente-six pieds de tour bien comptés, et dont la cime se perd dans la nue ; et il le fait de façon si intéressante et dans une forme littéraire telle, que le jeune écrivain mérita d'être proclamé lauréat du concours organisé en 1916 par la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Or, il est une route qui commence au rang de la Petite-Rivière, Ancienne-Lorette, pour aboutir à la Jeune-Lorette et qui, au temps de Joseph Martineau, devait être entièrement bordée d'arbres de haute futaie où dominaient surtout les ormes à épaisse frondaison, puisqu'elle a été dénommée l'Ormière. Ce lieu est évidemment celui que Joseph Martineau dit l'Ormière avait habité immédiatement avant son départ pour Saint-Nicolas. Ses descendants durant plusieurs générations, ont aussi porté ce surnom, ordinairement écrit sans apostrophe, Lormière.

Nous ignorons la date où Joseph Martineau quitta l'Ancienne-Lorette pour s'établir à Saint-Nicolas. C'est à l'église paroissiale

de cette dernière localité que, le 4 février 1727, le cœur joyeux, il s'avavançait vers les saints autels en compagnie de Marie-Anne Boucher, pour y contracter les liens sacrés du mariage, par-devant le prêtre missionnaire, Messire J.-F. Rouillard. Marie-Anne Boucher était cousine au quatrième degré de Pierre Boucher de Boucherville, gouverneur des Trois-Rivières.

Si la bonne Marie-Anne avait su manier facilement la plume et nous eût transmis les faits dont elle fut contemporaine, quels événements dramatiques et du plus poignant intérêt n'aurait-elle pas fait revivre ! elle qui a assisté au rôle de la Nouvelle-France, qui a vécu les jours angoissants de 1759-1760, qui fut témoin de l'invasion américaine en 1775 et de l'enthousiasme délirant, des chants d'allégresse de nos compatriotes, à la nouvelle de la victoire de Châteauguay, qui les couvrait de gloire ! D'après la tradition, Marie-Anne Boucher a joui de sa pleine lucidité jusqu'aux derniers jours de sa longue existence ici-bas, qui fut de cent neuf ans et un mois : baptisée le 5 juillet 1709 et inhumée au cimetière de Saint-Nicolas le 13 juillet 1818, elle avait survécu soixante et un ans à son mari, décédé en mai 1757, à l'âge de cinquante-trois ans.

Des fils de Mathurin Martineau, Joseph a eu la plus nombreuse postérité, car de son mariage avec Marie-Anne Boucher naquirent douze enfants, dont nous reparlerons dans un prochain article.

Tel est le résultat des recherches qui ont été faites au sujet des deux premiers ancêtres maternels en ce pays de Sir Wilfrid Laurier et de Louis Fréchette.

Disons dès maintenant que le poète était parent du quatre au cinq avec Sir Wilfrid et avec M. le chevalier du Saint-Sépulcre, J.-Élie Martineau, philanthrope bien connu des œuvres de charité et de bienfaisance de Québec.

C'est aussi le lieu de rappeler, croyons-nous, que les liens d'une franche amitié ont toujours existé entre M. Laurier et Fréchette, amitié qui remonte jusqu'à une couple d'années avant la Confédération. En témoignage de l'intimité même qui a longtemps uni ces deux personnalités, voici une lettre (1) écrite à l'occasion de la mort de l'honorable L.-E. Pacaud, conseiller législatif pour la division de Kennébec.

(1) Voir les *Hommes du jour*, deuxième série, à la suite de la biographie de l'honorable Wilfrid Laurier.

ARTHABASKAVILLE, 19 nov. '89.

Mon cher Fréchette,

Notre vieil ami M. Pacaud est mort hier soir. Les funérailles auront lieu samedi.

Viens tout droit à ma maison.

Bien à toi,

WILFRID LAURIER.

Et le 25 juillet 1890, Louis Fréchette terminait une biographie de « l'honorable Wilfrid Laurier », qu'on peut lire en deuxième série de la galerie des « Hommes du jour ».

Cette persistante amitié entre deux hommes remarquables à des points de vue divers, est surtout faite d'estime réciproque. Monsieur Laurier réalise l'idéal politique de Fréchette, et, réciproquement, pour sir Wilfrid à la culture intellectuelle si affinée, Louis Fréchette, c'est la lyre harmonieuse qui fait vibrer toutes les fibres de l'être humain en chantant les gloires de la patrie.

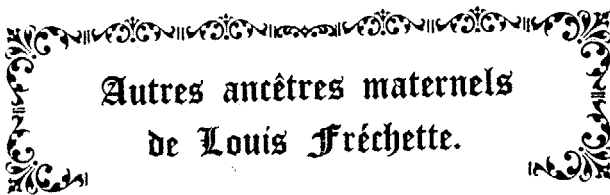
A la suite des élections générales de 1874, Fréchette devint au parlement fédéral le voisin de fauteuil de M. Laurier ; mais quelle destinée différente les attendait ! Trop porté à chevaucher dans les pays du rêve, le poète n'était pas alors dans son élément, et ses élec-

teurs lui rendirent service en le renvoyant à ses vers. Les deux amis continueront à servir la patrie, mais de façon combien différente : M. Laurier s'attachera à résoudre, à l'avantage du pays, les grands problèmes qui intéressent son avenir, et Fréchette embouchera la trompette épique pour faire revivre notre si glorieux passé. Il chantera non seulement les héros dont le front s'auréole dans l'histoire ou les grands conquérants des libertés dont nous jouissons à l'ombre du drapeau anglais, mais aussi les humbles, les laborieux et rudes pionniers qui envahirent la forêt pour en exploiter le sol après avoir fait place nette. Rappelons, pour citer un exemple, les belles strophes dont il salua l'apparition du premier volume du *Dictionnaire généalogique* de l'abbé Tanguay et qu'Alphonse Lusignan résume ainsi :

« L'histoire raconte les hauts faits et néglige le grain de sable ; l'œil fixé sur les aigles, elle ne voit pas les nids dans les sillons ; elle dore le casque du grand capitaine, mais oublie le conscrit ; même dans notre histoire, qui rend si pleinement justice à tous les grands noms, que de héros ignorés ! » Et terminons notre trop long article par une stance de ce poème.

*“ Ils furent grands pourtant, ces paysans hardis
Qui, sur ces bords lointains, défièrent jadis
L'enfant des bois dans ses repaires,
Et, perçant la forêt l'arquebuse à la main,
Au progrès à venir ouvrirent le chemin.
Et ces hommes furent nos pères. ”*





Autres ancêtres maternels de Louis Fréchette.

Nous donnons immédiatement, sous forme de tableau chronologique, la suite des ancêtres du poète, que nous ferons suivre de réflexions et de quelques renseignements qui s'y rattachent.

ANCÊTRES MATERNELS DE FRÉCHETTE A PARTIR DU TRISAÏEUL

III. — Joseph-Marie Martineau, fils de Joseph Martineau dit Lormière et de Marie-Anne Boucher ; marié :

1° A Marie-Angélique Bourassa, de Saint-Nicolas, le 18 novembre 1748 ;

2° A Marie-Geneviève Lemay, de Lotbinière, le 26 novembre 1753.

Domicile : Saint-Nicolas.

IV. — Louis-Joseph Martineau, fils de Joseph-Marie et de Marie-Geneviève Lemay, marié à Clotilde Mailhot, de Saint-Jean Deschaillons, le 11 août 1777.

Domicile : Saint-Nicolas.

V. — Louis Martineau, fils des précédents ; marié à Marie-Geneviève Aubin, de Saint-Nicolas, le 20 août 1804.

Domicile : Saint-Nicolas.

VI. — Marguerite Martineau, fille des précédents et mère du poète Louis Fréchette.

De son mariage avec Angélique Bourassa (1), Joseph-Marie Martineau eut deux enfants : Marie-Angélique, décédée au bout de quatre mois, et Joseph-Marie, qui épousa à Saint-Nicolas, le 9 août 1773, une demoiselle Angélique Dubois, fille de Charles et de Marie-Françoise Houde, de Saint-Antoine de Tilly.

En convolant en secondes noces avec Geneviève Lemay, le trisaïeul de Louis Fréchette épousait la nièce du trisaïeul de Pamphile Lemay, Ignace, frère de Joseph Lemay, ce dernier père de l'épouse (2).

(1) L'ancêtre, Jean Bourasseau ou Bourassa, était de l'évêché de Luçon, en Poitou, tout comme François Bourassa de la région de Montréal.

(2) Léon-Pamphile Lemay naquit à Saint-Louis de Lotbinière, le 5 janvier 1837, du mariage de Léon Lemay, marchand, et de Louise Auger ; il fut baptisé le jour même de sa naissance. Un jour que l'un des amis du poète s'enquérât de l'année qui l'avait vu naître, le vieux barde se dressa, et dans un geste de fierté, se frappant la poitrine : « Je suis s'écria-t-il, un patriote de Trente-Sept. »

Joseph-Marie Martineau était l'aîné d'une famille de douze enfants ; lui et ses frères vécurent des jours bien sombres ; ils traversèrent la phase la plus douloureuse de notre histoire ; celle qui devait amener un changement d'allégeance. Même après l'affreuse guerre quasi-mondiale qui a pris fin en novembre 1918, il est difficile de se faire une idée exacte des misères de toute nature, des tortures tant morales que physiques qu'endurèrent nos ancêtres durant la guerre de Sept Ans.

Aussi allons-nous profiter de la grande pénurie des détails biographiques fournis par les documents sur la famille Martineau, pour esquisser le tableau des malheurs qui se sont abattus sur la Nouvelle-France durant les dernières années qui précédèrent la chute définitive de Québec. Tout en paraissant nous écarter de notre sujet et perdre de vue les personnages dont nous avons à nous entretenir, ils nous seront, tout au contraire, continuellement présents à l'esprit, puisqu'ils vécurent les temps malheureux que nous nous efforçons de retracer.

SOUFFRANCES EXTRÊMES DE NOS PÈRES
(1756-1763)

L'isolement de la mère et des enfants, durant plusieurs mois, des principaux soutiens de la famille rendus à la frontière (1), jetait au foyer l'inquiétude et l'angoisse. La presse n'existait pas à cette époque pour mettre le public au courant des événements du jour ; il y avait mieux peut-être. A la suite de toute action de quelque importance, le saint et admirable Mgr de Pontbriand publiait un mandement où était résumé l'événement militaire ; puis il se réjouissait avec ses diocésains et ordonnait un *Te Deum* d'actions de grâces s'il s'agissait d'une victoire ; dans le cas contraire, il relevait les courages abattus, exhortait vivement à beaucoup prier et à mettre pleinement sa confiance en la miséricorde du Dieu des armées.

Les bras les plus vigoureux enlevés à la culture des terres par les expéditions lointaines, les récoltes devinrent insuffisantes et la famine se fit vivement sentir dès 1756.

(1) « Le seul gouvernement de Québec a fait marcher depuis le *premier mai* trois mille miliciens. » Journal du Marquis de Montcalm, à la date du 13 *mai* 1756.

« On était réduit à mêler de la farine d'avoine et de pois à celle de blé, et le peuple se disputait le pain à la porte des boulangeries (1). »

D'autres causes aggravèrent la situation, car nous avions dans la colonie un Louis XV au petit pied dans la personne du sinistre intendant Bigot (2). Si la Pompadour du roi de France régnait au point d'indiquer aux généraux, par des mouches, sur la carte d'Europe, les lieux où livrer bataille, à Québec, les personnes qui surent mériter la protection de dame Péan, toute-puissante auprès de Bigot, réalisèrent des sommes colossales (3), au détriment, celà va sans dire, du pauvre peuple réduit à un état de gêne extrême.

A l'instar de ce triste intendant, une bande de concussionnaires s'acharnèrent à la ruine du pays et commirent des exactions incroyables. Trois noms particulièrement mé-

(1) *Montcalm et Lévis*, par l'abbé H.-R. Casgrain, édition de 1891, tome premier, page 170.

(2) « Au physique, Bigot était un homme petit de taille, avec des cheveux roux et une figure laide, couverte de boutons. Il était punais, défaut qu'il dissimulait par un continuel usage de parfums et d'eaux de senteur. » Ibid., page 100.

(3) *Le Marquis de Montcalm*, par Thomas Chapais, pp. 339 et 300.

ritent d'être flétris : Péan (1), Cadet (2) et Descheneaux (3), qui formèrent un triumvirat de la plus redoutable influence. Au nom du roi, ils enlevaient à bas prix, chez les gens de la campagne, grains et bestiaux, pour les revendre à des prix exorbitants (4) ; ils poussèrent le cynisme jusqu'à envoyer des commissionnaires à quinze et vingt lieues en mer, en vue d'acheter la cargaison de tous les vaisseaux à destination de Québec (5), puis en vendre la farine aux... Antilles (6).

Aussi la misère prit des proportions effrayantes tant à la campagne qu'à la ville. Beaucoup de gens vivaient péniblement du produit de leur chasse ou de leur pêche, ou

(1) A l'époux de sa Pompadour, Bigot fit gagner comme *début*, 150,000 livres. Péan avait obtenu le grade « d'aide-major de Québec ».

(2) Il échangea le couteau du boucher pour l'épée de munitionnaire général et fut surtout l'homme « d'action et d'exécution » du fameux triumvirat.

(3) Secrétaire de Bigot, Descheneaux était rapace au point de dire à propos de l'argent « qu'il en prendrait jusque sur les autels ».

(4) Un bœuf se payait 80 livres (\$13) chez l'habitant et était revendu 1,200 francs. — Ferland, deuxième édition, seconde partie, p. 558.

(5) Bougainville, cité dans *Montcalm et Lévis*, tome deuxième, page 13.

(6) *Journal du Marquis de Montcalm*, 2 juin 1759.

encore de fruits et d'herbages, en attendant la nouvelle récolte ; et « un grand nombre de familles se sauvèrent en France, fuyant un ennemi plus dangereux mille fois que l'Anglais » (1). Durant la saison rigoureuse, pendant que le peuple mourait de faim, bals et repas somptueux se succédaient chez les officiels, surtout au palais de l'intendant, où parfois l'on jouait « si fort au-dessus des moyens des particuliers » que Montcalm, un jour note qu'il crut « voir des fous ou des gens qui avaient la fièvre chaude » (2). Et les choses empirèrent au point de lui arracher ce cri de détresse : « O Roi digne d'être mieux servi ; chère patrie écrasée d'impôts pour enrichir des fripons et des avides ! Garderai-je mon innocence comme j'ai fait jusqu'à présent au milieu de la corruption (3) ? »

En vain l'Evêque de Québec s'éleva fortement contre ces désordres ; sa voix retentit dans le désert ; par contre le peuple se montra docile aux directions du clergé et traduisit l'héroïsme de sa résignation par ce mot qui respire le plus ardent patriotisme : « Le

(1) Journal du Marquis de Montcalm, 2 juin 1759 p. 465.

(2) Ibid. p. 325.

(3) Ibid, 10 décembre 1758.

roi peut prendre tout ce que nous avons, pourvu que le Canada soit sauvé (1). »

ULTIMES ÉPREUVES

Par une curieuse coïncidence, le jour même, 17 février 1759, que Wolfe quittait l'Angleterre avec son armée, pour le Canada, Mgr de Pontbriand publiait un premier mandement à l'adresse de ses ouailles, où il ordonnait des prières publiques. Dans chaque paroisse, le premier dimanche de chaque mois, à partir de mars jusqu'au 1er octobre, devait se faire une procession solennelle dans laquelle on chanterait les litanies des Saints et le psaume *Miserere* ; puis au retour, le prêtre ferait amende honorable au nom des pécheurs. « Les habitants se portaient en foule à ces exercices religieux. Ils y allaient tout armés, la raquette aux pieds, le fusil en bandoulière. On montre encore des endroits où les miliciens se réunissaient afin de se rendre ensemble à l'église et se garer de toute embuscade (2). »

Le 18 avril, nouveau mandement de l'évêque, où il entretient ses diocésains des prépara-

(1) Ferland, 2e vol., p. 558.

(2) Jos.-Edm. Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*. vol. II, p. 266.

tifs immenses que fait l'ennemi pour conquérir le pays et de la nécessité d'apaiser le courroux céleste irrité par les graves et incessants scandales de la récente saison. « A-t-on jamais entendu parler, demande énergiquement le prélat, a-t-on jamais entendu parler de tant de vols manifestes, de tant d'injustices criantes, de tant de rapines ? A-t-on jamais vu tant d'abominations ? » « Infidèle Jérusalem, revenez à Dieu, et Dieu, suivant sa promesse, se laissera fléchir (1). » Puis il exhorte les coupables à effacer promptement le passé par les larmes d'une sincère pénitence ; et les âmes justes à prier beaucoup, à pleurer et à demander avec instance au Seigneur de couvrir la colonie de sa toute-puissante protection.

Le long des rives du fleuve, « courant de colline en colline et de pointe en pointe, un cordon de flammes devait dénoncer la progression de la flotte ennemie ». A l'approche de cette formidable Armada, la population des paroisses riveraines, hommes, femmes et enfants, s'enfonçait dans la profondeur des bois avec leurs bestiaux et leurs vivres afin de priver l'envahisseur de tout ap-

(1) *Mgr de Pontbriand*, par l'abbé Auguste Gosselin, p. 501.

provisionnement. D'après Turcotte, « chaque paroisse de l'île d'Orléans dit adieu en pleurant à ses foyers et se retira à Charlesbourg ; des vieillards et des malades y furent transportés sur des lits et ne revirent plus le toit paternel. » Ce passage de l'historien donne une idée des scènes qui se déroulèrent en plus d'un endroit.

Le 25 juin, la première division de l'escadre anglaise atteignait l'île d'Orléans. Les habitants de Saint-Nicolas jugèrent alors qu'il était temps pour eux d'aller, à leur tour, se cabaner dans les bois ; et le dernier acte de baptême inscrit dans les registres de la paroisse porte précisément la date du 25 juin 1759.

On sait qu'à l'appel des milices pour la défense du pays, l'enthousiasme fut tel « qu'on vit des enfants de douze ans et des vieillards de quatre-vingts ans accourir à la rescousse de leurs frères d'armes ».

Entre la rivière Saint-Charles et le saut Montmorency, les milices et les troupes régulières formèrent un camp retranché connu sous le nom de « camp de Beauport ». De chaque côté de la double haie de maisons blanches qui dessinait le chemin du roi,

étaient disséminées les tentes des 1600 défenseurs de Québec, y compris les wigwams d'environ un millier de sauvages.

Charlesbourg, situé dans le voisinage, mais à l'arrière-plan de l'armée de Montcalm, se trouvait à l'abri des projectiles et des dépredations de l'ennemi. Aussi, dès le 1er juillet, Mgr de Pontbriand se retira à la cure de cette paroisse, où il continua à gouverner son diocèse jusqu'à la prise de Québec, pour alors se rendre à Montréal.

Les gens de l'île d'Orléans résidaient à Charlesbourg depuis la fin de mai, lorsque plusieurs familles de Saint-Nicolas vinrent également s'y réfugier. Parmi ces dernières, signalons celle d'Étienne Fréchette, trisaïeul, du côté paternel, de notre poète Louis Fréchette, et dont nous aurons occasion de parler dans la suite (1).

(1) Au milieu des tragiques événements de septembre 1759, un enfant naissait à Étienne Fréchette, il fut baptisé le 22, par le vicaire de Charlesbourg, M. Marcou, sous le nom de François, que lui donna son parrain François Bédard, de la lignée de ceux qui se sont immortalisés dans notre histoire. L'acte de baptême se terminait par ces mots suggestifs dans l'occurrence : « Le père de l'enfant absent. » Il devait sans doute faire partie de l'armée qui, après la défaite, retraits, sous le commandement du gouverneur, jusqu'à la rivière Jacques-Cartier.

Joseph-Marie Martineau avait, en 1759, deux frères en état de porter les armes : Pierre-Joseph et Étienne, bisaïeul de sir Wilfrid Laurier et du R. P. Martineau, S.J. Les milices de Québec, dont faisaient partie les quatre chefs de famille de Saint-Nicolas que nous venons de mentionner, formaient l'extrémité de l'aile droite de l'armée, à proximité de la ville et dans le voisinage immédiat de la rivière Saint-Charles ; elles furent les premières à voler sur le champ de bataille des Plaines, à l'apparition des régiments de Wolfe.

Comment retracer les spectacles douloureux, les scènes lugubres dont nos pères, au camp de Beauport, furent les témoins angoissés durant les mois de juillet et août 1759 ! Qui pourrait dire les sentiments divers dont ils furent agités, l'émotion qui les étreignait à la vue de l'horizon qui, de toutes parts, s'empourprait aux vastes incendies des paroisses échelonnées sur les deux rives du fleuve et sur l'île d'Orléans ! Quelles amères pensées furent leurs, en songeant à la ruine totale de leurs biens si péniblement amassés par un dur labeur quotidien de plusieurs années !

Et ceux qui vivaient retirés dans les bois, les faibles ? On peut conjecturer qu'ils furent en proie à de plus atroces souffrances encore. On imagine les scènes de désolation, de pâmoison, les cris de détresse, les lamentations, etc., au lendemain (1) du passage des soldats de Wolfe, lorsque femmes, enfants ou vieillards en état de faire le trajet se rendaient sur le théâtre de leurs sinistres exploits.

Parfois le bombardement de Québec par les batteries anglaises augmentait d'intensité ; il devint ainsi particulièrement terrible dans la nuit du 8 au 9 août, où il dut concentrer l'attention de tout le camp français. Officiers et simples militaires s'attachaient à suivre du regard, au sein des profondes ténèbres qui couvraient le fleuve, les trajectoires de feu des gros projectiles qui déchiraient l'air et venaient s'abattre sur la ville avec un fracas épouvantable.

Soudain, de la basse ville, jaillirent des flammes qui, chassées par le vent, communiquèrent l'incendie à des rues entières. Les lueurs rouges des brasiers, reflétées par les flots du fleuve et de la rivière Saint-Charles

(1) Les soldats choisissaient la nuit pour commettre ces ravages. Garneau, vol II.

semblaient, par le fait, agrandir d'autant le théâtre du sinistre.

Le bruit des décharges d'artillerie, qui se succédaient à intervalles rapprochés, se répercutant aux alentours, ajoutait encore à la sublime horreur du spectacle. A la fin d'août, toute la basse ville et la plus grande partie de la haute ville n'étaient plus qu'un monceau de décombres et de ruines fumantes.

Nous voilà enfin rendus au 13 septembre, jour fatidique qui vit le drapeau britannique victorieux de nos valeureuses troupes. Elles s'étaient pourtant couvertes de gloire à Carillon et à la Monongahéla ; mais inférieures en nombre à l'armée anglaise, épuisées de fatigue par la longue marche qu'elles venaient de faire, en partie, à pas de course, dans l'obligation de brusquer aussitôt l'attaque générale afin de ne pas donner à l'ennemi, au dire de Montcalm, le temps de se retrancher : « elles furent foudroyées par l'effroyable feu qui les avait assaillies, elles plièrent dans une affreuse confusion, et bientôt ce fut une déroute complète. En quinze minutes, la bataille des Plaines d'Abraham fut livrée et perdue (1). »

(1) *Le Marquis de Montcalm*, par Thomas Chapais. L'action s'était engagée vers 10 heures, dans la matinée.

Les Canadiens toutefois remplirent ce jour-là un très beau rôle, car dès les 8 heures ils s'élançaient sur les avant-postes ennemis et par leurs attaques vigoureuses « les faisaient d'abord reculer, puis fuir en désordre au-devant de deux régiments anglais, ce qui mit la confusion dans leurs rangs (1). » C'est en accourant pour remédier au désordre que Wolfe, au retour, fut atteint d'une balle au poignet.

Les nôtres furent également les derniers à quitter le champ de bataille, « disputant le terrain pouce à pouce » aux fameux montagnards écossais. « Leur intrépide conduite fit briller un rayon de gloire sur cette funeste journée des Plaines d'Abraham (2). »

NOTES FINALES SUR LES ANCÊTRES

Nos compatriotes canadiens regagnèrent leurs foyers dans les derniers jours d'octobre, et furent obligés, en retournant sur leurs terres avec leurs femmes et leurs enfants, « de s'y cabaner à la façon des Indiens ». Saint-Nicolas n'avait pas échappé aux ra-

(1) *Les batailles des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foy*, par P.-B. Casgrain, p. 46.

(2) *Le Marquis de Montcalm*, par Thomas Chapais, p. 662.

vages des Anglais ; Garneau le dit expressément (1) et son témoignage est confirmé par un article paru dans la Gazette de Québec, le 27 septembre 1764, où nous apprenons *qu'avant la guerre il y avait à Saint-Nicolas un fort beau moulin à scie et qu'un moulin à farine construit en bois l'était en pierre avant la guerre* (2).

Parmi les habitants de Saint-Nicolas qui eurent à souffrir « énormément » dans leurs biens des horreurs de la guerre, nous ferons mention d'Étienne Martineau qui se décida, vers 1768, à émigrer pour la région de Montréal, afin « de mieux assurer l'avenir de sa famille et d'éviter les incursions des Bostonnais » (3).

Et si nos pères durant nombre d'années furent accablés de tant de maux, s'ils essuyèrent tant de traverses, ce ne fut pas sans un dessein miséricordieux de la Providence, qui voulut leur rendre moins pénible leur passage sous une domination étrangère. Par ce changement de maître, Dieu les préservait du

(1) *Histoire du Canada*, t. II, seconde édition p. 307.

(2) *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, par J.-E. Roy. vol. II, p. 376.

(3) *Généalogie de la famille Martineau-Lormière*, par le P. Marcel Martineau, S.J.

souffle empoisonné des idées révolutionnaires et voltairiennes qui régnaient alors en France, puis leur faisait éviter ces longues et atroces persécutions dont furent l'objet ceux qui, sur le sol de la mère patrie, voulurent demeurer fidèlement attachés au double idéal religieux et national qu'ils tenaient des aïeux.

Mais avant cette séparation définitive, la victoire daigna sourire une dernière fois aux armes françaises, à la bataille de Sainte-Foy, où Lévis, le 28 avril, prenait la revanche de la défaite de Montcalm huit mois auparavant. Puis vinrent la capitulation de Montréal, 8 septembre 1760 (1), et le traité de Paris, 10 février 1763, par lequel la France cédait sa colonie du Canada à son ennemie séculaire, l'Angleterre.

*Alors le vieux drapeau, trempé de pleurs amers,
Ferma son aile blanche et repassa les mers* (2).

« Mais la croix était restée, et la croix, c'est la force. Elle brillait au front de nos églises, et nos ancêtres se groupèrent autour d'elle (3). » Le clergé, toujours éminem-

(1) Les portes de Québec s'étaient ouvertes aux Anglais le 18 septembre 1759.

(2) Louis Fréchette, dans *Notre histoire, de la Légende d'un peuple*.

(3) *Discours et Conférences*, par Thomas Chapais.

ment patriote et dévoué, fut l'ange consolateur et le guide sûr et éclairé des Canadiens en ces temps d'épreuves et aux jours des grandes tribulations. Sous son inspiration, ils résolurent de vider autant que possible leurs différends à l'amiable en recourant, à l'occasion, aux lumières de leur pasteur ou des co-paroissiens dignes de leur confiance.

C'est ainsi, pour citer un exemple, que Joseph-Marie Martineau, le trisaïeul de Fréchette, fut choisi comme l'un des arbitres dans une grave difficulté suscitée en 1767 à propos de voirie (1). Ce Joseph-Marie était non seulement un homme de bon conseil, ayant du tact et de l'entregent, mais il paraît avoir eu le génie des affaires. Lors de son mariage avec Geneviève Lemay, il ne possédait qu'une terre d'un arpent et demi de front sur trente de profondeur, et après moins d'un quart de siècle il était propriétaire foncier de cinq immeubles. A la lecture du contrat de mariage de son fils Louis-Joseph, bisaïeul du poète, passé en l'étude de Me Jean-Antoine Panet (2), le 24 juillet 1777,

(1) *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, 3e Vol., p. 19.

(2) Ce notaire devint célèbre par la suite : il fut élu président du premier parlement bas-canadien, 1792, fut l'un des fondateurs du journal *le Canadien*, et, l'année de sa mort, 1815, il faisait partie du Conseil législatif.

on constate que Joseph-Marie détient en premier lieu, « au bord du fleuve », une terre de quatre arpents de front sur quarante de profondeur ; puis deux autres au second rang, de chacune trente arpents de profondeur, ayant l'une un arpent et demi de front et l'autre un arpent et quart ; enfin une quatrième terre au troisième rang d'un arpent et demi de front sur trente de profondeur. Les dimensions de sa cinquième propriété, dans la paroisse avoisinante de Saint-Antoine de Tilly, étaient « d'un arpent et demi de front sur toute la profondeur qu'il peut y avoir du bord du fleuve au bout du second rang ».

Joseph-Marie Martineau était donc un personnage à Saint-Nicolas. Aussi le 8 septembre 1768 (1), fut-il nommé bailli de la paroisse, charge alors importante ; car de 1765, année de leur établissement, jusqu'en 1776, les baillis remplaçaient les anciens capitaines de milice, que le gouvernement n'osait rétablir, car il ne jugeait pas prudent encore d'armer les habitants. A l'église, les baillis avaient l'honneur d'occuper le premier banc de la rangée du milieu, du côté de l'épître.

(1) Voir Jos. Lorimier, dans *l'Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, Appendice, p. II. Au nom de famille Martineau a été substitué le surnom Lormière, devenu par altération Lorimier.

Les baillis étaient chargés de la voirie et de tout ce qui concernait l'ordre public dans les paroisses de leur résidence. Aux portes des églises, ils donnaient lecture des proclamations ou ordonnances du gouvernement.

A la session du parlement de 1795, fut votée une loi relative « aux chemins et ponts » et où l'on « établissait un système de voirie à peu près complet sous la surveillance d'inspecteurs préposés à cette fin ». Parmi les premiers officiers de voirie qui furent élus dans la seigneurie de Lauzon sous l'empire de cette nouvelle loi, figure, en qualité de sous-voyer, Louis-Joseph Martineau (1), bisaïeul de Fréchette. Comme son père Joseph-Marie, il eut donc à s'occuper de voirie.

Louis-Joseph ayant un bel organe, fut maître-chantre de la paroisse pendant plus d'un demi-siècle. Il mourut des suites d'une hernie et « eut la force d'accompagner, de son lit à la porte de sa maison, le prêtre qui était venu lui administrer les derniers sacrements. » Il fut inhumé dans l'église.

Le surnom de Lormière n'est plus en usage à Saint-Nicolas, et Louis Martineau, aïeul de Fréchette, fut, croyons-nous, le der-

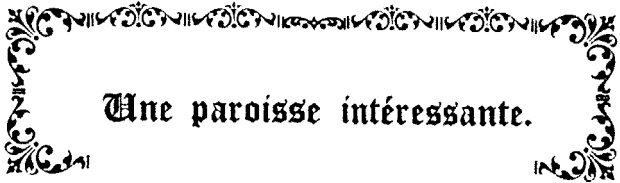
(1) *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, 3e Vol., p. 276.

nier à le porter ; il était frère de David Martineau, grand-père de L.-H. Filteau, à qui nous sommes redevables de la généalogie Martineau, celle surtout qui nous a servi de guide dans nos recherches (1).

Les ancêtres dont nous venons de parler furent tous des laborieux qui s'acharnèrent à tirer du sol leur subsistance et obtinrent parfois l'aisance ; ils connurent les longs et pénibles jours d'épreuves, mais, hommes de foi profonde, ils pesaient tout au regard de l'éternité et témoignaient d'une admirable résignation ; enfin gens sobres et d'une parfaite probité, ils commandèrent l'estime de leurs paroissiens et méritèrent, du moins quelques-uns, les responsabilités de charges importantes. Leurs descendants ont donc de qui tenir et n'auront garde d'oublier que bon sang ne peut mentir.

(1) « L.-H. Filteau fut employé pendant trente-cinq ans au ministère des Chemins de fer, à Ottawa, et mourut au mois d'octobre 1917. » *La Paroisse de Saint-Nicolas*, par Hormisdas Magnan, p. 28





Une paroisse intéressante.

O Canadiens-français, peuple au cœur
d'or et aux clochers d'argent !

(Mgr Forbin Janson.)

Si l'on excepte Mathurin Martineau, qui avait définitivement élu domicile à l'Ancienne-Lorette, tous les ancêtres tant paternels que maternels de Louis Fréchette, vécurent à Saint-Nicolas durant au moins un nombre considérable d'années et pour la plupart, c'est même en ce lieu que s'écoulèrent entièrement les jours de leur pèlerinage terrestre.

Aussi pour ceux de nos lecteurs qui ne sont pas familiers avec la région québécoise, il est opportun, croyons-nous, de nous arrêter un instant à cette pittoresque paroisse pour dès l'abord en localiser l'emplacement.

En face de Québec, sur la rive sud du fleuve, s'étend la très importante seigneurie de Lauzon qui forme un quadrilatère presque parfait ayant une superficie de six lieues de côté. Le long du Saint-Laurent dans cette seigneurie, s'échelonnent, à partir de la rive

droite de la rivière Chaudière, les belles paroisses de Saint-Romuald, Saint-David, Notre-Dame de Lévis, Bienville et Saint-Joseph de Lauzon, n'ayant pour pendant sur la rive opposée de la Chaudière que le vaste territoire de Saint-Nicolas.

De sa haute falaise aux schistes rouges, Saint-Nicolas regarde complaisamment les paroisses de l'autre rive du fleuve, d'où lui vinrent ses premiers colons, entre autres : Sillery, la Pointe-aux-Trembles et les deux voisines d'en face : Saint-Augustin, qui donna naissance à notre historien national, Garneau, et Saint-Félix du Cap-Rouge où s'ancre dans le sol l'une des deux énormes culées de cette merveille de la mécanique moderne dénommée « le pont de Québec ». La cité de Champlain projette sans doute d'englober un jour Sillery pour alors atteindre effectivement le pont, à l'extrémité de la paroisse avoisinante.

Le formidable massif de maçonnerie où s'appuie l'autre extrémité du pont, repose sur le roc même de Saint-Nicolas, à l'embouchure de la Chaudière. Aussi une plus grande facilité d'accès à la ville a-t-elle fait naître chez les habitants de Saint-Nicolas l'espoir de jours de plus en plus prospères.

Saint-Nicolas est une vieille paroisse dont l'organisation remonte à l'année 1694 ; et les registres des baptêmes, mariages et sépultures s'ouvrirent le jour de Noël ou 25 décembre de cette année. Onze ans auparavant, en 1683, on ne comptait en la mission de Villieu (Saint-Nicolas) que quatre familles et dix âmes (1) ; mais un personnage qui joua un rôle remarquable dans la colonie, Claude Bermen de la Martinière (2), administrateur de la seigneurie de Lauzon, durant une vingtaine d'années, travailla activement aux progrès matériels et au peuplement du territoire de cette mission, à laquelle, en son honneur, on donna comme titulaire le nom de la paroisse dont il était lui-même originaire, Saint-Nicolas, de la Ferté-Vidame, dans l'évêché de Chartres.

Les premiers colons de Saint-Nicolas, avons-nous dit, venaient des paroisses de la

(1) Plan général des Missions, fait en 1683, sous Mgr de Laval.

(2) M. de la Martinière exerça les fonctions de juge prévôt, dans la seigneurie de Beauport, devint conseiller au Conseil supérieur et lieutenant civil à Québec. Ayant épousé la veuve du grand sénéchal Jean de Lauzon, il devint administrateur de la seigneurie de ce nom.

rive nord ; aussi parents, amis et connaissances des deux côtés du fleuve aimaient-ils à se rendre visite. « Il leur suffisait, au dire de M. Hormisdas Magnan, d'une petite demi-heure. En hissant quelques verges de toile à leur mât, la brise et la marée aidant, ils allaient d'une rive à l'autre, sans trop de difficultés. En hiver, quand le pont de glace reliait les deux rives du fleuve, les colons échangeaient de joyeuses visites, surtout durant les fêtes du jour de l'an. Les anciens de la paroisse de Saint-Nicolas ont gardé le souvenir de ces aimables relations et en ont même fait revivre la coutume (1). »

Baignant ses pieds dans l'onde du fleuve ; arrosée par maints cours d'eau et couverte de forêts giboyeuses, les produits de la chasse et de la pêche, à Saint-Nicolas, furent dans chaque famille, durant plus d'un siècle, un appoint économique des plus importants. Aussi les disciples de saint Hubert et les amateurs de pêche ont-ils continué à y foisonner jusqu'à nos jours, et des échos de

(1) *La Paroisse de Saint-Nicolas*, par Hosmisdas Magnan.

leurs exploits cynégétiques et halieutiques sont parvenus jusqu'à nous (1).

L'abondante réserve d'essences forestières, à Saint-Nicolas, amena, vers 1830, la construction des célèbres chantiers Ross, qui imprimèrent à la paroisse son plus intense essor industriel et commercial, et firent surgir, dans le voisinage de la belle et spacieuse résidence du bourgeois, un nouveau village d'une quarantaine de maisons.

Ces chantiers, comme ceux d'ailleurs dont parle Louis Fréchette dans ses mémoires intimes, pour une autre partie de la côte de Lauzon, devaient un jour disparaître et occasionner un fléchissement de plusieurs centaines d'âmes dans le mouvement de la

(1) Analysant en quelques pages les mémoires intimes très intéressants de Mgr Benjamin Paquet, son neveu, Mgr L.-A. Paquet, a écrit en rapport à notre sujet : « Nous ne pouvons retracer au long, les amusements de pêche et de chasse mentionnés dans ces mémoires et dont certaines descriptions très exactes ne sont pas sans une portée et une valeur historique même générale. » Puis le remarquable écrivain donne deux extraits relatifs, l'un à la pêche à l'anguille où, pour engin, l'amateur est muni d'une simple ligne, et l'autre à la façon « d'emprisonner sous les mailles sournois d'un rets une volée de pigeons sauvages, gentils et succulents ». (Études et appréciations, Mélanges Canadiens, par Mgr L.-A. Paquet).

Sir A.-B. Routhier, dans son éloquent éloge de l'abbé Louis-Honoré Paquet, nous apprend que les plaisirs favoris de son regretté ami furent les exercices de la chasse et de la pêche.

population paroissiale. Il y a encore à l'heure actuelle trois scieries dans Saint-Nicolas.

ÉDUCATION

Au temps où l'industrie forestière était exploitée sur une grande échelle, la grande cause de l'éducation prenait à Saint-Nicolas de plus en plus d'importance ; et dès 1831 la paroisse comptait huit maîtres d'école, dont l'un, Joseph Croteau, précepteur de Mgr Benjamin Paquet, suivait les méthodes d'enseignement les plus perfectionnées et acquit de la notoriété par tout le comté de Dorchester, dont le territoire, d'après l'historien J.-E. Roy, correspondait alors exactement à celui de la seigneurie Lauzon.

Le titulaire de l'école modèle, en 1859, était Jean-Baptiste Cloutier, qui devint par la suite l'un des professeurs les plus distingués de l'école normale Laval et le fondateur de l'excellente revue pédagogique *l'Enseignement Primaire*, que dirige depuis déjà plus d'une trentaine d'années, avec le talent et le succès que l'on sait, M. le commandeur C.-J. Magnan, inspecteur général de nos écoles. La paroisse possède outre un couvent des sœurs de la Charité, qui s'y livrent à l'en-

seignement, plusieurs écoles fréquentées par environ deux cent trente enfants.

AGRICULTURE

Avant tout, Saint-Nicolas est une paroisse essentiellement agricole. Ses premiers colons d'abord tous défricheurs durent, pour se tailler un domaine sur la rive laurentienne, entrer en lutte contre la forêt ; abattre des arbres de haute futaie ; se livrer au pénible labeur d'essoucher et faire de la terre neuve. Mais enfin « le sol se déchire ; les fossés et les rigoles se creusent ; les clôtures s'élèvent et s'alignent ; les pierres disparaissent des champs et s'amassent en des chaînes régulières ; les épines et les ronces sont arrachées ; la culture s'avance ; la forêt recule (1). »

Comme partout ailleurs, les procédés de culture furent longtemps routiniers ; mais sur un terrain vierge et recouvert d'humus, la moisson ne pouvait manquer d'être rémunératrice ; et l'excédant des récoltes était vendu à l'île Royale (Cap-Breton) ou envoyé aux Antilles pour être employé à des échanges contre d'autres produits.

(1) *Mélanges canadiens*, par Mgr L.-A. Paquet, p. 32.

La culture de la pomme de terre ne s'introduisit au Canada que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, et encore dans les jardins seulement. C'est vers 1840 qu'à Saint-Nicolas on résolut de cultiver le précieux tubercule sur une grande échelle. Vers cette époque également plusieurs agriculteurs d'intelligente initiative se mirent au courant des meilleures méthodes de culture et opérèrent dans leurs travaux agricoles une telle révolution que les produits de leurs terres firent prime durant nombre d'années sur le marché de Québec. Aussi l'excellent historien de Lauzon, J.-E. Roy, affirme que la paroisse de Saint-Nicolas est renommée pour sa culture intelligente, ses vergers et le grand nombre d'hommes marquants auxquels elle a donné le jour (1). Il existe à Saint-Nicolas deux moulins à farine, deux beurreries, un cercle agricole et une société coopérative.

RELIGION

Si l'on juge de l'arbre à ses fruits, Saint-Nicolas a toujours été une paroisse profondé-

(1) *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. I, Introduction.

ment religieuse. Monsieur Hormisdas Magnan consacre sept pages de sa monographie grand format « la Paroisse de Saint-Nicolas » à énumérer simplement les religieuses de diverses congrégations nées dans cette paroisse. Citons entre autres la sœur Demers (Apolline Gingras), connue de tout Ottawa comme étant le modèle par excellence de la prévoyante et sage économe, et qui a exercé la fonction de supérieure générale des sœurs Grises de la Croix ; puis, à l'institut du Bon-Pasteur de Québec, la sœur Saint-Jean-Berchmans (Christine Moffet), artiste peintre dont une série de tableaux est hautement appréciée des connaisseurs.

Parmi les religieux sortis de cette paroisse, le père Louis (Jean Demers) a été le dernier Récollet de son ordre au Canada ; et le frère Oblat Joseph Moffet fut le créateur du grand mouvement de colonisation du Témiscamingue, dont un canton d'ailleurs porte le nom. Le frère Marie-Victorin a consacré au frère Moffet plusieurs pages intéressantes de ses Croquis laurentiens (1).

(1) *Le Canada français*, février 1919.

Que d'hommes marquants dans le clergé séculier ont vu le jour à Saint-Nicolas, dont un des fils, Mgr Modeste Demers, fut premier évêque de Vancouver. Malgré le cadre restreint de cet article, nous ne pouvons taire quelques noms.

M. Jérôme Demers, neveu du père Louis, Récollet, « fut en quelque sorte l'oracle de ses compatriotes, à qui les générations de cinquante années durent, avec la moelle philosophique de leur esprit, l'aliment substantiel de leur vie (1). »

La belle famille Paquet s'est surtout illustrée dans trois de ses membres : Mgr Benjamin Paquet, ancien recteur de l'université Laval et protonotaire apostolique ; son frère, Mgr Louis-Honoré Paquet, orateur sacré de grand talent, digne successeur comme professeur de philosophie, du célèbre abbé Chandonnet et titulaire renommé, près d'un quart de siècle durant, de l'une des deux chaires de dogme à l'université Laval ; puis le neveu des deux précédents, Mgr Louis-Adolphe Paquet, protonotaire apostolique, vicaire général, membre de la Société Royale du Canada et auteur d'ouvrages d'une très

(1) *Études et appréciations*, par Mgr L.-A. Paquet, p. 155.

haute importance, lesquels, au dire d'un ami, devraient être l'objet d'une lecture assidue de la part de l'élite dirigeante.

M. l'abbé H.-A. Scott, curé de Sainte-Foy, docteur en théologie, membre de la Société Royale du Canada, et auteur bien connu de « l'Histoire de Notre-Dame de Sainte-Foy » ; ainsi que M. l'abbé J.-H. Fréchette, curé de Sainte-Claire, sont également natifs de Saint-Nicolas.

L'atmosphère si religieuse qu'on respire dans cette paroisse s'est manifestée en des occurrences les plus diverses. Le vent faisait-il craquer les mâts du petit bateau à voiles et à rames faisant la navette entre Saint-Nicolas et Québec, aussitôt on récitait à haute voix le chapelet ou les litanies de la très sainte Vierge. Un jour, le professeur Joseph Croteau loue un petit bateau à vapeur pour conduire ses élèves à Québec, leur faire visiter les principales églises et, en passant, les édifices les plus remarquables de la ville. Chaque soir des jours du carême, dans les foyers éloignés de l'église paroissiale, se récite en commun le chapelet, bien que la famille soit ordinairement représentée par un ou plusieurs membres à la prière et à l'instruction qui se font à l'église. Mgr Benjamin Paquet nous dit

avoir vécu neuf ans à Rome où il a assisté « aux plus imposantes cérémonies religieuses des grands basiliques de la Ville éternelle » et cependant ce qui l'émeut davantage, c'est le souvenir des offices divins célébrés le dimanche et les jours de fête dans l'église de sa paroisse natale (1).

On se rend facilement compte comment une population laborieuse et intelligente comme celle de Saint-Nicolas ou de tout centre essentiellement agricole qui n'a pas à redouter la contamination des grandes agglomérations urbaines ; on se rend, dis-je, facilement compte comment une population de cette nature peut se conserver vigoureuse, très morale et foncièrement religieuse. Les fils de la bonne glèbe, ceux qui attendent du sol toute leur subsistance, se sentent davantage dépendants de Celui qui fait mûrir les moissons, qui dispose à son gré des pluies et des rayons de soleil, des orages à grêle et des gelées hâtives ; ils comprennent mieux la nécessité de recourir incessamment à la prière, de s'unir fraternellement à leurs co-paroissiens pour former une même famille religieuse et obtenir plus efficacement par l'entremise du

(1) *Mémoires intimes*, cités par Mgr L.-A. Paquet.

curé, leur pasteur et père commun, les pluies du ciel qui fécondent le sol arrosé de leurs sueurs.

Puis les rudes travaux des champs au sein d'une atmosphère pure et vivifiante sont créateurs d'énergie et de robuste santé. On rencontre assez rarement à la campagne ces visages anémiques, ces figures exsangues et ces natures débiles que versent à flots dans les villes, usines, ateliers et manufactures. Ajoutons que le spectacle d'une constante belle nature contribue à élever comme naturellement l'âme au-dessus du terre-à-terre des travaux matériels.

AMOUR DU SOL NATAL

Nous n'avons pas dessein de nous étendre davantage sur l'intéressante paroisse de Saint-Nicolas, mais à l'occasion de cet article, des réminiscences que nous allons rappeler ont été éveillées en nous du fait que Mgr Benjamin Paquet a écrit ses mémoires au sein des splendeurs de Rome et qu'il y sentait alors plus vivace que jamais son amour du sol natal.

L'association des idées nous a remémoré un remarquable écrivain ou mieux encore, un

défenseur ou chevalier de notre belle langue au XVI^e siècle : Joachim du Bellay, le célèbre auteur de la « Défense et illustration de la langue française », ouvrage paru en 1549. Du Bellay est la plus remarquable étoile du groupe de la Pléiade, après Ronsard. Son parent, le cardinal Jean du Bellay, ambassadeur auprès du Saint-Siège, se l'étant attaché comme intendant de sa maison, le poète séjourna quatre années à Rome. Dans la ville éternelle, du Bellay se trouva dans les mêmes dispositions d'esprit ou état d'âme que devait éprouver trois siècles et demi plus tard, Mgr Benjamin Paquet, et la nostalgie du pays natal lui inspira le charmant recueil de sonnets qui a pour titre : *les Regrets*, qu'il écrivit à Rome même. On sait que du Bellay est né à Liré, aujourd'hui petite ville de l'Anjou, et jamais nous ne nous lassons de relire le sonnet suivant que plusieurs d'ailleurs savent par cœur, surtout le deuxième quatrain.

LE SOL NATAL

*Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme celui-là qui conquiert la toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre avec ses parents le reste de son âge.*

*Quand reverrai-je, hélas ! de mon petit village
Fumer la cheminée ? Et en quelle saison
Reverrai-je le clos de ma pauvre maison
Qui m'est une province et beaucoup davantage !*

*Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux
Que des palais romains le front audacieux.
Plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine ;*

*Plus mon Loir (1) gaulois que le Tibre latin,
Plus mon petit Liré que le mont Palatin
Et plus que l'air marin la douceur angevine.*

Et comme l'attachement au sol natal s'étend à la grande patrie, c'est du cœur de du Bellay, alors en Angleterre, que jaillit ce cri d'une âme bellement patriote :

Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie.

Il s'attira d'ailleurs de la part d'un survivant de l'école de Marot, Charles Fontaine, ce reproche très élogieux pour lui, d'avoir introduit le vocable « patrie » dans la langue française (2).

A Joachim du Bellay, succède dans notre esprit le chantre le plus harmonieux au XIX^e siècle, Lamartine. C'est lorsqu'il fût secrétaire d'ambassade, à Florence, que l'auteur

(1) Du Bellay ayant écrit *Loyre*, l'hémistiche était complet.

(2) Fontaine se trompait, le mot « patrie » remonte au moins au temps de Charles VII (voir Littré).

des « Harmonies poétiques » composa l'admirable élégie intitulée « Milly, ou la terre natale » : d'ailleurs il fait allusion à ce séjour dès la première strophe :

*Pourquoi le prononcer ce nom de la patrie ?
Dans son brillant exil mon cœur en a frémi.
Il résonne de loin dans mon âme attendrie,
Comme les pas connus ou la voix d'un ami.*

*Chaumière où du foyer étincelait la flamme,
Toits que le pèlerin aimait à voir fumer,
Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?*

Puis le magique poète énumère les diverses beautés des pays ensoleillés qu'il a visités, mais son « cœur n'est pas là » ; il décrit Milly tout à fait dénué des avantages qu'il vient de rappeler, et « c'est là qu'est son cœur ». Ici Lamartine se rencontre avec l'auteur du « Génie du Christianisme » faisant remarquer « que plus le sol d'un pays est ingrat, plus le climat en est rude, plus on a souffert dans ce pays et plus il a de charmes pour nous. » Chateaubriand se demande alors par quelles fortes attaches nous sommes enchaînés au lieu natal : « C'est peut-être le sourire d'une mère, d'un père, d'une sœur : ce sont les circonstances les plus simples ou mêmes les plus triviales : un chien qui aboy-

ait la nuit dans la campagne, un rossignol qui revenait tous les ans dans le verger, le nid de l'hirondelle à la fenêtre, le clocher de l'église qu'on voyait au-dessus des arbres, etc. ; petits moyens qui démontrent la réalité d'une Providence qui a pour ainsi dire attaché les pieds de l'homme au sol natal par un aimant invincible (1). »

Il faut avoir quitté le pays qui nous a vus naître pour éprouver combien fortement nous lui sommes attachés. C'est au retour d'un voyage en Europe, que Crémazie a composé ces strophes dont le chant, sur l'air de « Ma Normandie », nous a si vivement impressionné lorsque, tout jeune, nous assistions un jour à une distribution de prix : comme tout le monde les a lues, nous ne citerons que la mieux appropriée à notre sujet :

*J'ai vu le ciel de l'Italie,
Rome et ses palais enchantés ;
J'ai vu notre mère patrie,
La noble France et ses beautés.
En saluant chaque contrée,
Je me disais au fond du cœur :
Chez nous la vie est moins dorée,
Mais on y trouve le bonheur.*

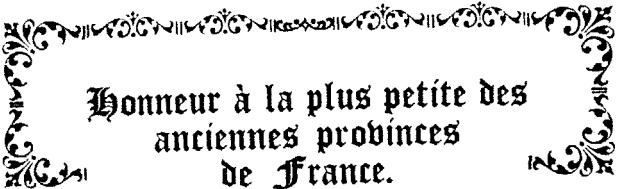
(1) *Génie du Christianisme*, 1re partie, livre V, chap. XIV.

Cet amour instinctif, pour le coin de terre où nous sommes nés et qui embrasse également la grande patrie qui le protège ; l'attachement aux institutions, aux lois, aux mœurs et coutumes du pays, doit être entretenu et raffermi. Nous devons même chercher à l'accroître constamment à l'encontre de la théorie des utopistes de l'humanitarisme tendant à supprimer toutes frontières entre les divers États, sous prétexte que le bien général de l'humanité prime celui d'une nation quelconque. Tout au contraire, les nationalités étrangères ne sont-elles pas pour nous comme autant de personnes morales dont nous saurons d'autant mieux respecter les droits et privilèges que nous tiendrons davantage à ce qu'on respecte les nôtres !

Pour vivifier notre patriotisme et le rendre plus intense, développons de plus en plus chez nous le sentiment d'une légitime fierté pour la race dont nous sommes issus, pour ses mœurs exemplaires, ses saines et fortes traditions, par le récit des gestes glorieux de nos pères et en ne cessant de redire leurs manifestations de grande foi religieuse, d'ardent patriotisme et de respect des institutions établies.

Gardons-nous de négliger l'étude sérieuse de notre histoire : elle nous apprend à demeurer en réalité les plus loyaux sujets de l'Angleterre, parce que les premiers occupants et les plus attachés au sol, et à garder au fond de notre cœur un profond et sincère attachement à la patrie de nos aïeux. Mais ne l'oublions jamais, avant tout soyons Canadiens ; nos bras et nos cœurs au pays et à ses œuvres, puis à la suite de sir Georges-Étienne Cartier aimons à chanter : « O Canada, mon pays, mes amours ! »





Honneur à la plus petite des anciennes provinces de France.

L'uniformité de la loi que nous subissons, conquête autrefois tant célébrée de la Révolution, apparaît actuellement comme un vice capital.

(GUY CHARDONCHAMP.)

Nos gros dictionnaires, même encyclopédiques, ne nous renseignent guère, si ce n'est de façon fort incomplète ou erronée, sur ce que furent les vieilles provinces de notre ancienne mère patrie. Aussi le vicomte de Romanet, dans un ouvrage relativement récent, relève-t-il comme tout à fait fausse la définition que donne de la province le Nouveau Larousse Illustré (1). Dans leurs œuvres lexicographiques, Littré, Hatzfeld et Darmesteter, Claude Augé, etc., n'indiquent nullement le rôle restreint rempli en province

(1) *Les Provinces de France*, par le vicomte de Romanet, ancien élève de l'École des Chartes, 1913. Nous y avons puisé la plupart des renseignements de cet article relatifs aux provinces de l'ancien régime : ils concordent avec ceux que donne le maître historien Fustel de Coulanges.

par les agents ou représentants du pouvoir central, qui n'y résidaient que pour veiller aux intérêts généraux du pays. Pas un mot rappelant au chercheur avide de renseignements que chaque province jouissait d'une autonomie quasi complète au point de vue de l'administration locale, et ce jusqu'à la date néfaste de 1789, où elle fut abolie : d'où la parole, portée en épigraphe, du célèbre jurisconsulte Guy Chardonchamp.

Cette parole n'est-elle pas un hommage anticipé rendu à la clairvoyance de ceux qui, de nos jours, mettent le public en garde contre la tentative faite par des associations de légistes d'uniformiser les lois civiles du Canada (1) ?

ORIGINE DES PROVINCES FRANÇAISES

Pour avoir une notion suffisamment exacte des provinces d'où émigrèrent nos pères pour venir s'établir sur les rives laurentiennes, il faut remonter à l'époque gauloise. Quand Jules César en fit la conquête, la Gaule était habitée par un grand nombre de petits peuples indépendants les uns des autres et formant autant de différents minimes États.

(1) *La Défense de nos lois françaises*, par Antonio Perrault.

Rome se garda bien de briser ces corps politiques, auxquels elle donna le nom de cités (1). Or, c'est précisément à ces cités que correspondaient les provinces de la France d'avant 1789.

CE QUI CARACTÉRISE LA PROVINCE

D'après l'Académie, édition de 1762, la province est « une étendue considérable de pays dans laquelle on comprend plusieurs villes, bourgs et villages. » Une ville seule ne pouvait constituer une province, lors même que ses habitants eussent été plus nombreux que ceux de plusieurs provinces réunies (2).

Les grandes et barbares invasions du Ve siècle bouleversèrent la Gaule sans cependant l'asservir ou l'écraser (3).

(1) « Dans la Gaule soumise à Rome, on comptait environ quatre-vingts peuples. » « Ce que l'on appelait une cité était bien plus qu'une ville et sa banlieue : c'était politiquement un corps organisé, qui se souvenait d'avoir été un État souverain. » (Fustel de Coulanges, *Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France*, Vol. I.)

(2) A tort, croyons-nous, M. Benjamin Sulte, dans son *Histoire des Canadiens français*, à propos de recensement, désigne l'Aunis par sa capitale, la Rochelle.

(3) « Tous les documents du temps attestent que la population gauloise resta dans les mêmes conditions sociales où elle se trouvait avant l'arrivée des Germains. » (Fustel de Coulanges, *ib.*)

Il faut conclure de ce qui précède que la province française n'eut pas pour origine l'institution royale, qu'elle fut « un organe de l'autonomie locale » et non du gouvernement central, comme le furent les bailliages, les gouvernements militaires, les généralités et les intendances (1).

Dans chaque province, les usages anciens et généraux avaient force de loi sous le nom de « coutume ». Or, seul, le changement des mœurs, dit le vicomte de Romanet, pouvait à la longue lui ajouter ou lui retrancher quelque chose, et avant d'entrer dans la coutume écrite, ces nouveautés faisaient un long stage dans la jurisprudence pratique. « Le roi, dit encore le même auteur, considérait le droit civil, objet des coutumes, comme un domaine privé dans lequel il n'avait pas à s'immiscer (2). » Les provinces furent donc de petites patries que le roi avait soudées les

(1) Le *bailliage*, tribunal de justice dans le nord de la France, répondait à la *sénéchaussée* dans le sud. La *généralité* était une circonscription financière à la tête de laquelle était placé, au XVI^e siècle, un receveur général des finances. Au XVII^e siècle, à partir de Richelieu, le rôle des *intendants* de justice, police et finance étant devenu prépondérant, la circonscription des généralités se confondit avec celle des intendances.

(2) Ce sont les États provinciaux qui avaient la mission de pourvoir à l'administration locale.

unes aux autres par un travail persévérant de huit siècles et dont l'ensemble a formé la France (1).

Nous ne saurions trop le répéter, nous avons l'avantage, nous, du Québec, d'habiter la plus vieille province du Canada, la province mère d'où les nôtres ont essaimé un peu partout à travers le pays et au delà de la ligne 45e. Nous avons nos mœurs, nos coutumes, nos institutions et nos lois, auxquelles nous saurons nous montrer fidèles en ne les modifiant qu'à bon escient. Nous avons un système d'éducation qu'en certains milieux on nous envie et que nous voudrions sans cesse améliorer sans tout bouleverser ou révolutionner. Nous possédons enfin de fortes, saines et admirables traditions d'attachement au sol, à notre langue et à notre foi : héritage sacré que nous tenons de nos pères et que nous nous ferons un devoir de garder avec un soin jaloux pour le transmettre dans son intégrité aux générations futures.

L'AUNIS

Entre toutes les provinces de France, la plus petite, ordinairement désignée sous le

(1) Le vicomte de Romanet, *les Provinces de France*.

nom de « pays de l'Aunis », doit nous être particulièrement chère, car relativement à son étendue, elle a jadis fourni plus que les autres des recrues ou colons à la Nouvelle-France. Ainsi la Normandie vient en tête de trente-six provinces pour le nombre de ses émigrants, six cent quatre-vingt-trois arrivés au Canada au XVII^e siècle, et l'Aunis, en troisième lieu, avec quatre cent trois colons (1). Mais cette dernière est de superficie si restreinte qu'il a fallu lui ajouter la Saintonge et une partie du Poitou pour former le seul département de la Charente-Inférieure, tandis que la Normandie, de population plus dense, correspond à cinq grands départements et aurait dû, proportionnellement à l'Aunis, nous envoyer au moins dix mille émigrants au lieu de sept cents. Au XVIII^e siècle, le mouvement colonisateur se ralentit considérablement et il vint moins de recrues du nord de la France que des provinces de l'ouest ; de ce chef s'accrut encore la proportion de colons en faveur de l'Aunis.

Par suite du désastreux traité de Brétigny, la France avait été contrainte de céder

(1) *De l'origine des Canadiens français*, par l'abbé S.-A. Lortie, *Bulletin du Parler français*, mai 1903.

à l'Angleterre les provinces du sud de la Loire ; onze ans après, en 1371, à l'approche de Du Guesclin, les Aunisiens se soulevèrent, chassèrent les Anglais et ne voulurent reconnaître d'autre souverain que le roi de France. Pour récompenser cette éclatante démonstration de patriotisme, le pays de l'Aunis reconquit son indépendance particulière et fut détaché de la Saintonge comme jadis il l'avait été du Poitou. Depuis cette date mémorable, les Aunisiens se montrèrent constamment jaloux de leur autonomie provinciale.

Louis XVI avait ordonné, pour le 17 septembre 1787, la réunion à la Rochelle, capitale de l'Aunis, des représentants de cette province et de la Saintonge. L'assemblée n'eut pas lieu, car les notables de la Rochelle, leur maire en tête, s'y opposèrent pour les raisons suivantes :

1° « Les lois coutumières de l'Aunis et de la Saintonge ne sont pas les mêmes ;

2° La nature des domaines et des propriétés foncières est absolument différente ;

3° Nos intérêts de commerce se croisent sur trop d'objets pour que cette rivalité n'influe pas sur les délibérations.

4° Enfin la Saintonge présente une supériorité de population et d'étendue qui rendrait

les habitants du pays d'Aunis victimes de l'infériorité constante des suffrages. »

Ce furent les États provinciaux qui désignèrent les représentants de l'Aunis aux États généraux de 1789.

Les principaux centres actuels d'activité au pays de l'Aunis sont la Rochelle, Rochefort, Marans et Surgères.

Le nom de la capitale aunisienne est inséparable de notre histoire ; la Rochelle a été en France, au XVIII^e siècle surtout, le principal port d'embarquement ou d'expédition à destination de Québec, et, lorsqu'il fut question de céder le Canada à l'Angleterre, seule cette importante ville parut s'intéresser à notre sort (1). L'industrie de la Rochelle rappelle en partie celle de la ville de Québec, car elle comprend d'abord des tanneries, corroiries et ateliers de constructions navales ; puis des tonnelleries, scieries mécaniques, ganteries, etc. Elle fait un commerce actif de céréales, charbons, vins, sels, eaux-de-vie des Cha-

(1) « La Chambre de commerce de la Rochelle écrivit, le 10 novembre 1761, aux différentes chambres commerciales des grands ports de mer français, leur demandant d'intervenir auprès du gouvernement pour tâcher de conserver le Canada. (Benjamin Sulte, dans les *Mélanges Historiques*, vol. 2, p. 21, par Gérard Malchelosse.)

rentes, etc. Nul n'ignore que la patrie de Tallemont des Réaux était au XVI^e siècle la place forte par excellence des protestants, dont la puissance fut détruite par Richelieu en 1628.

Rochefort, d'où, en 1815, s'embarqua Napoléon I^{er} pour l'Angleterre, a deux ports importants : l'un militaire et l'autre de commerce. A Rochefort débuta et mourut le Moyne de Châteauguay, né à Montréal en 1683 et qui, après avoir servi sous d'Iberville, devint gouverneur de l'île Royale (Cap-Breton) en 1745. Rochefort est la patrie du comte de la Galissonnière, le brillant gouverneur intérimaire du Canada, dont le grand savoir étonna si fort le naturaliste suédois Kalm et le faisait passer auprès de quelques-uns de ses administrés pour avoir « une connaissance surnaturelle des choses ». A son retour en France, la Galissonnière devint chef d'escadre, et en 1756 se couvrit de gloire par la défaite complète qu'il infligea à l'amiral Byng.

Marans est un grand marché de volailles, bestiaux et grains. Son industrie consiste en fromageries, fabrique de chaux, brasserie et vinaigreries.

Surgères possède une vieille et belle église du XI^e siècle, dont la crypte renferme les tombeaux des barons de Surgères, un ancien château féodal restauré plusieurs fois, des distilleries et vinaigrieres. Son commerce de vins et d'eau-de-vie est actif.

Ferland, à la fin du premier volume de son Histoire du Canada, et Tanguay, dans son Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, nous font connaître les autres localités de l'Aunis d'où émigrèrent de cette minuscule province, nombre de ses enfants qui avaient résolu de planter leur tente en la Nouvelle-France. Et si, parmi l'armée de descendants des hardis pionniers venus du pays de l'Aunis, la plupart furent de vaillants et nobles fils du sol, toutes les classes de la société y sont cependant représentées. A notre connaissance, nous pourrions nommer : un premier ministre de la province de Québec, d'autres ministres d'État à Ottawa et à Québec, un évêque, des juges, des historiens, le fondateur de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, des hommes de lettres, etc. Qu'il suffise de rappeler les familles Marchand, Miville dit Deschênes, Archambault, Duvernay, Coursolles, Rhéaume, Lusignan, Fréchette (celle du poète, car l'ancêtre d'une

autre famille Fréchette venait du Poitou), etc., toutes originaires de l'Aunis.

Le nom de ce petit « pays » devrait donc nous être familier, car des villes, de tous les bourgs, villages et hameaux de son territoire exigu, le cœur des habitants fut le plus constamment tourné vers la Nouvelle-France. Là, parents, amis et connaissances qui leur avaient dit un éternel adieu, menaient, se figuraient-ils, une vie de misère et de grandes privations ; ils y étaient exposés au froid le plus rigoureux d'un interminable hiver ou au terrible danger de périr dans d'atroces souffrances de la part des cruels et si féroces Iroquois. Que d'ardentes supplications adressées au ciel pour obtenir à ces existences si chères la protection divine !

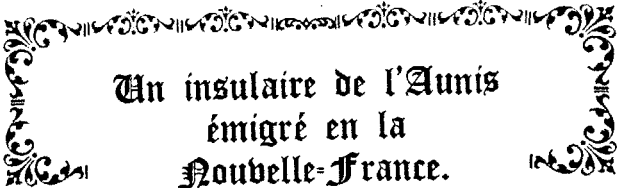
Ne commettons plus l'erreur, comme d'aucuns l'ont fait, de répéter à la suite du P. Charlevoix que les Canadiens descendent presque tous des Normands, puisque trente-six provinces nous ont fourni des recrues et que le groupe d'émigrants de celles de l'ouest de la France l'emporte comme nombre, sur celui des provinces du nord.

Ce qui importe surtout, c'est de revivre l'atmosphère toute religieuse et de pur pa-

triotisme de nos aïeux ; c'est de pratiquer le conseil du poète dans cette chaude recommandation qui jaillit de son âme lorsque, après avoir médité le passé héroïque de nos pères, il s'écriait :

*Marchons sur leur brillante trace,
De leurs vertus suivons la loi;
Ne souffrons pas que rien efface
Et notre langue et notre foi.*





Un insulaire de l'Aunis émigré en la Nouvelle-France.

*Adieu donc, douce mère ; adieu, France amiable ;
Adieu, de tous humains le séjour délectable.*

(MARC LESCARBOT, 3 avril 1606).

La Providence s'est montrée particulièrement prodigue dans l'organisation géologique et géographique du Canada, notre patrie ; et nulle autre région au monde, nous semble-t-il, ne porte aussi profonde empreinte de la puissance et de la munificence divines. Pour le moment et en vue de ce qui doit suivre, nous nous contenterons de rappeler d'un mot quelques-unes des innombrables îles de toutes grandeurs, aux aspects les plus variés, de notre territoire, ceinturé d'archipels sur le littoral tant de l'ouest que du septentrion et de l'est.

Pour nous, l'île du Prince-Édouard, est la « province jardin », qui possède les plus riches pêcheries riveraines du Canada. Les touristes nous parlent de la merveilleuse beau-

té du lac Bras-d'Or, ainsi que des vastes gisements houillers, de l'intense fabrication de l'acier et du fer, des nombreux hauts fourneaux de l'île du Cap-Breton. A l'extrémité occidentale du pays, c'est dans une île, celle de Vancouver, que se trouve Victoria, capitale et principal port de mer de la Colombie-Britannique. Les nappes d'eau de nos lacs de toutes dimensions, nos grands fleuves, nos rivières sont parsemés d'îles qui en agrémentent le parcours et servent de théâtre aux exploits de nos pêcheurs et des nombreux disciples de saint Hubert, ou font le bonheur des paisibles et laborieuses populations qu'elles abritent. C'est dans une île, à 980 milles de l'Atlantique, qu'est assise Montréal, la grande métropole commerciale du Canada. L'île d'Orléans a toujours été renommée pour sa beauté et la remarquable fertilité de son sol. Et nous ne pouvons mieux clore cette courte nomenclature qu'en mentionnant le si poétique groupe des Mille îles, à la sortie du lac Ontario, près de Kingston, dont plusieurs de nos meilleures plumes ont pris à tâche de faire ressortir les paysages étonnamment variés et enchanteurs, lesquels, à chaque saison esti-

vale, attirent de partout des milliers de touristes (1).

Il en va tout autrement de notre ancienne mère patrie lorsqu'il s'agit d'îles, de leur nombre et de leur grandeur(2). Avant l'acquisition de la Corse, en 1768, les deux îles les plus remarquables de France furent celles de Ré et d'Oléron, au petit pays de l'Aunis ; elles sont de superficie inférieure à celle de notre île d'Orléans, dans le voisinage de Québec.

Faisons un brin la connaissance de ces deux îles, que le fondateur de Québec, au temps de sa jeunesse, a dû explorer et parcourir dans toutes les directions, car Brouage, sa

(1) Lire les *Mille Îles*, dans les *Oeuvres complètes* de Crémazie, et dans les *Oiseaux de neige* de Louis Fréchette ; aussi les belles pages d'Arthur Buies, sous cette même rubrique, dans *Récits de Voyages* ; et le récit intéressant paru dans le *Terroir*, numéro d'août 1919, d'une excursion *A travers les Mille Îles* de M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des statistiques de la province de Québec, et président, alors, de la jeune mais très active et brillante Société des Arts, Sciences et Lettres.

(2) Il n'est nullement question ici des colonies françaises, car le territoire de Madagascar l'emporte en superficie sur celui de la France elle-même.

ville natale, se trouve en face de l'île d'Oléron (1).

Imaginons Québec éloignée du Saint-Laurent à 3 milles du rivage, et sise sur le bord d'une anse profonde s'enfonçant dans Limoilou, au lieu d'être nichée sur un cap qui s'avance dans le fleuve : la ville de Champlain nous représentera alors la Rochelle. Si d'une embarcation, au sortir de l'anse, nous apercevons, à notre droite, l'extrémité d'une île couchée dans le fleuve en face de Notre-Dame de Lévis, cette île nous rappellera celle de Ré, dont nous parlerons dans un instant. A notre gauche, l'île d'Orléans, dont l'extrémité orientale côtoie Saint-Joachim jusque vis-à-vis la pointe du Petit-Cap ; cette île, dis-je, pour le Rochelais,

(1) Des chercheurs de nos amis, curieux de tout ce qui se rattache à notre histoire, ont demandé pourquoi le Nouveau Larousse Illustré (voir au mot Aunis) et Ferland, à la fin du premier volume de son *Histoire du Canada*, mentionnent Brouage parmi les localités de l'Aunis et non de la Saintonge. Le problème nous semble facile à résoudre. A la naissance de Champlain, Brouage faisait partie de la Saintonge, mais après la prise, sur les Huguenots, en 1628, de la Rochelle, Richelieu détacha de la Saintonge Brouage et une faible partie du territoire environnant pour former le Brouageois, petite contrée qui dépendait du gouvernement militaire de l'Aunis. Le Brouageois a subsisté plus de cent cinquante ans, c'est-à-dire jusqu'à la formation du département de la Charente-Inférieure, en 1790.

c'est Oléron embellie et agrandie (1). Brouage occuperait alors à peu près l'emplacement de Saint-Anne de Beaupré. Et ainsi nous avons une idée, imparfaite il est vrai, de la position relative de Brouage et des îles d'Oléron et de Ré, vis-à-vis la Rochelle.

Oléron est une île basse et plate, peu boisée et envahie en partie par des dunes. Sa longueur est d'environ 18 milles et sa largeur moyenne de 4 milles. Elle forme deux cantons : le Château, en face de Brouage, et Saint-Pierre, plus au nord. Sa population se livre surtout à la pêche, à la culture des huîtres et à la récolte du varech devant servir d'engrais. Les vignobles produisent un vin médiocre, dont on extrait par distillation des eaux-de-vie de qualité inférieure. On conçoit que Champlain, après avoir contourné et exploré l'île d'Orléans, ait écrit : c'est une île « fort plaisante », puis, dans sa dernière relation, « cette île est très belle, chargée de toutes les sortes de bois que nous avons en France et bordée de prairies du côté du nord ».

(1) L'île d'Orléans a une superficie de 47,923 acres, et Oléron de 37,870 acres. Schrader et Gallouédéc, dans leur *Cours complet de géographie*, donnent en effet à cette dernière île une étendue de 15,326 hectares.

D'une étendue quelque peu inférieure à la moitié de celle d'Oléron, l'île de Ré comprend deux petites presqu'îles : Saint-Martin au sud-est et Ars au nord-ouest ; réunies par un isthme qui, à un certain endroit, mesure à peine 70 mètres. La largeur maximum de l'île est de 4 milles et sa longueur de 15. Ses productions sont à peu près celles d'Oléron ; toutefois l'exploitation des marais salants, prospère dans l'île de Ré, est en décadence à Oléron. Au surplus, la construction navale, à Saint-Martin, ainsi qu'une importante fabrique de ciment et des corderies, constituent un appoint important dans la richesse de l'île.

Les principaux centres d'activité de Ré sont : Saint-Martin, patrie du célèbre explorateur français Nicolas Beaudin, et place fortifiée par Vauban ; Ars et la Flotte : trois bons petits ports. Les Anglais accourus pour secourir la Rochelle assiégée par Richelieu, voulurent, en 1627, s'emparer de l'île ; mal leur en prit, car ils furent vigoureusement repoussés. Dans l'un des combats, périt le baron de Chantal, un an après la naissance d'une enfant qui devint la célèbre marquise de Sévigné, immortalisée par sa correspondance avec sa fille, Mme de Grignan.

L'île de Ré, comme Oléron et les autres localités de l'Aunis, a fourni son contingent d'émigrants à la Nouvelle-France. Ainsi parmi les premiers compagnons de Champlain, figurait un matelot de l'île de Ré, nommé Charles Pillet. A l'automne de 1616, étant allé à la chasse au cap Tourmente en compagnie d'un serrurier dont on ignore le nom, ils furent tous deux assassinés par des Montagnais (1).

Durant plus d'un quart de siècle, de 1640 à 1666, Antoine le Boême, de l'île de Ré, rendit de grands services au fort de Québec en qualité d'armurier et de canonnier. Blessé en 1665 par la décharge prématurée d'un canon, il obtint une pension. Il mourait l'année suivante.

C'est également de l'île de Ré que vint l'ancêtre du juge Coursolles, de ce juge qui

(1) Champlain raconte en 1618 ce double meurtre, c'est-à-dire deux ans après qu'il se fût perpétré (Vol. II, p. 602). D'après son récit, le serrurier seul avait maltraité un Montagnais à l'Habitation de Québec et provoqué ainsi sa terrible vengeance. Laure Conan, dans son *Louis Hébert*, page 27, incrimine indirectement et à tort Charles Pillet, qui fut matelot et non serrurier, ainsi qu'il appert par la lecture du texte de Champlain. M. Benjamin Sulte, livraison 6e de son *Histoire des Canadiens français*, p. 5, prend le nom du métier, serrurier, pour un non propre, bien que Champlain ait écrit que le coupable était serrurier de son art.

prit part, à côté de son ami le poète Louis Fréchette, à la retentissante polémique soulevée en 1871 lors de l'apparition des *Causeries du dimanche* de M. le juge A.-B. Routhier.

Et que d'autres insulaires de Ré prirent également la route de l'Atlantique, pour venir s'établir sur les rives laurentiennes ! Mais nous allons nous arrêter à celui qui fait l'objet principal du présent article.

Cinq années ne s'étaient pas entièrement écoulées depuis le départ définitif de la Nouvelle-France, en novembre 1672, du grand intendant Talon, notre Colbert, dont l'énergique et géniale impulsion avait su transformer la colonie aux divers points de vue du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, et surtout de la colonisation, qui prit un très vif essor. Durant ce court laps de temps, notre population se doubla ; mais dès 1673, avec la guerre de Hollande, le mouvement des immigrants d'État cessa complètement ; tandis que le courant migratoire, formé de recrues spontanées venant surtout des provinces de la France occidentale, décrut considérablement jusqu'à devenir presque nul au dix-huitième siècle.

A QUÉBEC

Dans cette dernière catégorie d'immigrants, un jeune homme de Saint-Martin (île de Ré), actif, intelligent et à l'esprit aventureux, du nom de François « Frichet » (1), fils d'Étienne Frichet et de Marie Belin, résolut, à l'âge de vingt-deux ans, d'aller tenter fortune en la Nouvelle-France. Durant la belle saison de 1677, nous ne saurions préciser davantage, il fit ses adieux à sa brave, très honnête et religieuse famille, et se rendit à la Rochelle prendre place à bord d'un navire en partance pour Québec, où il débarquait heureusement après environ un mois de navigation.

L'annonce de nouveaux immigrants venus de la mère patrie était un événement pour la petite population québécoise, car la plupart des colons comptaient encore, au delà de l'Atlantique, quelques-uns des membres de leurs familles. On s'empressait auprès d'eux pour s'enquérir de leur lieu d'origine, de la localité qu'ils avaient quittée, de leurs projets d'avenir, des proches, amis et connaissances

(1) Dans la famille, c'est vers la fin du XVIII^e siècle ou dans la première moitié du XIX^e que le nom de Frichet évolue et devient Fréchette.

d'autrefois, etc. ; puis une franche, cordiale et généreuse hospitalité leur était offerte en attendant de trouver un emploi qui assurât leur subsistance.

François Frichet fit bientôt la connaissance d'une aimable paysanne, comme lui de l'île de Ré, qui lui plut beaucoup. Elle se nommait Catherine Méliot et avait épousé à Québec, quinze ans auparavant, un nommé Jean Routier, ancêtre de Sir A.-B. Routhier, dont elle était devenue veuve (1).

Nos deux insulaires de Ré résolurent de s'engager dans les liens du mariage. Un contrat matrimonial fut donc passé le 2 décembre 1677, par devant Me Gilles Rageot, notaire royal. Mais

*Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie.*

La veuve de Jean Routier ne tarda pas à changer d'idée et jeta son dévolu sur un veuf de la ville, Pierre Bouvier, qui lui offrit sa main : c'était un taillandier à l'aise, et son avenir naturellement paraissait plus assuré

(1) Sa petite-fille Marie-Louise Routier épousa, en 1729, Guillaume Taphorin dit Millerand, ancêtre de M. Ernest Myrand, auteur d'*Une Fête de Noël sous Jacques Cartier* et de plusieurs autres intéressants ouvrages.

que celui du jeune Frichet. De leur plein gré, les deux parties firent annuler, le 3 janvier 1678, le contrat du 2 décembre, et, dès le lendemain, veuf et veuve convolaient joyeusement en secondes noces dans l'église Notre-Dame de Québec.

Cependant François Frichet devait, avec le temps, se faire un nom très enviable. La profession qu'il exerçait est mentionnée dans la plupart des documents qui le concernent. Le premier en date se trouve au greffe Gilles Rageot, no 2024, et remonte au 26 janvier 1680 (1). François Frichet, *Me charpentier de navire*, y est-il dit, s'engage envers Michel Lemarié, de la côte de Lauzon, à raccommo-der sa chaloupe, qui est de six cordes de bois de port et de vingt-sept pieds de quille. Il est stipulé que le travail de refection de la chaloupe ne commencera pas avant le 8 février, car dans l'intervalle un grave événement survient dans l'existence de François Frichet. Deux jours après l'engagement que nous venons de signaler, c'est-à-dire le 28 janvier 1680, Frichet épousait, dans l'église de la paroisse de la Sainte-Famille, I.O., Anne

(1) A propos de cet acte, J.-E. Roy commet deux erreurs : une relative à sa date et l'autre, à la référence. Voir *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, Vol. I, p. 338.

Lereau, jeune orpheline de père, à peine âgée de quinze ans et en résidence chez son beau-père Robert Coutard.

L'île d'Orléans, à proximité de Québec, c'était pour François Frichet l'île de Ré vis-à-vis la Rochelle ; aussi sa grande activité propre à le mettre constamment en mouvement, a dû lui faire explorer l'île dès l'été de 1677, à la recherche de ses compatriotes de l'Aunis ; et c'est ainsi qu'il aurait fait la connaissance de sa future belle-mère, Suzanne Jarroussel, native des environs de la Rochelle et devenue en secondes noces dame Robert Coutard.

Frichet toutefois continua de résider à Québec, ainsi qu'il est consigné dans un acte du 15 mars 1680, où il s'engage à réparer la barque de Louis Maheu, Me chirurgien de la ville (1).

A L'ILE D'ORLÉANS

Mais dès l'été suivant, se substituant à Robert Coutard qui allait s'établir à la côte de Lauzon, François Frichet prit la gestion des biens de son défunt beau-père Simon

(1) Greffe de Gilles Rageot.

Lereau, dont l'aîné des garçons, Pierre, ne devait atteindre sa majorité que dans une couple d'années. Il fit l'acquisition de la petite propriété Coutard, dont la cabane de « bois ronds », fort peu confortable, demeura inhabitée. Au recensement de 1681, il est dit que François Frichet possède cinq arpents de terre en valeur.

Nous devons à l'obligeance de M. Hormisdas Magnan une copie fidèle de la « Carte de la comté de Saint-Laurent (île d'Orléans) en la Nouvelle-France », mesurée très exactement en 1689 par le Sieur de Villeneuve, ingénieur royal. La propriété de Robert Coutard, dans la paroisse de la Sainte-Famille, répond au numéro 79 et se trouve plus rapprochée du fleuve que celle du voisin Marc Bareau (1). En face de la vieille cabane et un peu à droite est le sanctuaire si vénéré de la bonne sainte Anne. A Marc Bareau succéda en 1687 Antoine Canac, l'ancêtre de M. le chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, Frédéric Canac-Marquis.

(1) Voilà qui va à l'encontre de ce qu'indique la carte similaire d'un ouvrage de haute valeur cependant du R. P. P.-V. Charland, o. f. p. sur *la famille Canac-Marquis*. D'autres erreurs s'y sont également glissées, mais nous tenons de source certaine que cette reproduction de la carte de l'ingénieur Villeneuve, n'est pas de l'auteur même de l'ouvrage.

La maison des Lereau, indiquée au numéro 60 de la carte de Villeneuve, était située à l'angle du chemin du roi et d'un cours d'eau qui se décharge, non loin, dans le fleuve. C'est là, dans cette modeste et spacieuse chaumière que devaient s'écouler les dix premières années de vie conjugale de François Frichet et de sa toute jeune épouse ; c'est là que naîtront les premiers enfants de leur future nombreuse famille ; là qu'ils surveilleront l'éducation de Sixte Lereau, frère de Pierre, âgé de treize ans.

La paroisse de la Sainte-Famille était de beaucoup la plus populeuse de l'île, aussi eut-elle son église et un curé résidant plusieurs années avant les autres paroisses. Celle de Saint-François, sa voisine, comprenant tout le beau fief d'Argentenay à l'extrémité nord-est de l'île, n'eut pas de curé résidant avant 1713 ; elle fut ordinairement desservie par celui de la Sainte-Famille. Aussi les colons de ces deux paroisses se rencontrant aux offices du dimanche et des jours de fête, lièrent bientôt connaissance et parfois entrèrent en relations d'affaires ainsi que nous aurons à le constater pour François Frichet et Jacques Billau-deau, le plus riche cultivateur de Saint-

François (1). Mais n'anticipons pas sur les événements.

Le 10 juin 1682, Frichet avait la joie de faire baptiser son premier né, à qui on donna, comme au père, le nom de François, qu'il devait porter fort honorablement tout le cours de sa longue existence. Trois autres de ses enfants naquirent à la Sainte-Famille : Étienne, en septembre 1684 ; Marie-Anne, en septembre 1686, et Pierre, qui fut baptisé le jour de Noël 1688.

Une couple de mois après la naissance de François, Jean Guy, maître arquebusier de Québec ; sa femme, née Marie Lereau et l'aînée des enfants de feu Simon Lereau ; puis leur fille adoptive, Marie-Madeleine Lereau, sœur cadette de Marie, âgée de treize ans, venaient faire leurs adieux aux parents, amis et connaissances de la Sainte-Famille avant leur départ définitif pour Montréal, où ils allaient s'établir. Désormais, à cause de la longueur et des difficultés du trajet, ce n'est qu'à de très rares intervalles que dame Jean Guy ou Marie Lereau pourra revoir la

(1) Voir le recensement nominal de 1681. Saluons dans la personne de Jacques Billaudeau l'ancêtre de notre excellent ami, M. Ernest Bilodeau, le brillant écrivain. On sait que madame Ernest Bilodeau est la nièce du poète Louis Fréchette.

terre natale et s'entretenir avec les membres de sa famille réunie.

Sans négliger complètement sa profession de charpentier de navire, François Frichet s'adonna à la culture, en la compagnie de son beau-frère Pierre Lereau, sur la belle et fertile propriété dont ce dernier venait d'hériter. Cette terre avait 2 arpents de front sur le fleuve et sa profondeur s'étendait jusqu'au milieu de l'île (1).

Frichet était passionné pour la pêche et les excursions tant sur terre que sur eau. Nous pouvons nous le représenter se rendant très fréquemment, pour ne pas dire chaque jour, à sa petite propriété qu'il tenait de Robert Coutard. Là, en face, il avait établi une pêcherie à l'anguille des plus fructueuses, dont il allait vendre les produits, en canot, sur le marché de Québec. L'anguille, à cette époque, comptait comme le principal aliment

(1) Simon Lereau avait joui d'une aisance enviable, il mourut en 1671, quelques semaines après le mariage de sa fille aînée, Marie, qui apporta en dot à son époux, Jean Guy : 20 minots de blé, 2 bœufs, 2 vaches, 1 cochon gras, 2 petits porcs-nourritureaux, une tinette de beurre de 25 livres, un matelas, une couverture, 4 draps, 6 chemises, 6 mouchoirs, 6 coiffes. Cette énumération suggère à l'abbé Benjamin Denis la réflexion suivante : « Heureux le colon qui, comme Jean Guy, pouvait épouser une femme qui lui apportait une pareille corbeille de noce. »

des colons. Durant nombre d'années, avec les peaux de castor, elle fut la monnaie courante du pays.

Que de nuits, dans la saison propice, Frichet a dû passer à sa vieille cabane de bois rond, au milieu d'instruments de culture ou d'horticulture et de ses engins de pêche. Parfois, le soir, lorsqu'il se promenait sur la grève, le regard souvent attaché à la rive nord du fleuve, qui lui rappelait le littoral de l'Aunis, s'abandonnant à la rêverie, il devait songer à sa chère île de Ré, à son clocher natal, aux affections familiales, aux relations d'intimité avec quelques-unes de ses connaissances, aux localités qu'il visitait en traversant le pertuis ou détroit qui le séparait de la terre ferme !

Revivre, se remémorer ce passé aux attaches encore si vivaces du premier âge, engendrait dans son âme une profonde mélancolie, puis insensiblement ses pensées s'orientaient sur sa condition présente. Il avait quitté une île dénudée et au sol appauvri pour une autre d'une rare fertilité, amplement boisée, aux aspects variés et des plus agréables, offrant des endroits de chasse et de pêche recherchés de Québec même. Au lieu de la plage couverte de dunes et en partie marécageuse de l'Aunis, il a en vue la belle côte de

Beaupré, couverte de verdure et se relevant en une suite de collines élevées et couronnées là-bas à sa droite par le mont Sainte-Anne et le cap Tourmente. Il connaît les joies de la paternité et n'ignore pas qu'en la Nouvelle-France il est plus facile qu'aux vieux pays d'Europe d'assurer une honnête subsistance à de nombreux rejetons ; que le cultivateur jouit ici de plus de liberté, qu'il est plus heureux dans son indépendance que le paysan de France ; que la grande pureté des mœurs et la fidélité de tous à observer les pratiques du culte religieux apportent de la tranquillité à la conscience et rendent plus aisé le salut éternel. Sur ces considérations, l'ancêtre lève au ciel un regard humide de reconnaissance, se retire à sa cabane, où après l'effusion de son âme devant Dieu, il prend un paisible repos en attendant de revenir inspecter sa pêcherie pour en récolter le contenu.

Dès les premières belles saisons passées au pays, Frichet sillonna le fleuve en tous sens ; il visita le chapelet d'îlots et autres îles plus importantes qui avoisinent ou prolongent, en quelque sorte l'île d'Orléans ; même quelques années plus tard il ira faire des croisières dans le golfe à la recherche des meilleurs endroits de pêche.

Que de fois également il accompagnait les flottilles de canots se rendant en pèlerinage au sanctuaire de la bonne sainte Anne, aussi fréquenté à cette époque que de nos jours, relativement à la population d'alors ! Cette dévotion à l'auguste mère de la très sainte Vierge, est l'une de celles que l'ancêtre Frichet devait léguer à sa famille : aussi le second de ses enfants, Étienne, devenu l'un des marchands de Québec, s'enrôla-t-il de bonne heure dans la confrérie de Sainte-Anne (1).

Plus d'un document, au cours de nos recherches, fut pour nous l'occasion d'une soudaine et profonde surprise. Dans un acte notarié du 29 février 1684, greffe de Gilles Rageot, il est dit que François Frichet s'engage à acquitter la dette qu'il vient de contracter, *au retour du voyage projeté à la baie d'Hudson*. Un voyage à la baie d'Hudson suppose une force d'endurance physique peu ordinaire, l'habitude de braver les fatigues de longues courses sur raquettes, comme aussi les froids les plus rigoureux, les plus piquants de l'âpre saison.

Mais à quelle inspiration Frichet obéissait-il pour vouloir entreprendre une sembla-

(1) *La Nouvelle-France*, juillet 1914, note de la page 305.

ble randonnée ? Il avait certainement, à Québec, entendu quelques-uns des coureurs de bois raconter leurs exploits chez les aborigènes, à plusieurs centaines de milles du cœur de la colonie ; il connaissait Louis Jolliet, qui, cinq ans auparavant, en 1679, à la demande du gouverneur Frontenac, s'était rendu lui-même à la baie d'Hudson par la voie du Saguenay ; et Cavelier de la Salle venait à peine de débarquer à Québec (1), après avoir atteint l'embouchure du Mississippi, le 9 avril de l'année précédente (1682). Les récits de ces explorateurs durent surexciter le goût pour les expéditions lointaines de François Frichet, qui accepta avec enthousiasme la proposition du sieur Jean Peré de l'accompagner avec un autre, dont le nom nous est inconnu, dans un voyage d'exploration à la baie d'Hudson. Depuis près d'une vingtaine d'années, Peré avait parcouru la Nouvelle-France en tous sens dans les intérêts de la traite ou dans l'espoir de découvrir des mines.

Nos trois voyageurs se rendirent à Montréal pour y faire les derniers préparatifs de leur départ. Frichet séjourna chez sa belle-

(1) « En décembre 1683, la Salle mettait le pied à Québec. »
Histoire des Canadiens français par Sulte.

sœur, dame Jean Guy, et n'eut garde d'oublier de rendre également visite à son autre belle-sœur, Marie-Madeleine Lereau, devenue depuis quelques mois, dame Jean Laroche.

Au bout d'une huitaine, les trois explorateurs se mirent en route, raquettes aux pieds, vêtus de peaux de caribou, le chef enfoncé dans une chaude tuque de laine et traînant sur des tabaganes leurs lourds fardeaux.

L'itinéraire suivi fut vraisemblablement celui de la fameuse expédition des soixantedix Canadiens commandés par de Sainte-Hélène et ses deux jeunes frères, d'Iberville et de Maricourt, expédition qui se fit en 1686 dans le dessein de déloger les Anglais des postes français de la baie d'Hudson.

Dans leur descente, en canot, de la rivière Abitibi qui se décharge dans la baie de James, ils s'arrêtèrent non loin de son embouchure, au fort Monsipi, où les Anglais les « reçurent gracieusement (1) ».

Après avoir pris congé de leurs hôtes, les trois Français se rendirent au bord de la mer,

(1) Ce détail et les suivants nous sont presque tous fournis par une lettre de M. de la Durantaye au gouverneur du Canada, M. de Denonville. *Documents historiques sur la Nouvelle-France*, vol. I, p. 553.

dont ils longèrent le rivage en atterrissant par étape pour prendre leurs repas ou s'enfoncer dans les giboyeuses forêts du littoral. Un jour que, harassés de fatigue, ils reposaient à l'orée d'un bois, la marée montante souleva peu à peu le canot, puis « un petit vent de terre le poussa bientôt au large ». On imagine leur stupéfaction lorsque au réveil ils songent à se rembarquer : le canot a disparu ! Leur résolution est bientôt prise de retourner au fort, où s'empressent de les devancer des chasseurs anglais, allant prévenir le commandant que ces Français pourraient bien être des espions dont il faut se défier. Ainsi mis en garde, le commandant fait arrêter les voyageurs et retient Jean Peré au fort ; Frichet et son compagnon sont transportés dans l'île de Charleston, à 10 lieues du rivage. Là, ils sont libres de leurs mouvements, ils peuvent se livrer à la chasse et à la pêche, et ils ont bientôt fabriqué un canot d'écorce d'épinette qui les traverse en terre ferme.

A défaut de Peré pour les guider, ils purent, au retour, voyager en compagnie d'indigènes amis des Français. A Montréal, ils firent la rencontre de M. de la Durantaye, gouverneur de Michillimakinac, à qui ils

racontèrent leur aventure. Michillimakinac était un important poste de traite qui avait à souffrir du trafic des sauvages avec les Anglais de la baie d'Hudson. Aussi M. de la Durantaye fut l'un des plus actifs à promouvoir l'idée de chasser les Anglais des postes qu'ils détenaient au détriment des Français ; et lorsque le marquis de Denonville eut remplacé, comme gouverneur, le trop faible et inapte de la Barre, il lui fit connaître l'épisode que nous venons de raconter ; lui apprit que Jean Peré était prisonnier des Anglais, et que ses deux compagnons s'étaient enfuis d'une île où ils avaient été relégués. A ces nouvelles, les négociants de Québec et de Montréal organisèrent l'expédition de soixante-dix Canadiens dont nous avons déjà parlé et à laquelle s'adjoignirent trente soldats commandés par le chevalier de Troyes.

Il est regrettable que seuls les chefs des nombreux partis de guerre qui entrèrent en campagne contre les sauvages ou les Anglais, dans le dernier quart du dix-septième siècle, nous soient demeurés connus !

En octobre 1685, la joie fut grande à la Sainte-Famille, île d'Orléans, à l'occasion la première visite de Mgr de Saint-Vallier, grand vicaire de l'évêque de Québec, et qui,

trois ans plus tard, devait revêtir le caractère épiscopal. Monseigneur le grand-vicaire adressa la parole à la religieuse population et promit au curé, M. Lamy, de se rendre au vœu de ses ouailles en faisant immédiatement des démarches près de Marguerite Bourgeoys, dans le but d'obtenir des sœurs de son admirable congrégation pour instruire la jeunesse de cette paroisse. Les négociations eurent un plein et prompt succès, car le 11 du mois de novembre suivant, deux filles de Marguerite Bourgeoys quittaient Montréal pour l'île d'Orléans ; tandis que Québec ne devait commencer à bénéficier des services des religieuses de la congrégation Notre-Dame, qu'au printemps de l'année suivante.

Chez les héritiers de Simon Lereau, où résidait François Frichet, Sixte Lereau, le plus jeune des garçons, étant devenu majeur en 1688, Pierre, son frère aîné, alla s'établir à Québec, où il se maria en février 1689.

DE NOUVEAU À QUÉBEC

Frichet l'y suivit après le massacre de Lachine, et, quelques mois avant le siège de la ville par Phips, il transporta ses pénates sur la

rue De-Meules, aujourd'hui rue Champlain, qui s'étend le long du fleuve, de la ruelle du Cul-de-Sac aux limites de la cité. Côte à côte nous avons aussi la Petite rue Champlain plus rapprochée du Cap, à un niveau plus élevé et beaucoup plus courte que la précédente, qu'elle va rejoindre vis-à-vis l'extrémité de la terrasse Frontenac.

A l'époque de Frichet, le fleuve régnait en souverain et roulait ses vagues sur l'emplacement du marché Champlain. D'après les documents, la propriété de François Frichet, au quai du Cul-de-Sac, avait 24 pieds de front « sur la profondeur qui se rencontre depuis le fleuve jusqu'à la rue Champlain », aujourd'hui « Petite rue Champlain ». « Sur cet emplacement est une maison construite de pièces sur pièces, à trois cheminées, savoir : une avec four au premier étage et les deux autres au second, en face d'une cour non close ». Du côté ouest de la propriété, une ruelle « descend de ladite rue Champlain à la grève » ; sur le côté opposé habite un nommé Nicolas Blain (1). Tel fut, selon les maigres renseignements qui nous sont donnés, le nid préparé à recevoir, en

(1) Vente par François Frichet à André Coutron, le 8 avril 1702, par devant Me Lepailleur. Nous n'avons pu trouver le contrat d'achat de cette propriété.

juillet 1690, François Frichet avec son épouse et leurs quatre enfants, dont François, l'aîné, est à peine âgé de huit ans, et le plus jeune, Pierre, n'a pas deux ans révolus.

Au mémorable siège de Québec, qui dura du 16 au 22 octobre 1690, Frichet, comme d'ailleurs tout bon Québécois, dut prendre part aux combats qui contraignirent l'ennemi envahisseur à se retirer honteusement. Ce siège devait inspirer à l'un de ses descendants, Louis Fréchette, une des belles pages de sa *Légende d'un Peuple*, intitulée: *A la nage*.

Une couple d'années plus tard, en 1692, le frisson d'une enthousiaste fierté parcourut le pays en apprenant l'héroïsme déployé par Mlle de Verchères dans sa belle défense, durant une semaine, contre les féroces Iroquois. La garnison du fort qu'elle défendait se composait alors: de deux lâches soldats surpris par l'héroïne au moment où ils s'apprêtaient à faire sauter la redoute dans la crainte de tomber entre les mains des cruels ennemis; puis de ses deux jeunes frères, d'un vieillard de quatre-vingts ans, du domestique Laviolette, de femmes et d'enfants.

Que de fois à cette époque, la fibre patriotique de nos pères dut s'exalter aux récits

des expéditions guerrières lancées contre l'Anglais ou contre l'Iroquois, surtout lorsqu'ils entendaient raconter les exploits du célèbre d'Iberville à la baie d'Hudson, à Terre-Neuve ou sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre ! Ces récits et ceux des explorateurs ou des coureurs de bois devaient enflammer les jeunes imaginations et perpétuer la race des héros qui ne nous fit jamais défaut.

Nous regrettons que François Frichet ne sachant ni lire, ni écrire, ni même signer son nom, n'ait pas été en mesure de nous narrer quelques-unes des aventures, auxquelles il fut sûrement mêlé. Cette affirmation que Frichet était dépourvu de toute l'instruction étonnera peut-être plus d'un lecteur de l'*Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, où le remarquable historien Joseph-Edmond Roy, toujours intéressant à lire, mais confondant ici le père avec le fils aîné, a écrit ce qui suit au vol. II, p. 28 : « Si l'on en juge par son écriture, François Fréchet possédait une bonne instruction, il enseigna à lire et à écrire à toute sa famille. » Or la belle signature autographe qu'il reproduit en cette page n'est certainement pas de l'ancêtre Frichet, car on la retrouve dans plusieurs documents postérieurs à sa mort ; d'ailleurs, à l'occasion de

chaque acte notarié où il est tenu d'apposer son nom, Frichet déclare formellement ne pas savoir signer.

Certain après-midi que nous prenions connaissance d'un document établissant que J.-E. Roy s'est également mépris en attribuant à François Frichet père, le titre de capitaine de milice qui revient de droit à son fils aîné (1), M. J.-B. Caouette, conservateur des archives au palais de justice de Québec, nous ménagea une agréable surprise. Avec l'exquise délicatesse qui le caractérise, — personne n'ignore qu'il est poète, — il nous dit qu'en faisant telles recherches dont il nous indiqua la nature, il a mis incidemment la main sur un papier qu'il croit devoir nous intéresser. Cet acte, daté du 7 juin 1694 et trouvé au greffe de M. Chambalon, notaire royal, a pour en-tête : « Société François Frichet, Jacques Billaudeau et Jean Moricet », trois noms propres dont l'orthographe s'est modifiée avec le temps. Ce n'est pas sans émotion que nous avons déchiffré ce document, où l'ancêtre de

(1) Acte de mariage de Frs Frichet fils, convolant en secondes noces avec Madeleine Cocheu, fille de Jacques Cocheu, seigneur de la Grande-Rivière. L'ancêtre Frichet avait aussi convolé en secondes noces, mais avec Suzanne Métayer, une riche veuve.

M. Ernest Bilodeau, notre ami de vieille date, et celui de François Frichet se trouvent associés !

D'après le contenu de l'acte, Frichet, tout en continuant de résider à Québec, venait de former une association de pêche à la morue avec des gens de l'île d'Orléans, « les sieurs Beaudoin, Labonté et autres », à qui il avait la joie d'adjoindre les riches cultivateurs Billaudeau et Moricet. Ces derniers s'engageaient individuellement à fournir un homme à Frichet, dans les intérêts de la pêche, et pour « indemniser ledit Frichet et associés de tous les frais de l'entreprise ».

Le lieu de la pêche n'est pas indiqué, mais il peut se conjecturer de ce fait que l'intendant Champigny, trois ans auparavant, en 1691, après avoir montré les avantages inappréciables de multiplier les pêcheries, et d'exploiter sur une plus grande échelle cette source inépuisable de revenus, ajoute : « L'île Percée et sa voisine, celle de Bonaventure, sont place à trente gros vaisseaux qui peuvent tous les ans y faire leur charge de morues et d'huile (1). »

(1) *Mémoire sur l'état présent du Canada, 1691, CHAMPIGNY.*

Vu la renommée sans cesse grandissante de François Frichet, comme homme d'affaires, nous estimons que ses initiatives, en général, furent couronnées de succès.

Bien que l'Aunis fut l'une des provinces de France où l'instruction populaire était le plus répandue (1), François Frichet appartenant à une famille vraisemblablement nombreuse et dépourvue des biens d'ici-bas, n'avait pas eu l'avantage, nous le savons déjà, de fréquenter les petites écoles. Aussi, que de fois il dut regretter de ne pas savoir écrire, et se proposa de faire bénéficier chacun de ses enfants du bienfait de l'instruction et d'une bonne éducation chrétienne. Pour ses filles, il lui fut facile de les envoyer au couvent très prospère tenu à la basse ville par les sœurs de la congrégation de Notre-Dame. Quant aux garçons, il résolut dès le commencement de janvier 1696, de les confier à la fameuse école que Mgr de Laval avait ouverte à Saint-Joachim vers le temps de la fondation de son petit séminaire. Que de cultivateurs entendus, d'habiles artisans et surtout d'ex-

(1) Voir l'intéressant tableau, par provinces, du nombre des colons qui savaient signer leur nom, et dressé par Mgr Amédée Gosselin, aux pages 453 et 454 de *l'Instruction au Canada sous le régime français*.

cellents chefs de famille à l'esprit foncièrement religieux firent l'honneur de cette ferme modèle du cap Tourmente ! Au siège de Québec, Frichet entendit faire universellement l'éloge du patriotisme et de l'habileté à manier le fusil d'une quarantaine d'écoliers de Saint-Joachim. Ces écoliers, sous la direction du vieux Juchereau de Saint-Denis, seigneur de Beauport, secondèrent si efficacement l'action des Français que « les Anglais se persuadèrent que les montagnes voisines des Laurentides regorgeaient de sauvages et descendaient pour les attaquer en queue ». Aussi décidèrent-ils de se rembarquer la nuit suivante.

Donc, le 6 janvier 1696, par-devant Me François Genaple, notaire garde-notes du roi en la prévôté de Québec, François Frichet, demeurant en ladite ville, rue De-Meulles, et Anne Lereau son épouse, considérant le grand avantage qui revient de faire élever les enfants « en la terre et maison du Cap-Tourmente », où ils sont formés au travail, aux bonnes mœurs et à la piété, puis apprennent à lire, à écrire et à chiffrer, cèdent « dès maintenant » leurs deux enfants François et Étienne, âgés l'un de quatorze et l'autre de douze ans, audit séminaire jusqu'à la fête de la

Toussaint la plus rapprochée qui suivra pour chacun sa *vingtième année accomplie*. Messire François Buisson, prêtre, procureur du séminaire, déclare accepter les deux enfants à la prière des parents, afin de soulager cette famille, à qui, en effet, cinq garçonnets et fillettes, dont les âges s'échelonnent de trois à dix ans, resteront encore à la charge, cependant que le père fait des absences qui durent parfois des semaines et même des mois entiers.

François Frichet avait passé onze années à Québec sous la double administration de Frontenac lorsque la mort de ce gouverneur, survenue à la fin de novembre 1698, plongea le pays dans un deuil profond ; au dire de Charlevoix, « il mourut chéri de plusieurs, estimé de tous, et avec la gloire d'avoir, sans presque aucun secours de France, soutenu et même augmenté une colonie attaquée de toutes parts et qu'il avait trouvée sur le penchant de sa ruine. » A Frontenac succéda Callières, renommé par la sagesse, la pondération et la fermeté de son gouvernement, surtout par l'immense prestige dont il jouissait auprès des tribus indigènes, avec qui il conclut le célèbre traité de paix ratifié à Montréal en 1701. A partir de Callières, le Canada n'aura plus à appréhender les redoutables invasions

iroquoises ; l'Anglais sera désormais le grand ennemi à qui il faudra faire face et dont les armements deviendront formidables lorsque la métropole enverra ses troupes joindre son action à celle des colonies de la Nouvelle-Angleterre.

Après avoir rappelé les deux gouverneurs particulièrement connus par Frichet durant ses deux séjours à Québec, disons un mot du marché qui se tenait alors au cœur de la Nouvelle-France et dont les détails nous sont fournis par J.-E. Roy, au premier volume de son *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*. Québec, dit-il, offrait un excellent marché pour toutes les campagnes environnantes, car les produits de la ferme s'y vendaient fort cher. En échange de leurs marchandises, vu la rareté de l'argent monnayé, les commerçants étaient obligés de recevoir des peaux de castor et d'originaux, du blé et tous les produits des champs.

Un règlement du 11 mai 1676 avait fixé deux jours de marché pour la ville de Québec : le mardi et le vendredi. Ces jours-là, hommes et femmes apportaient leurs denrées. Les uns les étalaient sur la grève ou les vendaient dans leurs canots, les autres se tenaient sur

la place à la porte de l'église de la basse ville. Alors, comme aujourd'hui, la scène était parfois fort animée. Chacun débattait ses prix, et il s'en suivait des disputes assez bruyantes. Ceux qui assistaient au service divin dans la petite église de Notre-Dame finirent par se scandaliser de ces querelles. Aussi, l'intendant Raudot intervint et ordonna aux habitants de se mettre « au milieu de la place ou dans les côtés en laissant un passage le long des maisons (1) ».

D'autres abus se commirent. Les hôteliers et les cabaretiers enlevaient les denrées dans les canots aussitôt après leur arrivée, ce qui ôtait aux autres personnes de la ville le moyen de se procurer des choses qui leur étaient nécessaires. Le sage Raudot ordonna de tout apporter sur la place, et les cabaretiers reçurent défense de ne plus rien acheter avant 8 heures du matin. Ajoutons qu'à cette époque le gros de la population s'était porté à la basse ville, où les rues du Sault-au-Matelot et De-Meulles étaient celles où l'on comptait le plus de maisons.

A l'île d'Orléans, Frichet avait goûté le charme de la vie champêtre et il y apprit

(1) Ordonnance du 22 août 1708.

quelle solide aisance repose sur l'exploitation du sol : de là sa détermination d'établir un jour ses enfants sur des terres.

A SAINT-NICOLAS

Au printemps de 1702, quelques mois avant que son fils aîné François ne quittât le pensionnat de Saint-Joachim, l'ancêtre Frichet vendit sa propriété de la rue De-Meulles pour se livrer à l'agriculture, à Saint-Nicolas, sur une terre de 4 arpents de front, le long du fleuve, et de 40 de profondeur, dont il avait fait l'acquisition en novembre de l'année précédente.

D'après la carte de Gédéon de Catalogne, ingénieur du roi, cette terre était la cinquième à partir de Saint-Antoine de Tilly ; l'autre bien-fonds Frichet qui y est indiqué, plus à l'est, appartenait au fils aîné François ; quant aux îlots Fréchette, en face de la borne ouest de la paroisse de Saint-Nicolas, et mentionnés par J.-E. Roy dans l'intéressante *Introduction* de son *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, nul document n'est venu nous éclairer à leur sujet.

François Frichet avait neuf enfants à son arrivée à Saint-Nicolas : outre les quatre

déjà connus et qui virent le jour à l'île d'Orléans, cinq autres lui naquirent à Québec : Simon, Joseph, Jean-Baptiste, Geneviève et Elisabeth. La famille s'accrut encore d'une fille, Marie-Ursule, baptisée le 25 mars 1703, et en juillet 1705, d'un garçon, Michel, le cadet (1).

De ces onze enfants trois furent enlevés par une mort prématurée : Simon, Joseph et Michel ; les huit autres, Pierre excepté, contractèrent des unions et eurent de nombreux descendants.

On constate la grande estime où était tenu François Frichet, au mariage de son fils aîné, le 16 mai 1707, auquel assistaient Aubert de Gaspay, Barbel, Mlles le Gardeur et Saint-Germain. Pierre Aubert de Gaspé, bisaïeul du si populaire auteur des *Anciens Canadiens*,

(1) Tanguay gratifie François Frichet d'une autre enfant, Marie-Marguerite, qui, pour nous, est la même personne que Marie-Anne. Ainsi, à l'occasion de la mort d'Anne Lereau, l'inventaire des biens, dressé le 4 octobre 1716 par Me de la Rivière, donne la liste des huit enfants survivants de François Frichet, où ne figure pas le nom de Marie-Marguerite. Au vol. IV de Tanguay, p. 516, d'après la dernière note de la colonne de gauche, la veuve de Simon Houde, Marie-Anne Frichet, épouse, le 28 avril 1716, Joseph Boucher, à Saint-Nicolas ; et à la page 104 du même volume il est dit de Marie-Marguerite qu'elle épouse Joseph Boucher, le 28 avril 1716, à Saint-Nicolas : il y a donc identité de personne sous les deux noms différents de Marie-Anne et Marie-Marguerite.

était fils de feu Charles Aubert de la Chesnaye, ancien ami de Frichet père, et qui, de son vivant, fut le plus gros négociant de Québec, plusieurs fois seigneur, l'un des fondateurs de la compagnie du Nord, conseiller au conseil supérieur et anobli en 1693. Jacques Barbel était notaire royal, seigneur d'Argentenay et, plus tard, secrétaire de l'intendant Bégon. Les demoiselles le Gardeur, filles d'un « conseiller au conseil supérieur et lieutenant des troupes de la marine », devinrent seigneuresses des deux fiefs Desplaines (Lotbinière). Michel Cureux de Saint-Germain, oncle maternel de l'épousée, Marguerite Bergeron, jouissait d'une juste considération, méritée par l'intégrité d'une vie dont les entreprises avaient été couronnées de succès.

Une nouvelle preuve de la renommée universelle dont jouissait l'ancêtre Frichet dans la région de Québec, nous est fournie en juin 1708. M. de Costebelle ou, selon Garneau, M. de Costa Bella, gouverneur de Plaisance, poste français important au sud de Terre-Neuve, désirant pour sa métairie un habile administrateur, donna commission à un nommé Laroche de lui « engager une famille : homme, femme et deux ou trois enfants » ayant les aptitudes ci-après mentionnées :

« Que cet homme soit laborieux, puisse travailler à la terre, aux bois et autres ouvrages nécessaires dans une campagne ; que sa femme soit propre et s'attache à tirer les vaches, faire du beurre, du fromage, nourrir des cochons et entretenir une basse-cour de toutes sortes de volailles, oies et canards. » La terre dont l'engagé touchera « la moitié des revenants-bons » ne consiste « qu'en prairie », mais plusieurs essais de culture y seront faits. Les bestiaux dont il faudra avoir soin « sont aujourd'hui au nombre de huit vaches, quatre *vedelles*, un taureau, quelques jeunes veaux nés de cette année, trente brebis, deux béliers et plusieurs volailles, oies, canards et dindons (1). »

François Frichet et son épouse, jugées tout à fait dignes de remplir le poste d'honneur de métayers du gouverneur de Plaisance, furent engagés en cette qualité le 30 juin 1708 en l'étude de Me Jacques Barbel. Ils s'embarquèrent sur un brigantin, le *Saint-Philippe*, avec quatre de leurs enfants : Pierre, 20 ans ; Jean-Baptiste, 16 ans ; Elisabeth, 7 ans et Michel, 3 ans. Leur séjour à Plaisance ne paraît pas avoir été de longue durée.

(1) Greffe de Jacques Barbel, 23 mai 1708.

Dans un complet isolement, séparée de ses parents, amis et connaissances, Anne Lereau dut bien s'ennuyer et son époux, François, ne fut pas sans regretter ses libres randonnées d'autrefois alors qu'il avait ses coudées franches. Après un an d'essai, l'engagement au service du gouverneur de Plaisance ne nous semble pas avoir été renouvelé, car François Frichet était à Québec, au mariage de son fils Étienne, le 23 juin 1710. Il est vrai que pour lui, faire le trajet de Plaisance à Québec et en revenir était un voyage bien ordinaire. Quoi qu'il en soit, leur séjour à Plaisance ne se prolongea pas au delà de cinq ans, car par le traité d'Utrecht en 1713, Terre-Neuve fut cédée aux Anglais, et M. de Costebelle quitta son poste pour aller fonder Louisbourg, dans l'île Royale, aujourd'hui île du Cap-Breton. Frichet revint sur sa terre de Saint-Nicolas, qu'il n'avait pas aliénée et où il coula d'heureux jours.

Au début du XVIIIe siècle, la voirie laissait encore beaucoup à désirer à Saint-Nicolas, et les communications au rang du bord de l'eau continuaient à se faire surtout en canot, non parfois sans accident. Ainsi, en 1709, le jour de la Pentecôte, Suzanne Mesny se rendait en canot à la messe de Saint-Nicolas,

accompagnée de Marie-Marguerite Grenon. L'embarcation chavira et elles se noyèrent. Le cadavre de Suzanne Mesny fut trouvé, le premier juin, flottant sur l'eau vis-à-vis la pointe à Fréchet (1).

La terrible faucheuse fit, en 1715, sa redoutable apparition sous le toit de François Frichet, où elle frappa d'implacable façon et à coups redoublés ; ce fut d'abord le cadet, Michel, inhumé le 19 juillet, dans sa dixième année ; dès le lendemain un vide immense se faisait dans la famille, Anne Lereau quittait cette terre pour un monde meilleur. A en juger par l'éducation qu'elle donna à ses enfants, Anne Lereau est pour nous le type de la mère de famille profondément chrétienne, qui préside matin et soir la prière faite en commun, prépare soigneusement les enfants à leur première communion, les imprègne de sentiments religieux et leur inspire une sincère et solide piété. Chez elle, à la tendresse maternelle se joint une active et sage surveillance qui prévient les fautes, comme aussi la fermeté qui incite parfois à recourir à la répression pour les rendre plus rares.

(1) *Hist. Seign., Lauz.*, vol. II, p. 41.

Il me vient naturellement à l'esprit, à l'occasion d'Anne Lereau, ce passage de je ne sais plus quel auteur : « Y a-t-il au monde, disait l'écrivain, un spectacle aussi touchant, aussi respectable que celui d'une mère de famille entourée de ses enfants, réglant les travaux de la journée, procurant à son mari une vie heureuse et gouvernant sagement la maison ? »

Sous le régime français, c'était l'usage à l'occasion de la mort d'un conjoint, de dresser l'inventaire des biens de la communauté. François Frichet attendit, pour s'y conformer, le passage du notaire-arpenreur de la Rivière, le 4 octobre de l'année suivante, 1716. Rien d'intéressant comme la lecture de cette énumération de centaines d'articles qui nous révèlent les coutumes, la façon de vivre et la condition de nos pères. Faisons quelques citations.

« Un panier de goudrilles pour l'eau d'étable » ; la famille de l'ancêtre Frichet a donc connu les réjouissances de la cabane à sucre !

« Un grand vieux canot de bois » ; qui nous dira ses innombrables états de service ?

« Une paire de vieilles raquettes » ; si elles s'étaient mises en frais d'écrire leurs mé-

moires, que de choses intéressantes nous connaîtrions !

« Deux vieilles traînes » ; les routes faisant défaut, elles avaient marié leurs services avec ceux des vieilles raquettes.

« Un cheval avec son attelage ; la carriole avec les mémoires » ; le notaire original dont parle quelque part J.-E. Roy, qui mentionnait, pour une basse-cour, « treize poules dont un coq », n'aurait pas manqué selon son habitude de nous représenter, dans l'occurrence, le cheval « tout attelé à la carriole le fouet à la main ». Se rattachant à l'agriculture ou au bétail, Frichet possédait : « deux bœufs de travail, un jeune bœuf de trois ans, une vache de cinq ans, une génisse de l'année, trois gros cochons, » etc., etc.

François Frichet convola en secondes noces le 7 février 1717, avec Suzanne Métayer, une compatriote de l'Aunis et veuve très en moyens de Guillaume Dupont. Le contrat relatif à ce second mariage est malheureusement le dernier document qui ait trait au colon Frichet et sur lequel nous avons pu mettre la main. L'acte même de son décès nous est inconnu, car une lacune considérable existe dans les registres de Saint-Nicolas :

pour la période qui s'étend de 1711 à 1746, les actes de baptême, de mariage et de sépulture font tous défaut. Nous savons toutefois, par des documents émanés d'études de notaires, que François Frichet mourut entre 1725 et 1731, c'est-à-dire qu'il était plus que septuagénaire lorsqu'il passa de vie à trépas.

Avant de quitter cette terre, il eut la joie de voir toutes ses filles avantageusement établies et ses trois fils survivants figurer parmi les plus éclairés, les plus dignes d'estime, de ses co-paroissiens. Jean-Baptiste avait été marguillier ; François et Étienne faisaient le plus grand honneur à leur *Alma Mater* du Cap-Tourmente ; ils attestaient par leur conduite et leur instruction l'excellence de la formation qu'ils y avaient reçue.

A son mariage, en 1710, Étienne possédait déjà deux bonnes terres, « franches de toutes dettes et hypothèques ». C'est de l'avis de François Frichet, enseigne de milice ; de son frère Étienne et de Denis Rousseau, que le grand voyer Pierre Robineau, seigneur de Bécancour, traça, le 8 août 1718, le chemin royal de la paroisse Saint-Nicolas, depuis l'église jusqu'à la seigneurie de Tilly. A deux reprises différentes, en 1720 et 1721, François et Étienne Frichet avec Laurent

Huot se firent les interprètes des habitants de la paroisse auprès de l'intendant Bégon pour obtenir l'autorisation de reconstruire en pierre l'église, qui menaçait ruine. Sur la requête de François Frichet fils, capitaine de milice, le grand voyer Lanouiller de Boisclerc, traçait, le 1er août 1731, un chemin de 24 pieds de largeur, depuis le saut de la Chaudière jusqu'à l'ancienne église de Saint-Nicolas. A la suite de son mariage avec la fille du seigneur Jacques Cocheu, de la Grande-Rivière, l'influence de François Frichet grandit de nouveau. Ainsi, en l'absence d'Étienne Charest, seigneur de Lauzon, et muni de son pouvoir, on le voit concéder des terres en son nom.

A la mort du père, et cédant sans doute au vœu de son épouse, Étienne Frichet vendit ses propriétés de Saint-Nicolas et s'établit à Québec, où le succès continua de le favoriser ; il devint l'un des marchands les plus en renom à qui fut décerné le titre de bourgeois. L'une de ses plus grandes joies lui fut réservée le 16 juillet 1748, au mariage de son fils aîné, Louis-Simon, déjà lui-même bourgeois de la ville, avec Louise-Joseph Bazil, fille de Louis Bazil, capitaine de milice et

bourgeois négociant (1), car la bénédiction nuptiale y fut donnée par son fils cadet, Jean-Baptiste Frichet, alors curé des Écu-reuils et plus tard premier curé de Saint-Denis sur Richelieu (2).

On conçoit la joie et le sentiment de légitime fierté du vieux François Frichet à sa dernière heure, de se sentir survivre en des enfants dont il pressentait la renommée sans cesse grandissante et qui ajouteront de l'éclat et du prestige au nom qu'il porte lui-même avec tant d'honneur et de probité. D'une vigoureuse constitution physique, l'ancêtre Frichet est aussi l'homme aux fortes convictions religieuses qui ne transige jamais avec ses devoirs de chrétien, prêche d'exemple, fait baptiser ses enfants le jour même de leur

(1) Les titres de *bourgeois*, *bourgeois négociant* se lisent dans l'acte même de mariage.

(2) En marge de l'acte de sépulture d'Étienne Frichet, 17 août 1749, il est écrit : *grand service, grosse sonnerie*. Aux funérailles, parmi la foule qui emplissait l'enceinte de l'église Notre-Dame de Québec, outre plusieurs ecclésiastiques il y avait les associés de la confrérie de Sainte-Anne, sous la bannière de laquelle, avons-nous déjà dit, il s'était enrolé dès son arrivée à Québec. Son fils Louis-Simon, bourgeois de Québec, était capitaine de frégate : on lui fit l'honneur de le nommer procureur fiscal de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges. Ruiné à la conquête du pays par les Anglais, il alla, en 1762, pratiquer le notariat à Saint-Denis, dont son frère Jean-Baptiste était curé, et y mourut cinq ans plus tard, en novembre 1767.

naissance lorsque c'est possible, leur inspire un profond respect pour le prêtre, le représentant de Dieu par excellence ici-bas, et met lui-même toutes ses entreprises sous la spéciale protection de la bonne sainte Anne. Pendant près d'un demi-siècle, il fut l'homme avisé et de bon conseil, recherché des gens d'affaires, aux lumières et à l'expérience duquel on s'empressa de recourir et dont naturellement ses enfants bénéficièrent largement. Mais ce qui frappe surtout chez lui, c'est son attachement au sol natal, car l'image de son cher pays de l'Aunis semble toujours présente à ses yeux. Recherche-t-il une épouse, ses pas se dirigent vers les personnes venues de l'île de Ré ou au moins de l'Aunis ; les associés de ses entreprises sont également de l'Aunis, au besoin de la province voisine du Poitou ; et toute sa vie, comme à Saint-Martin, il habitera au bord de l'eau, car l'onde exerce sur lui, depuis son enfance, un attrait fascinateur.

L'attachement que le colon Frichet manifeste au sol de sa patrie adoptive, n'est pas moins remarquable et digne d'éloges. Chef d'une nombreuse famille, et voulant grouper de façon stable ses enfants près de lui, il crut avec raison qu'il lui était préférable de quitter

la ville pour la récente, fertile et vaste paroisse de Saint-Nicolas. Là, il s'efforcera d'établir, pour se perpétuer de génération en génération, ces belles traditions de vertus familiales de nos pères qui ont fait l'admiration des étrangers, et que nous devons travailler à faire constamment refleurir parmi nous. La piété rayonnait au foyer domestique ; les fidèles se montraient empressés à assister aux offices paroissiaux des dimanches et jours de fête d'obligation ; ils aimaient à se rencontrer, comme aujourd'hui encore, sur la place de l'église pour y causer de leurs travaux et des incidents de la semaine. Ils étaient hospitaliers, affables, prévenants envers les étrangers et tout charité pour ceux de leurs co-paroissiens que le malheur avait frappés.

A Saint-Nicolas, l'ancêtre Frichet enseigna à ses enfants, plus encore par ses exemples que par ses paroles, que si la terre se montre improductive, si elle se couvre de ronces à l'égard de ceux qui la négligent ou la méprisent ; elle sait, au contraire, produire au centuple et procurer facilement l'aisance à ceux qui sont amoureux d'elle et la cultivent avec soin et intelligence. L'ancien charpentier de navire dut leur faire part de la joie intense qu'il éprouva le jour où, pour la pre-

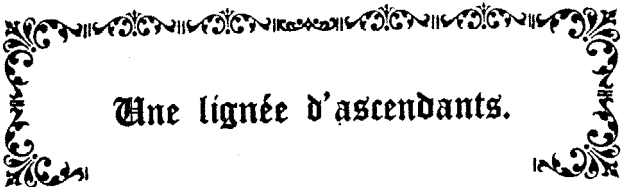
mière fois, sur une terre qui était sienne, une moisson opulente vint le récompenser amplement de ses durs labeurs. Et de chacun des premiers colons on peut dire avec le poète, y mettant naturellement la variante exigée par la circonstance :

*Le soir arrive enfin, mais les gerbes sont prêtes ;
On en charge à pleins bords les rustiques charrettes,
Dont l'essieu va ployant sous le noble fardeau ;
Puis, presque recueilli, le front ruisselant d'eau,*

.....
*Frichet, qui suit, ému, le pas lourd de ses bœufs,
Rentre, offrant à Celui qui donne l'abondance
Sa première moisson en la Nouvelle-France (1).*

(1) *Légende d'un Peuple*, par LOUIS FRÉCHETTE.





Une lignée d'ascendants.

Se souvenir est une force irrésistible, quand on est fils d'une race comme la nôtre, et que les souvenirs du sol et de la famille s'augmentent de toutes les gloires du passé. (MGR CAMILLE ROY.)

Quelle n'est pas la puissance évocatrice d'un nom ! Voyez ce vieux soldat de la vieille garde française, avons-nous lu quelque part, voyez-le triste, abattu par les fatigues de ses campagnes ou les douleurs de ses blessures, prononcez devant lui le nom du géant des batailles qui l'a si souvent conduit à la victoire, tout aussitôt son regard pétille, sa voix tremble d'émotion et tous ses membres semblent agités comme par un mouvement fébrile, au souvenir de la gloire de ses anciens combats.

Nommer une personne, c'est la faire sortir du tombeau et la mettre en scène. Nommer Champlain, Maisonneuve, Jeanne-Mance, Marguerite Bourgeoys, Marie de l'Incarnation, Dollard des Ormeaux, Brebeuf, Jogues, Lallemand, et combien d'autres dont les atta-

chantes figures rayonnent dans notre histoire ; les nommer, dis-je, c'est faire revivre de grandes âmes ardemment éprises du double idéal religieux et patriotique, rêvant à l'extension, sur nos rives, du règne de Jésus-Christ et à celle de « douce France », leur bien-aimée patrie.

Ils constituèrent en effet une élite, les premiers colons venus au Canada et même ceux de l'intendant Talon ; ils furent d'une pureté de mœurs exemplaire, d'une parfaite probité et d'une intensité de vie religieuse rappelant, on l'a souvent écrit, celle des fidèles de la primitive Église.

Si dans la suite des temps héroïques de notre histoire, les pionniers brillent d'un moindre éclat ; il importe pourtant de les sortir de l'oubli et de projeter de la lumière, dans la mesure du possible, sur les lignées qui nous intéressent.

Nous allons donner une vue d'ensemble sur les ascendants en ligne directe du poète Louis Fréchette ; puis nous y ajouterons quelques renseignements et des réflexions appropriées.

ANCÊTRES PATERNELS DE LOUIS FRÉCHETTE

I. — François Fréchette, fils d'Étienne Fréchette et de Marie Belin, de Saint-Martin (île de Ré), évêché de la Rochelle ; marié :

1° A Anne Lereau, de la Sainte-Famille (I.O), le 28 janvier 1680 ;

2° A Suzanne Métayer, de Saint-Nicolas, le 7 février 1717.

Domiciles : Québec, île d'Orléans, Québec, Saint-Nicolas.

II. — François Fréchette, fils de François et d'Anne Lereau ; marié :

1° A Marguerite Bergeron, de Saint-Nicolas, le 16 mai 1707 ;

2° A Madeleine Cocheu, de Saint-Nicolas, le 17 janvier 1735.

Domicile : Saint-Nicolas.

III. — Étienne Fréchette, fils de François et de Marguerite Bergeron, de Saint-Nicolas ; marié à Anne Dupéré, le 22 avril 1743.

Domicile : Saint-Nicolas.

IV. — Antoine Fréchette, fils des précédents ; marié à Marie-Josephite Fortier, le 25 janvier 1779.

Domicile : Saint-Nicolas.

V. — Antoine Fréchette, fils des précédents ; marié à Marie-Euphrosyne Gosselin, le 21 novembre 1803.

Domiciles : Saint-Nicolas, puis le canton de Saint-Ferdinand (Mégantic), devenu en 1879, la paroisse Saint-Adrien d'Irlande.

VI. — Louis Fréchette, fils des précédents et père du poète.

Dans les actes de l'état civil, les représentants ci-dessus des trois premières générations signaient ou faisaient signer « Frichet », pour leur nom de famille. Antoine, fils d'Étienne, fut le premier à prendre l'habitude généralisée depuis, de signer « Fréchette ».

I

Nous avons précédemment et à grands traits esquissé la biographie de l'ancêtre François Fréchette ; nous n'aurons plus guère à y revenir.

II

A l'occasion du contrat de mariage de François Fréchette, deuxième génération, et de Marguerite Bergeron (1), nous avons fait

(1) Étude de Me Genaple, 2 mai 1707.

une constatation importante : l'un des témoins, Jacques Fréchette, est dit cousin germain de François Fréchette, père. Ils eurent donc, en France, le même aïeul paternel ; et c'est d'eux que descendent, croyons-nous, tous les Fréchette actuels du Canada (1).

Marguerite Bergeron, épouse de François Fréchette, était la fille d'André Bergeron « l'un des citoyens marquants de Saint-Nicolas, où le missionnaire de la côte Lauzon disait la messe et baptisait les nouveau-nés avant la construction de l'église ». Ce pieux et cher souvenir de la maison natale, Marguerite Bergeron dut maintes fois le rappeler à ses enfants pour entretenir ou accroître en eux la vivacité des sentiments religieux.

Remarquablement doué sous le rapport intellectuel et outillé d'une bonne instruction

(1) A notre connaissance, le principal représentant, dans la descendance de Jacques Fréchette, est M. Ovide Fréchette, Ovidio Fréchette pour les Espagnols, chevalier de l'ordre royal et militaire d'Isabelle-la-Catholique, consul général des États-Unis de Colombie, consul du Portugal, d'Espagne et du Chili. Ses exequatur portent la signature de la reine Victoria et des rois Édouard VII et George V. Le grand-père de M. le consul, Jean-Baptiste Fréchette, fut co-propriétaire du *Canadien* avec Étienne Parent ; il dirigea la plus importante librairie de Québec avant celle des Crémazie.

élémentaire reçue à l'école du Cap-Tourmente, François Fréchette sut promouvoir de façon très active les progrès matériels de Saint-Nicolas, et ainsi mériter l'estime de ses paroissiens. Nommé capitaine de milice, tout ce qui se rattachait à la voirie et à la police de la paroisse relevait de sa juridiction ; ce double travail lui permit de prendre d'importantes et heureuses initiatives. C'est lui qui à la porte de l'église donnait lecture des proclamations ou ordonnances émanées des autorités administratives de la colonie. Il occupait, à l'église, le premier banc de la rangée du milieu, du côté de l'épître.

Béni du ciel sous plus d'un rapport, François Fréchette fut le père de douze enfants, dont onze se marièrent, et chacun d'eux eut à son tour de nombreux rejetons, de sorte qu'une nombreuse postérité était réservée au capitaine de milice. Vénéré de toute la population de Saint-Nicolas et entouré de l'affection de ses nombreux enfants et petits-enfants, il aurait coulé, semble-t-il, la plus heureuse vieillesse si elle n'avait été traversée par les périodes les plus orageuses de notre histoire. Il ne survécut à l'effondrement du régime français que pour mourir au lendemain des proclamations et instructions de

George, III qui faisaient présager le plus sombre avenir (1).

III

Étienne Fréchette, le troisième enfant de François, devint comme son père l'un des gros cultivateurs de Saint-Nicolas. Il fut premier chantre de l'église durant une trentaine d'années. Comme l'ancêtre, il eut onze enfants, dont l'un, Pierre, entra dans les ordres sacrés et mourut en 1816, après avoir été curé pendant vingt ans de Belœil et de la deserte de Saint-Hilaire (2).

Durant le siège de Québec par Wolfe, la famille d'Étienne Fréchette s'était retirée temporairement à Charlesbourg, à l'abri des projectiles de l'ennemi et de ses incursions si justement redoutées. A cette date, Étienne Fréchette occupait dans la milice un grade inférieur. Mais en 1776, lors de l'invasion

(1) Une lacune de cinq ans (1763-68) dans les registres de Saint-Nicolas nous empêche de préciser la date du décès de François Fréchette. On rencontre pour la dernière fois sa signature, au bas d'un acte de mariage du 26 octobre 1762, il avait atteint sa quatre-vingtième année le 10 juin précédent.

(2) Tanguay a omis le nom de Pierre Fréchette dans son *Dictionnaire généalogique*. Par contre le *Répertoire général du clergé* contient sa courte notice biographique.

américaine, il fut nommé capitaine de milice ; c'est en cette qualité qu'il eut des démêlés avec le seigneur de Lauzon, Henry Caldwell, père du futur receveur général, John Caldwell, dont le nom est devenu impérissable dans notre histoire par le triste épisode connu sous cette rubrique : « Défalcation du receveur général Caldwell. » (1)

Les largesses, les générosités de Henry Caldwell envers ses censitaires, à qui il ne refusait rien, lui gagnèrent tous les cœurs et il fut très populaire. Toutefois ses supérieurs et ceux de ses subordonnés qui étaient dans les charges, eurent à souffrir de ses procédés autoritaires, de ses brusqueries d'humeur, de ses bizarreries ou excentricités. Nous ignorons à quel propos Étienne Fréchette refusa un jour d'entrer dans les vues de Caldwell et de lui obéir. Aussitôt ce dernier écrivit au gouverneur Haldimand pour lui de-

(1) A la suite de Garneau, Chauveau, J.-E. Roy, etc., nous n'osons appliquer l'épithète de concussionnaire à John Caldwell. Son salaire étant très minime, l'usage lui permettait d'employer pour son avantage particulier les deniers dont il avait la garde, à la condition d'en rendre bon compte sur demande. Malgré l'énorme déficit dont il fut trouvé responsable en décembre 1823, il continua à jouir de la sympathie de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada. Au mois de janvier précédent, il avait voté courageusement, au conseil, avec les Canadiens français contre la proposition d'unir les deux provinces du Haut et du Bas-Canada.

mander d'annuler la commission d'officier de milice de Fréchette, de casser ce capitaine, assurant qu'autrement il résignerait sa nomination juge de paix. Haldimand lui fit réponse qu'il ne pouvait démettre Fréchette sans l'avoir entendu. Quant à Caldwell, Haldimand lui signifiait qu'il avait « permission pleine et entière » de se démettre de sa charge (1). On dut craindre, que Fréchette, dans une défense près du gouverneur, eût été trop éloquent au préjudice de Caldwell, car celui-ci ne tarda pas à se calmer, et la bonne harmonie se rétablit entre les deux fonctionnaires.

Étienne Fréchette eut également beaucoup à souffrir de l'un de ces officiers allemands dont les doléances de nos pères nous révèlent « la rudesse et l'insolence de reîtres mal appris » durant la guerre de l'indépendance américaine. A la demande, par Carleton, de prompts secours pour repousser l'invasion anglo-américaine, l'Angleterre redouta que la désertion ne se mît dans ses propres troupes, dont plusieurs anciens officiers commandaient les armées du Congrès. Elle traita avec les petits princes allemands pour se constituer un corps d'environ quinze mille soldats mercenai-

(1) Lire dans *l'Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. III, p. 105, la double correspondance succinctement résumée ci-dessus.

res, n'ayant aucune sympathie pour les rebelles. Les troupes anglo-allemandes cantonnèrent çà et là dans nos campagnes et occasionnèrent « un mouvement continu de détachements militaires dans toutes les paroisses de la rive sud ». On força les habitants à les loger ou à leur construire des baraques. Que de corvées odieuses vinrent interrompre leurs travaux ! Que d'exactions dont ils eurent à souffrir ! A Saint-Nicolas, par exemple, un certain major Peausch fit des siennes ; et une lettre du lieutenant de milice Jean-Baptiste Demers nous rappelle quelques-uns de ses tristes exploits. Un jour, sans aucune provocation, Peausch frappe à coups de bâton et avec une telle violence le nommé Michel Bergeron qu'il le met hors d'état de vaquer, à l'avenir, à ses travaux ; une autre fois et contre tout règlement, il fait enlever de force, pour son service, le poêle de Michel Demers ; enfin le capitaine Étienne Fréchette et les bas officiers s'abstinrent de remplir leur devoir et de mettre en vigueur les ordres du gouvernement, en étant empêchés « par la brutalité de ceux qui devaient les soutenir (1). » Cependant Étienne Fréchette était alors plus que septuagénaire ; il mourut deux ans plus tard.

(1) *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. III, p. 70.

L'acte de sépulture que nous reproduisons ici précise la date de ce décès : « Le 8 juin 1785, a été inhumé dans l'église de Saint-Nicolas, le corps d'Étienne Fréchette, capitaine de la paroisse et premier chantre de l'église, décédé le 6 du présent mois à l'âge d'environ soixante-douze ans (1), muni de tous les sacrements et en présence d'une grande affluence de peuple.

J.-Bte GRIAULT, ptre. »

IV

Comme son père, Antoine Fréchette aima beaucoup le sol ; il sut en tirer la subsistance de sa nombreuse famille de seize enfants. Au surplus, très habile en tous genres de travaux manuels et très ingénieux, il ne chômaît pas durant les loisirs des travaux agricoles. C'est ainsi qu'il put convenablement établir ses enfants sans déchoir du rang qu'avaient tenu son père et son aïeul. L'année même (1791) où le seigneur de Saint-Gilles, Davidson, prenait possession de ses domaines, il recourut aux services d'Antoine Fréchette pour la construction d'un « moulin à scie et à farine ».

(1) Baptisé en 1711, Étienne Fréchette était donc dans sa soixante-quatorzième année.

Une des filles d'Antoine Fréchette, Geneviève, se fit religieuse à l'Hôpital Général de Québec, où sa vie fut toute de sacrifices et de dévouement.

La personnalité d'Antoine Fréchette s'accusait dans la signature même de son nom, qu'il écrivait différemment, avons-nous dit, de ses prédécesseurs et dont toutes les lettres, bien formées, se détachaient les unes des autres.

Jean-Baptiste Demers, capitaine en second dans les dernières années d'Étienne Fréchette, lui avait succédé en qualité de premier capitaine de Saint-Nicolas ; Antoine Fréchette fut alors nommé au grade de capitaine en second.

Durant la guerre de 1812, les milices de Lauzon se trouvèrent bien éloignées du théâtre des opérations militaires ; J.-E. Roy nous les montre s'entraînant activement, prêtes à toute éventualité et à voler au besoin à la défense des frontières. Dans les ordres du jour, Antoine Fréchette est mentionné deux fois : le capitaine Demers requiert du lieutenant Filteau de faire un rapport des exercices qui se feront à la porte de l'église de Saint-Nicolas, et de le remettre à Fréchette pour

l'appel ; puis il termine un *nota bene* par ces mots : « Faites parvenir à M. Noël (major) la lettre qui renferme le retour (rapport) de Antoine Fréchette. »

C'est au mariage de son fils Modeste, le 6 septembre 1814 que, pour la première fois, dans les registres de Saint-Nicolas, Antoine Fréchette est dit « capitaine de la paroisse » : il venait de succéder à J.-B. Demers, décédé le 8 mai précédent, dans sa soixante-quatorzième année.

Sous le régime français, une instruction élémentaire convenable était généralement répandue dans le pays, mais il en devint tout autrement après la conquête. Au début du dix-neuvième siècle, d'après le témoignage rendu devant la Chambre d'assemblée par Messire A. Parent, supérieur du séminaire de Québec, « il pouvait y avoir un dixième de la population qui savait écrire leurs noms, assez misérablement à la vérité ; » et, selon Roy, à peine « cinq ou six personnes » dans toute la seigneurie de Lauzon auraient pu « exprimer passablement leurs pensées par écrit ». Les correspondances du temps attribuent à trois causes principales cette apathie quasi générale à s'instruire : la grande répugnance qu'avaient les parents de se sé-

parer de leurs enfants et de les abandonner à la solitude du collège ; celle de l'enfant, qui, habitué à vivre au grand air des champs, ne pouvait s'astreindre au régime scolaire pour apprendre des choses dont ils ne voyait pas l'avantage immédiat ; enfin le manque presque complet, en dehors du clergé et des communautés religieuses, de personnes prêtes à se dévouer à la carrière ingrate de l'enseignement. L'Institution royale, établie en 1801, présentait le grave danger d'angliciser la jeunesse, car le gouverneur avait autorité exclusive dans le choix des syndics d'écoles et la nomination des maîtres chargés de l'enseignement. Toutefois la paroisse de Saint-Joseph de Lévy se risqua, la première en 1805, à accepter les faveurs gouvernementales ; Saint-Nicolas fit des démarches analogues au début de 1816, et le 27 mars de cette année, Antoine Fréchette était l'un des trois syndics nommés par le gouverneur Drummond pour l'érection d'une école dans cette paroisse. On y enseignait la lecture et l'écriture en français et en anglais. Cette école tomba en 1829, alors que les paroisses furent libres de choisir elles-mêmes leurs maîtres, et que les écoles furent subventionnées par le gouvernement ; trois instituteurs canadiens-français

furent substitués à MacDonald, créature du gouverneur Drummond.

Antoine Fréchette n'occupa guère longtemps la charge de syndic, car il mourut le 27 août 1817, à l'âge de soixante et un ans. Ses funérailles eurent lieu deux jours après, et son corps fut inhumé dans l'église paroissiale, comme l'avaient été ceux de son père et de son aïeul.

V

Le grand-père de Louis Fréchette reçut au baptême le nom d'Alexis ; s'il prit, à la confirmation, celui d'Antoine, ce fut sans doute pour perpétuer le nom de son père. Il était menuisier à l'époque de son mariage avec Euphrosine Gosselin, comme l'avait été l'aïeul de Victor Hugo. C'est là une plaisante constatation pour ceux qui se rappellent les nombreuses analogies ou ressemblances qui se rencontrent dans l'existence des deux poètes, leurs petits-fils.

A la naissance de son premier enfant, Antoine Fréchette songea que vraisemblablement la famille deviendrait nombreuse, et résolut d'imiter la sagesse de son père, qui poursuivait la principale sécurité de l'avenir dans le

sein généreux et maternel de la « grande nourricière du genre humain ». Il se fit donc cultivateur et plus d'une fois il dut s'en féliciter, car dans l'espace d'un quart de siècle, dix-sept nouveau-nés, huit garçons et neuf filles, vinrent égayer le toit familial. En relevant leurs noms, nous avons salué le troisième des garçons, Louis, futur père du poète, né un an après Antoine, l'un des témoins de son futur mariage. A la suite du douzième enfant, nous inscrivons deux jumelles ou bessones, Numérence et Rosalie ; et apposant le chiffre 14 à côté de ce dernier nom, notre esprit se reporta naturellement à une délicate et courte poésie que nous venions de relire avant d'ouvrir les registres : celle que Louis Fréchette dédia à Mme F.-X. Lemieux, épouse de l'honorable juge en chef de la cour supérieure, à l'occasion de la naissance du quatorzième enfant de la famille. Ce charmant petit poème a sa place pour clore agréablement l'inscription des enfants dans toute famille nombreuse. Cette louable coutume tient compte, dans un cahier ou registre, de chaque événement de quelque importance au foyer paternel. Voici ces quelques vers dont nos lecteurs aimeront à prendre connaissance.

*Madame, au Dieu d'amour qui féconde le nid,
Le doux nid des mésanges,
Il a plu de peupler votre foyer béni
De bien des petits anges.*

*Treize ! rangés autour d'une table, c'était
Déjà tout un poème ;
Mais vous avez voulu, croyant qu'on en doutait,
Y joindre un quatorzième.*

*Pourquoi donc, a-t-on dit, à ce groupe coquet
Ajouter quelque chose ?
C'est que vous désiriez couronner le bouquet
Par un bouton de rose !*

Quelques faciles substitutions donneraient à l'heureuse mère d'une famille patriarcale, l'illusion que la pièce de vers est à son adresse.

En 1836, cinq enfants d'Antoine Fréchette étaient mariés et établis ; la mort lui en ayant ravi quatre, trois filles et cinq garçons lui restaient. Les plus âgés avaient respectivement vingt-trois, vingt-deux et quinze ans ; les plus jeunes atteignaient leur dixième et leur septième année. Pour assurer l'avenir de ces derniers, les terres de choix faisant défaut dans Saint-Nicolas, Antoine Fréchette, alors dans sa cinquante-cinquième année, mais homme de forte constitution et à volonté énergique, conçut le hardi projet de

mener la rude vie de défricheur et de colon. Il jeta les yeux du côté des cantons de l'Est.

Quatre ans auparavant, en 1832, le gouverneur Aylmer, soulevé contre les Canadiens français, écrivait à lord Goderick, chef du bureau colonial, que les cantons de l'Est pouvaient recevoir 500,000 émigrants. Il laissait entrevoir que le moyen vraiment efficace de régler la question de races, c'était de submerger, de noyer les habitants de langue française. Une compagnie se forma même à Londres pour peupler ces cantons. Mais dans les desseins de la Providence, nous sommes à travers le continent américain les apôtres de l'idée catholique et du verbe français. Aussi rien d'instructif et de nature à affermir notre espoir comme d'étudier avec le barde d'Arthabaska, M. Adolphe Poisson, le « Mouvement de la population française dans les cantons de l'Est (1). » La conclusion de cette intéressante étude se lit ainsi : « Dans les cantons de l'Est, la population française, de 3000 qu'elle était en 1831, s'est élevée au chiffre imposant de 109,000 en 1881, malgré une émigration considérable qui dispersait notre race sur tous les points de la république voisine et

(1) *Le Canada Français*, volume premier, p. 193.

malgré le départ d'un bon nombre de familles pour la vallée du lac Saint-Jean, qui attirait déjà l'attention. Durant ces cinquante ans, pendant que les autres nationalités réunies doubleraient à peine leur nombre, nous avons multiplié la nôtre tente-cinq fois ! La cognée et la charrue prenaient la revanche du mousquet et de l'épée. »

Au sein du comté de Mégantic, le village de la pittoresque paroisse de Saint-Ferdinand se mire dans les eaux limpides du lac William, belle nappe d'argent de 4 milles de longueur sur environ 1 mille dans sa plus grande largeur, et encadrée de verdoyantes collines. Entre Saint-Ferdinand et le Lac-Noir, au sud-est du lac William, s'étage en amphithéâtre au flanc et au sommet d'une colline gazonnée et partiellement boisée, la belle petite paroisse de Saint-Adrien d'Irlande, dont le territoire, connu sous le nom de « township d'Irlande » au temps d'Antoine Fréchette, dépendait de Saint-Ferdinand au point de vue religieux. Simple mission durant plus d'une décade, Saint-Ferdinand fut successivement desservie par les curés de Saint-Sylvestre (1835 à 1843) et de Saint-Gilles (1843 à 1847) jusqu'à la date de son érection canonique en paroisse.

C'est à ce « township » ou canton d'Irlande que, les premiers, Antoine Fréchette et quelques autres colons se rendirent pour y faire choix de terres productives. Dès le lendemain de leur arrivée, ils attaquaient vigoureusement les géants de la forêt, dont les échos, de l'aurore au coucher du soleil, retentirent des coups redoublés de leurs lourdes cognées.

*Entendez-vous gémir les bois ? Dans ces vallons
Qui nous offraient, hier, leurs calmes promenades,
Les coups de hache, drus comme des canonnades,
Renversent bien des nids avec les arbres longs.*

.....
*L'âme de la forêt fait place à l'âme humaine,
Et l'humble défricheur taille ici son domaine,
Comme dans une étoffe on taille un fier drapeau (1).*

Ce n'est pas le lieu de rappeler les grandes souffrances qu'eurent à endurer les premiers colons des cantons de l'Est (2). Antoine Fréchette a dû beaucoup peiner et surmonter

(1) Pamphile Lemay, *les Gouttelettes*, p. 112.

(2) Lire à ce sujet *les Bois Francs*, par les abbés Trudelle (1878) et Mailhot (1914). Le vrai héros, Noël Hébert, personifié par le « Jean Rivard » de Gérin-Lajoie, ne monta dans les Bois Francs qu'en 1845, aussi il ne nous fait pas connaître dans toute leur réalité les misères, les souffrances, l'isolement qu'ont eu à supporter les défricheurs de la première heure.

toutes sortes de difficultés, mais il n'était pas seul, comme la plupart des jeunes défricheurs ; il avait le bonheur de vivre en compagnie de sa femme et de plusieurs de ses enfants en âge de lui donner leur concours. Au surplus, il disposait d'une paire de bœufs, qui lui rendirent d'énormes services.

La grande épreuve de nos courageux pionniers durant plusieurs années fut d'être le plus souvent privés, les dimanches, du bonheur d'entendre la sainte messe. C'était alors pour eux des jours de tristesse et d'ennui ; le souvenir des offices religieux de la paroisse natale, des conversations qui les précédaient ou les suivaient se présentait à leur esprit ; il leur semblait entendre le son joyeux de la cloche les invitant à se mettre en route pour aller prier ensemble au pied des autels. Aussi, au canton d'Irlande, pendant la belle saison, les colons se groupaient à l'orée d'un bois sous un dôme de feuillage ; et, sous les doubles regards d'un christ et d'une madone appendus à un arbre, Antoine Fréchette présidait le chant d'hymnes et de cantiques et la récitation à haute voix des prières de la messe. On récitait également le chapelet, et les pieux exercices se terminaient par le chant d'un cantique.

Avec quels accents ils aimaient surtout à répéter :

*Je mets ma confiance,
Vierge, en votre secours ;
Servez-moi de défense,
Prenez soin de mes jours (1).*

Grâce à la richesse du sol, la population des Bois Francs s'accrut rapidement.

En 1841, Antoine Fréchette donnait en mariage sa fille Rose (Rosalie) au jeune Joseph Lainé, fils d'un brave et honnête colon; la bénédiction nuptiale se fit dans l'église de Saint-Sylvestre. Il eut ainsi la consolation de voir successivement ses trois filles choisir des partis avantageux, et tous ses garçons s'établir sur d'excellentes terres.

Antoine Fréchette connut l'aisance, il jouit de l'estime universelle pour sa grande bonté de cœur, pour l'empressement qu'il mettait à secourir les malheureux, à consoler

(1) A Saint-Ferdinand décédait le 27 mai 1919, à l'âge de 96 ans, Louis Fréchette ou mieux Louis Côté dit Fréchette. Dans sa jeunesse, il avait bien connu notre héros Antoine Fréchette. Nous tenons de ce bon vieillard les renseignements précieux sur la vie des premiers colons de Saint-Adrien d'Irlande. Dans *le Soleil* du 7 juin 1919, nous avons publié un article biographique sur ce « dernier survivant du valeureux groupe des héroïques pionniers de Saint-Ferdinand ».

ceux que visitait l'épreuve, à qui survenaient des contrariétés ou un malheur quelconque. Aussi le deuil fut grand dans le canton d'Irlande et même dans tout Saint-Ferdinand lorsque se répandit la nouvelle de sa mort, survenue le 1^{er} février 1851. Il était âgé de soixante-dix ans ; ses funérailles eurent lieu le 3, et ses restes reposent dans le cimetière de Saint-Ferdinand, que longe le lac William. Au nom d'Antoine Fréchette s'attache la double auréole de pionnier courageux et de fondateur de l'intéressante paroisse de Saint-Adrien d'Irlande.

Dans *Hernani*, ce fameux drame de Victor Hugo, il est une scène d'un effet toujours saisissant, celle des portraits de famille. Le vieux duc Ruy Gomez de Silva a donné l'hospitalité au seigneur bandit *Hernani*. Sous la menace de raser tours et château, le roi don Carlos le somme de lui livrer le proscrit. Pour toute réponse le duc conduit le roi en face des portraits de ses aïeux, lui raconte les actions d'éclat de chacun d'eux et termine ainsi son récit : Vous voulez donc qu'on dise en montrant mon propre portrait :

*« Ce dernier, digne fils d'une race si haute,
« Fut un traître et vendit la tête de son hôte ! »*

C'était répondre éloquentement que l'honneur, les sentiments chevaleresques, les vertus dont il avait hérité lui commandaient de ne pas trahir l'hospitalité. Or, semblablement nous avons vu défiler les portraits des ancêtres de Louis Fréchette, il nous reste à tirer les enseignements que comporte notre travail. Il en est trois, nous semble-t-il, que serait à même de corroborer le premier venu des généalogistes du pays. En premier lieu, il ressort de cette étude une estime particulière et un sincère amour pour le noble métier de cultivateur ; nos pères s'adonnèrent presque tous à la culture du sol et lui demandèrent une honnête subsistance, ce qui explique pour une large part la pureté de leurs mœurs et, en général, leur solide constitution physique. L'agriculture, dans le passé, a été la base de notre prospérité nationale ; elle continuera d'assurer l'équilibre entre producteurs et consommateurs si nous savons lui demeurer fidèles.

Naturellement, les descendants de François Fréchette, ne résident pas tous aujourd'hui sur des terres, mais tous professent la plus haute estime pour l'art de cultiver la terre, dont dépend nécessairement l'humanité. Aussi Louis Fréchette a-t-il souventes fois

chanté en de beaux accents le labeur agricole (1).

Tenons à honneur les familles nombreuses. Notre étonnante fécondité a été notre salut dans le passé : elle nous a sauvés de l'absorption par les races étrangères qui nous entourent. A quoi donc, en effet, auraient servi les mémorables luttes parlementaires de nos géants de la politique et les glorieux exploits de nos hommes de guerre, si nous n'avions pu résister efficacement à l'assimilation ? Notre force d'expansion, voilà ce que redoutent surtout les ennemis de notre race et ce qui leur fait pousser ce fameux cri : *No French Domination*. Ne cessons de mériter par des mœurs exemplaires que le ciel continue de bénir nos familles et les maintienne fécondes.

Entretenons toujours en nous les sentiments profondément religieux, les convictions chrétiennes de nos pères, leur inviolable attachement à l'Église, leur grand respect pour le principal représentant de Dieu ici-bas, le

(1) En 1908, Téléphore et Honoré Fréchette, de Saint-Nicolas, ont été décorés d'une médaille commémorative pour avoir pu justifier « une occupation non interrompue du bien ancestral pendant deux cents ans ». Leurs noms sont inscrits au *Livre d'or de notre Noblesse rurale canadienne-française*.

prêtre (1). Bâtis comme nous de chair et d'os, nos pères connurent les faiblesses inhérentes à la fragilité humaine, ils traversèrent de rudes épreuves ; mais quand de gros nuages noirs assombrirent l'horizon, quand l'orage s'abattit sur eux, loin de se laisser envahir par la désespérance, le regard toujours l'haut, ils y puisèrent le réconfort et le courage de se relever aussitôt pour aller de l'avant. Aussi furent-ils constamment d'humeur joyeuse, et si, comme Étienne Fréchette, ils possédaient une belle voix, la gaieté et l'entrain les suivaient dans toutes les réunions. Telles sont les leçons que le généalogiste de presque toutes nos familles canadiennes-françaises serait en mesure de dégager de son patient labeur.

Mais ce qui ajoute à la fierté du nom dans la famille Fréchette, c'est que les ancêtres ont tous exercé une grande influence sur la généralité de leurs co-paroissiens. Cette confiance, cette estime dont ils ont joui ne pou-

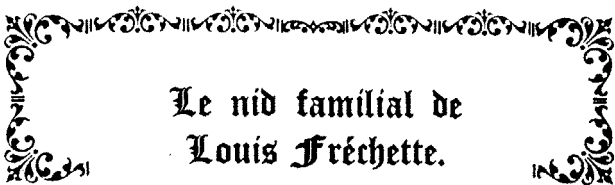
(1) Nous n'avons pas eu occasion de mentionner plusieurs descendants de l'ancêtre François Fréchette qui ont embrassé l'état ecclésiastique. Le bisaïeul de M. l'abbé J.-H. Fréchette, curé actuel de Sainte-Claire, était frère de celui du poète Louis Fréchette. Mgr Louis Adolphe Paquet, par sa grand'mère maternelle, Esther Fréchette, est petit parent de Louis Fréchette.

vait être que la conséquence de la vie exemplaire qu'ils menèrent aux divers points de vue de l'activité, de la sobriété et de l'honnêteté, à laquelle s'ajoutait le précieux appoint d'un esprit apte à prendre d'heureuses et fécondes initiatives.

Pour clore ces réflexions, nous livrons à la méditation de nos lecteurs un quatrain qui est le substantiel résumé d'un programme d'action pratique. L'auteur du quatrain est notre populaire Octave Crémazie, si justement renommé pour ses chants patriotiques. Le Canadien français, dit-il,

*Fidèle au culte de ses pères,
De leur exemple il suit la loi,
Et, fuyant les mœurs étrangères,
Il garde sa langue et sa foi.*





Le nid familial de Louis Fréchette.

Rien ne supplée, dans l'enfance et la prime jeunesse, l'éducation reçue au sein de la famille, car l'âme, alors dans toute sa fraîcheur, se trouve si vivement et profondément impressionnée que l'orientation de la vie en dépend, pour l'ordinaire.

C'est François Arouet, le futur et trop célèbre Voltaire, que l'on façonne, tout jeune, à l'incrédulité en lui apprenant à lire dans un petit poème dirigé contre le christianisme. Aussi, son orageuse jeunesse et le jansénisme de son frère aîné arrachent ce cri attristé à leur propre père : « J'ai, hélas ! pour fils deux fous, l'un en prose et l'autre en vers. » Et l'excellente éducation chrétienne donnée par les RR. PP. Jésuites ne devait avoir aucune emprise sur la nature foncièrement pervertie de François Arouet.

La mère de Victor Hugo entendait l'éducation de ses enfants d'une bien étrange façon ; loin de leur interdire les mauvaises lectures,

« elle leur faisait essayer les livres avant de s'y risquer elle-même ». Au collège des nobles, à Madrid, elle fit passer ses enfants pour protestants, « afin de leur épargner l'intolérable humiliation de servir la messe à leur tour ». On s'explique que l'auteur des *Feuilles d'automne* ait remué les idées les plus disparates, les idées les plus contradictoires et les plus saugrenues ; qu'il ait renié son christianisme et écrit, en 1883, qu'il refusait « l'oraison de toutes les églises », puis, en mai 1885, aux approches de la dernière heure, qu'il ait décliné l'offre du cardinal Guibert, archevêque de Paris, de l'assister personnellement.

Lamennais, orphelin, est élevé par son oncle, qui, pour le punir de ses espiègleries, l'enferme sous clef dans sa bibliothèque, où le futur auteur de *l'Essai sur l'indifférence en matière de religion* s'abreuve, dans ses lectures, aux sources les plus empoisonnées et perd la foi. Lamennais ne fera sa première communion qu'à l'âge de vingt-deux ans, pour rechuter plus tard et devenir un prêtre apostat.

L'éducation religieuse d'Alfred de Musset laisse tout à fait à désirer ; il a d'ailleurs pour père un panégyriste enthousiaste de Rousseau, et, sous la poussée violente des passions, il succombe, puis devient étranger aux vérités

de la foi. L'un de ses admirateurs, Ch. d'Héricault, a écrit que « Musset est mort comme un fétu de paille dans le fumier ».

Par contre, Joseph de Maistre a dit de sa mère qu'elle était un ange à qui Dieu avait prêté un corps ; et l'auteur des « Soirées de Saint-Petersbourg » demeure l'un des plus beaux génies dont s'honore le catholicisme.

Lamartine a reçu une éducation foncièrement religieuse de sa sainte et très charitable mère ; aussi malgré de graves égarements, il méritera selon son vœu que le Dieu de sa tombe soit celui de son berceau.

Dans son enfance, Lacordaire reçoit une excellente éducation. S'il perd la foi au lycée, il la retrouve et devient le célèbre conférencier dominicain que tout le monde connaît.

Nous pourrions encore mentionner de Bonald et maints autres écrivains, dont la vie a fidèlement fait écho à l'éducation reçue dès le bas âge ; mais l'énumération que nous venons de faire nous paraît suffisamment complète pour rappeler les graves responsabilités qui incombent aux parents de veiller soigneusement à la formation du cœur et de

l'esprit de leurs enfants, dès le premier âge de la vie.

Lorsqu'il s'agit d'une personne qui par ses polémiques a, de son vivant, violemment agité l'opinion publique et a paru avoir sa crise de foi religieuse, il importe, croyons-nous, de lier connaissance avec ceux qui furent les auteurs de ses jours. C'est ce que nous allons tenter de faire à l'endroit des parents du barde lévisien.

JEUNESSE DU PÈRE DE NOTRE POÈTE

Louis-Marthe Fréchette, père du futur poète, naquit à Saint-Nicolas, le 16 novembre 1811. Il fut le sixième enfant d'une famille qui en compta dix-sept : huit garçons et neuf filles. Pour subvenir aux besoins d'une nichée semblable, les parents heureusement étaient de taille à abattre beaucoup de besogne, à faire chaque jour un constant et dur labeur. Le chef de cette famille, Antoine Fréchette, nous est connu : dans sa cinquante-cinquième année, il se décidait à mener la rude vie de défricheur et de colon. Quant à la mère, Euphrosyne Gosselin, elle était une personne de haute stature, d'une remarquable

robustesse, spirituelle et d'une humeur joviale à dissiper les plus gros chagrins, semant partout la gaieté autour d'elle. Son activité débordante ne trouvait pas toujours à se satisfaire pleinement aux soins du ménage ; secondée de ses enfants, elle contribuait pour une large part aux incessants travaux agricoles. L'éducation chrétienne des enfants ne laissait nullement à désirer ; par contre, le trop grand éloignement de l'école et la quasi nécessité de faire bénéficier la nombreuse famille de l'habileté manuelle de plusieurs des jeunes lui firent négliger leur instruction. Louis ne sut jamais lire ni écrire ; il commença tôt à travailler : « Dès l'âge de sept ans, disait-il, j'ai battu au fléau dans la grange tout l'hiver. » Devenu grand, fort, vigoureux et habile, toujours empressé à faire offre de ses services, il fut l'enfant préféré du père et ses bras ne chômèrent jamais. Aussi trois mois avant que Louis eût atteint sa majorité, ses parents se montrèrent heureux de donner leur consentement à son mariage avec Marguerite Martineau, fille d'un riche cultivateur de l'endroit. La cérémonie de la bénédiction nuptiale eut lieu à St-Nicolas le 13 août 1832.

LA MÈRE DU POÈTE

La jeune épouse avait fait un cours d'études complet chez les sœurs de la congrégation Notre-Dame, au couvent de la Pointe-aux-Trembles (Portneuf) ; aussi était-elle considérée comme possédant une instruction avancée, dont elle fit bénéficier son mari, lui apprenant à signer son nom et tenant au besoin sa comptabilité. Bien que d'une constitution délicate, on la voyait toujours occupée : ses loisirs étaient employés à confectionner du linge pour les pauvres ; les dimanches, jours où elle pouvait plus aisément disposer de sa personne, elle visitait à domicile malades et indigents du quartier, leur apportait le réconfort d'une parole du cœur, puis des médicaments et des douceurs, pour soulager leurs maux corporels. Fille d'une sainte, elle mettait son bonheur à entrer dans toutes les vues d'un époux tout de charité et aux fortes convictions religieuses. Mère du plus entier dévouement, non seulement elle imprégnait ses enfants de sentiments chrétiens, les formait à une piété vraie et éclairée, laquelle, au dire de Bossuet, est le tout de l'homme ; mais elle les initiait aux rudiments de la lecture et du

calcul, en sorte qu'ils tenaient toujours la tête des classes qu'ils fréquentaient. Son rôle de reine du foyer éclatait surtout lorsque après une journée des plus remplies, elle présidait la prière du soir faite en famille, qu'elle donnait lecture d'un livre d'édification ou d'instruction, qu'elle racontait des histoires toujours intéressantes, ou faisait retentir la salle de ses chants doux, joyeux ou mélancoliques.

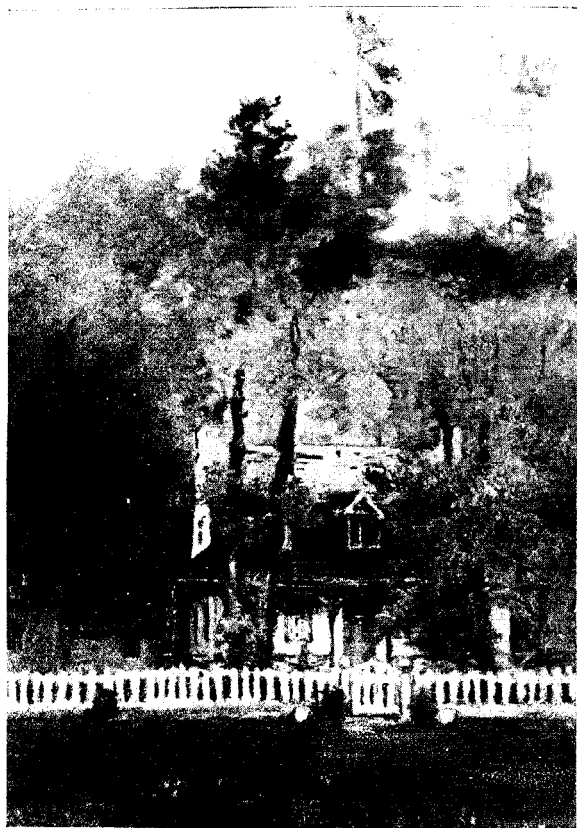
Les soirées n'offraient pas toujours le même attrait lorsque la famille était privée des services d'une domestique. Laissons ici la plume à M. Achille Fréchette, actuellement (1922) le seul survivant des enfants du premier mariage de Louis Fréchette. « J'étais à peine dans ma sixième année, dit-il, lorsque mourut ma mère ; naturellement à pareil âge l'enfant ne se préoccupe pas d'observations psychologiques. Je me souviens que ma mère chantait, ce qui me mettait de bonne humeur quand le chant était gai, ce que j'aimais également si la mélancolie ou le rêve portait sa voix dans les régions plus sérieuses de l'art. Mes souvenirs me représentent une femme assez svelte, encore dans la trentaine, avec une abondante chevelure dont les châtoyantes ondulations prenaient

à la lumière des reflets ambre et or. Je la vois, quand je m'éveille, tard dans la nuit, silencieuse, éclairée d'une bougie, penchée sur de la couture après la longue journée d'un travail qui ne diminue jamais quand il faut, aux jours où la domestique manque, suffire aux besoins d'une famille de six personnes : quatre garçons, dont l'un au berceau et dont les âges s'échelonnent sur dix années. Tout ce travail, comme je le retardais, moi, aux longues heures où un mal d'yeux persistant m'imposait d'atroces douleurs ! Et comme sa tendresse m'entourait de sympathie et de soins dans la chambre noire à laquelle mon mal me condamnait ! »

Cette longue et intéressante citation de M. Achille Fréchette confirme partiellement, sans rien infirmer, ce que nous avons dit de son admirable mère ; renseignements que nous tenons de sources diverses tant écrites que verbales.

LES ENFANTS DU PREMIER LIT

Du mariage de Louis Fréchette et de Marguerite Martineau naquirent six garçons et trois filles.



MAISON NATALE DE LOUIS FRÉCHETTE, À LÉVIS

(a) Marguerite, née à St-Nicolas le 14 septembre 1833, décédait en janvier 1843 et fut inhumée au cimetière de St-Joseph de la Pointe-Lévy.

(b) Louis, né également à Saint-Nicolas, en janvier 1835, ne vécut qu'une couple d'années.

Virent le jour à Saint-Joseph de la Pointe-Lévy les six enfants dont les noms suivent.

(c) Louis, deuxième du nom et futur poète, naquit le 16 novembre 1839, et mourut à Montréal le 31 mai 1908 : c'est à lui que se rattache tout ce livre.

(d) Modeste est né le 28 février 1841. Ses parents, trouvant sans doute que ce nom répondait peu au caractère de l'enfant, lui firent substituer, à la confirmation, celui d'Edmond, sous lequel il a été connu un peu partout au Canada. Edmond fut le plus beau talent de la famille. Dès ses premières années au collège de la Pointe-Lévy, alors sous la direction des frères des Écoles chrétiennes, il se faisait remarquer par sa grande facilité à comprendre et à s'assimiler les divers objets de ses études. Aux séances des réunions mensuelles des élèves, et à celles plus importantes qui avaient lieu en

présence des parents, il suscitait de vifs applaudissements par le débit de désopilants monologues ou par des chansons comiques. « On l'a souvent vu chanter en s'accompagnant au piano, nous a raconté l'un de ses compagnons de classe, et il jouait de plusieurs instruments, entre autres du cornet et du violon. » Aussi fut-il l'un des vingt-cinq exécutants du corps de musique fondé le 8 juin 1856 par le curé Déziel, plus tard Mgr Déziel, sous le nom de « Société philharmonique de Notre-Dame-de-la-Victoire ».

Après son cours classique à Québec et à Sainte-Anne de la Pocatière, Edmond ambitionna de se faire recevoir avocat. Inscrit au barreau, à Arthabaska, il venait à peine de plaider sa première cause qu'il entendit parler de jeunes gens qui s'enrôlaient pour voler à la défense des États de l'Église envahis par les troupes garibaldiennes. Capitaine de milice au 17^e de Lévis, Edmond s'empressa de faire partie du premier détachement qui devait se rendre à Rome et se mettre à la disposition de Pie IX. Le nom d'Edmond Fréchette est mentionné plus d'une fois dans l'intéressant volume intitulé : « Le Canada et les Zouaves pontificaux » par De Bellefeuille. Ainsi, à New-York, avant

de prendre place sur le navire qui doit les transporter en Europe, les Zouaves vont à la chapelle du collège Saint-François-Xavier entendre la messe célébrée par Sa Grandeur Mgr Pinsonnault ; ils y chantent plusieurs cantiques, et c'est Edmond Fréchette qui dirige le chœur de chant. Durant la traversée, le commandant Taillefer divise le détachement des zouaves en deux compagnies : la seconde est sous les ordres du capitaine Edmond Fréchette. « Comme soldat du pape, il se comporte de manière à mériter les éloges de ses supérieurs (1). »

Au retour d'Italie, l'esprit aventureux de Fréchette le conduisit dans les immenses plaines de l'Ouest canadien, où il obtint le grade de capitaine de gendarmerie ; c'était un poste périlleux à remplir ; des rencontres se firent parfois où plus d'un de ses subalternes trouvèrent la mort. Un jour, le capitaine Fréchette se blessa gravement à une jambe en tombant à bas de son cheval. Il fut alors nommé officier au ministère de l'Intérieur, à Ottawa, où il mourut en octobre 1885.

Voici quelques appréciations au sujet d'Edmond Fréchette. « Comme il y avait

(1) Faucher de Saint-Maurice dans *Loin du pays*, vol. II, p. 270.

chez cet homme de la verve, de l'ardeur, de la vérité, du cœur ! » (Faucher de St-Maurice). « Artiste, poète, littérateur, musicien, doué d'une voix superbe, il avait tout pour lui et tout lui était facile. (Madame J.-A. Madore, sa sœur de père seulement). « Edmond était exceptionnellement doué : c'était un des talents les plus faciles et les plus divers que j'aie connus. Je ne sais en quoi il n'aurait pu se distinguer tout à fait, sans cette véritablement regrettable facilité qui ne lui a jamais suggéré l'effort nécessaire à tout succès sérieux. Dilettante en tout, il était musicien, chanteur, acteur comique, que sais-je ? Avec un grand sens littéraire, il n'a cependant écrit que quelques très spirituelles chansons, quelques notes de voyages ; et en langue anglaise des récits d'officier de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. » (Achille Fréchette, son frère). Voici enfin le témoignage de Louis, l'aîné : « Edmond, dit-il, était venu au monde instruit et il devinait ce qu'il ne savait pas. » Le poète lui dédia, dans *Pêle-Mêle*, un touchant petit poème, où il rappelle la dernière recommandation que leur fit sa mère expirante :

« Enfants, chers enfants, nous dit-elle, approchez ! Voulez-vous que ma voix ma-

ternelle vous enseigne en mourant le secret d'être heureux ? Soyez toujours unis et marchez deux à deux. »

(e) Marie-Philomène ne vécut guère plus d'une année : d'avril 1843 à juillet 1844.

(f) Joseph-Napoléon également ne fit que passer ici-bas : de février 1845 à avril 1846.

(g) Léonard-Achille est né en octobre 1847. Tout comme ses deux frères Louis et Edmond, il fit sa marque au collège de la Pointe-Lévy, où continuaient à professer les frères des Écoles chrétiennes. Comme eux, il fit un cours classique, se fit recevoir avocat, mais s'abstint de pratiquer. Monsieur Achille Fréchette est un fervent des lettres. Dès 1868, il prenait part au concours de poésie organisé par l'université Laval. La faculté des arts avait proposé le développement du thème suivant : « Les martyrs de la foi au Canada ». Seul M. le notaire Eustache Prud'homme fut couronné ; mais la *Revue Canadienne* ayant publié le poème de M. Fréchette, l'auteur reçut des félicitations entre autres de l'honorable Pierre Chauveau, alors premier ministre, et de Faucher de Saint-Maurice. A la troisième séance solennelle du congrès qui se tint à Québec lors des fêtes inoubliables

de juin 1880, l'un des orateurs, Pamphile Lemay, entretint son auditoire d'élite sur *la littérature canadienne-française et sa mission*. J'extrais de son allocution les deux passages suivants : « Que je me garde d'oublier, dit-il, la phalange des poètes qui s'avance radieuse ! C'est Achille Fréchette, c'est Poisson, c'est Beauchemin ! Les uns, comme Achille Fréchette, Beauchemin et Poisson, émaillent nos revues de perles charmantes. »

Les deux frères Louis et Achille ont toujours marché la main dans la main ; ils ont vécu dans l'intimité l'un de l'autre. Aussi, dans ses *Oiseaux de neige*, Louis termine par ce cri du cœur, le sonnet qu'il dédie à son frère Achille :

*Rendons grâces au ciel qui nous fait deux fois frères ;
L'une par la pensée et l'autre par le sang.*

M. Achille Fréchette a fait du journalisme à Chicago, puis, à la suite du désastreux incendie de 1871, il se rendit au Nébraska, où il s'occupa d'affaires jusqu'au jour où il était mandé à Ottawa pour prendre la rédaction de l'ancien *Courrier d'Outaouais*. Peu après, il entra au Bureau des traducteurs de la Chambre des Communes, dont il devint

chef en même temps que traducteur des lois (1).

Durant plusieurs années, M. Fréchette a été chargé d'éditer les publications françaises de la Société Royale. Il fut également appelé pendant quelque temps à l'honneur de présider la section française de la commission des écoles séparées d'Ottawa. Il a été secrétaire cinq ans durant et l'un des directeurs pendant dix-huit ans de l'*Ottawa Art Association*, à laquelle la capitale fut redevable d'une excellente école d'art (2).

En 1877, M. Achille Fréchette épousait la fille cadette du consul des États-Unis à Québec, Annie T. Howells, dont le père, l'honorable M. William C. Howells, auteur de *Life in Ohio*, était un ancien sénateur et journaliste. Madame Fréchette, femme très distinguée et écrivain estimé elle-même, est la sœur du célèbre auteur W. D. Howells, de

(1) M. Fréchette décline toutefois la responsabilité de la traduction des *Statuts refondus* faite « par quelqu'un du dehors ».

(2) Alphonse Lusignan a rappelé dans son volume *Coups d'œil et coups de plume* les très remarquables succès remportés à cette école d'art par son ami Achille Fréchette, qui a également été élève de la *Students Art League*, de New-York. Aussi les portraits exposés à la *Royal Canadian Academy*, par M. Fréchette, lui attirèrent des appréciations élogieuses de la part des connaisseurs.

son vivant docteur de plusieurs universités européennes et président de l'*Institute of Art and Letters*, le grand corps littéraire et artistique des États-Unis. De ce mariage, M. Fréchette eut deux enfants : une fille Marie-Marguerite, artiste peintre dont plusieurs œuvres ont été exposées à Paris aux salons de 1910 et 1911, puis un fils, M. Howells Fréchette, ingénieur en chef au ministère des mines à Ottawa, pour la division des mines non-métallifères.

Après trente-six ans de service au bureau des traducteurs, M. Fréchette a fait valoir en 1910 ses droits à la retraite. Il fut alors commissionné d'aller étudier l'organisation du service de la traduction en Belgique et en Suisse. Son rapport a été publié par la Chambre des Communes, et la même année il recevait la décoration de l'Imperial Service Order.

Au début de la guerre mondiale, M. Fréchette était en Suisse, d'où il n'est revenu que plusieurs mois après la signature de l'armistice. L'état précaire de sa santé lui a fait rechercher depuis des climats plus doux, M. Achille Fréchette résidait en 1922 à Victoria, Colombie-Anglaise. Il est mort en Californie, le 15 novembre 1927.

(h) Né en janvier 1850, Louis-Napoléon est le dernier de la famille qui ait été baptisé à Saint-Joseph de la Pointe-Lévy. Vers l'âge de quinze ans, il contracta une grave maladie et devint asthmatique. Dans l'espoir de trouver un remède pour sa guérison, Napoléon étudia et se fit recevoir pharmacien, mais ne réussit qu'à se soulager. Toujours malade, il mourut à Hochelaga en décembre 1895.

(i) Marie-Marguerite fut baptisée à Notre-Dame de la Pointe-Lévy le 16 juin 1853. A peine éclos, cette fleur au doux parfum était cueillie par le ciel, pour en faire l'ornement du parterre de l'Église ; car elle ne vécut qu'un mois et décéda le 18 juillet 1853, c'est-à-dire onze jours après la mort de sa mère.

Au dire de M. Pierre-Georges Roy (1912), les murs de l'église paroissiale, à Notre-Dame-de-la-Victoire, de Lévis, ne portent que deux inscriptions funéraires : la très belle épitaphe de Mgr Déziel, fondateur de Lévis, et la plaque en cuivre érigée à la mémoire de madame Louis Fréchette, mère du poète lauréat.

LA BELLE-MÈRE DU POÈTE

A ses derniers moments, l'épouse de Louis Fréchette père fut particulièrement as-

sistée par une amie intime, sa belle-sœur Eulalie Richard, veuve sans enfants de Fortunat Martineau, frère de Marguerite, et qui avait exercé la profession de notaire à Saint-Roch, Québec. Eulalie Richard et Marguerite Martineau furent deux âmes sœurs, toutes deux remplies de compatissance pour les pauvres et les malheureux, qu'elles se faisaient un devoir de secourir généreusement. Les associations de bienfaisance pouvaient également toujours compter sur leur très efficace coopération ; enfin elles s'appliquèrent à faire constamment le bonheur de leur foyer conjugal ou familial. Aussi Louis Fréchette accueillit avec joie le conseil que lui donna son ami Mgr Déziel d'épouser en secondes noces Eulalie Richard, la veuve de son beau-frère. La cérémonie eut lieu à Saint-Roch, Québec, le 23 janvier 1854.

De ce second mariage naquirent deux enfants, dont l'aînée, Marie-Eulalie, ne vécut que six semaines ; quant à la cadette, Marie-Hélène, ce furent de belles étrennes que le ciel envoyait à la famille, le premier janvier 1858. Je dis belles étrennes, car Marie-Hélène, douée d'une intelligence vive et d'une mémoire heureuse, remporta les premiers prix, notamment celui d'excellence, au cours de ses

études chez les révérendes sœurs du Mont-Sainte-Marie. Personne distinguée et instruite, elle manie facilement la plume et il n'aurait tenu qu'à son bon vouloir de produire des œuvres qui lui auraient valu de figurer avec honneur dans l'intéressante galerie de « Nos auteurs féminins (1) ».

A propos de la belle-mère, quelqu'un a écrit qu'une « mégère prit la place de l'absente au foyer et fit la vie dure aux orphelins ». Cette parole a eu une douloureuse répercussion au cœur des parents et amis de cette personne renommée pour sa grande bonté et sa charité sans cesse en exercice. Si le futur poète, dans sa dix-neuvième année, alla casser de la pierre à macadam dans les rues d'Ogsdenburg, cela n'est nullement dû aux « corrections vigoureuses que lui infligeait sa nouvelle mère », qui, d'ailleurs, ne le punit jamais personnellement, se contentant au besoin de dénoncer à son mari les excès d'exubérance de l'aîné des enfants et de son frère Edmond.

(1) Marie-Hélène Fréchette est aujourd'hui l'épouse de M. Jos.-Adolphe Madore, ancien inspecteur des postes en retraite, homme affable et quelque peu pince-sans-rire. Leur fille Juliette épousait à Edmonton, en mai 1914, M. Ernest Bilodeau, le chroniqueur que tout le monde connaît.

Voici d'ailleurs comment les choses se passèrent. Louis Fréchette fils a commencé son cours classique au séminaire de Québec en septembre 1854. Sa manie de faire des vers hors de propos et sur des sujets prohibés (1), puis d'autres espiègleries lui valurent en avril 1857 son renvoi définitif de l'institution. Au début de septembre de la même année, il continua son cours à Sainte-Anne de la Pocatière, d'où pour des motifs semblables il reçut également son congé le 3 février 1859. C'est alors que son père, pour lui donner une leçon dont il espérait que le fils tirerait profit, lui intima l'ordre de quitter aussitôt la maison familiale et d'aller gagner sa vie avec les connaissances restreintes qu'il avait acquises, puisqu'il se montrait indigne de compléter son cours classique. On sait ce qui advint. Écrasé, n'en pouvant plus de fatigue après avoir manié tout le jour le pic ou la lourde masse, le jeune Fréchette, peu habitué aux travaux manuels, eut occa-

(1) L'honorable M. A.-N. Morin, se vit expulser temporairement du séminaire pour avoir ajouté ce couplet à une chansonnette de sa composition :

*De tout mon cœur, disait-il, je souhaite,
Pour terminer ma chanson,
Un époux à la fillette,
Une compagne au garçon. (BÉCHARD).*

sion de faire de salutaires réflexions, qui l'amènèrent à résipiscence. Ses démarches le firent bientôt rentrer en grâce avec son père, qui l'envoya poursuivre ses études à Nicolet, où il donna pleine satisfaction à ses professeurs, dont il conserva toujours un souvenir ému.

On le voit, la belle-mère du poète a été tout à fait étrangère à l'équipée que nous venons de rappeler : sa vie entière, d'ailleurs, est une éloquente protestation contre les inculpations de dureté ou d'égoïsme qui pourraient peser sur elle. Quelques mois après le mariage d'Eulalie Richard avec Louis Fréchette, la petite vérole sévit dans un grand nombre de familles à la Pointe-Lévy, et deux de leurs enfants en furent atteints : Achille, âgé de sept ans, et Napoléon, à peine dans sa quatrième année. La nouvelle mère fit preuve alors d'un dévouement vraiment maternel ; elle s'enferma avec eux pour en prendre soin jour et nuit, jusqu'à leur complet rétablissement. Elle n'était pas entièrement remise de ses fatigues qu'elle dut disputer à la mort sa servante, si gravement malade du terrible fléau qu'elle succomba au bout de quelques jours, malgré toutes les tentatives faites pour la réchapper. Cette domestique était l'aînée

des enfants d'une famille nombreuse et dans l'indigence : aussi, pour la consoler sur son lit de mort, Louis Fréchette lui fit la promesse qu'elle serait remplacée en sa qualité de ménagère par l'une de ses sœurs. Plus tard, deux autres de ses sœurs se sentirent appelées à la vie religieuse, et madame Fréchette leur fournit à chacune un trousseau bien garni. Toujours attentive à promouvoir les œuvres de charité et de bienfaisance, l'épouse de Louis Fréchette saisissait toute occasion de manifester la bonté de son cœur : dans *Monseigneur Déziel*, par J.-Edm. Roy, il est dit qu'à l'arrivée, à Notre-Dame de la Pointe-Lévy, des sœurs de la Charité qui vinrent y prendre possession de leur couvent, dans l'après-midi du 22 septembre 1858, madame Fréchette s'empressa de leur envoyer un excellent souper.

Envers les deux grand'mères du poète, elle témoigna toujours le respect et l'amour d'une fille toute dévouée, surtout lorsque la pauvre vieille grand'mère Martineau retomba dans l'enfance. Elle la soigna alors pendant plus d'un an, « lavant elle-même son linge, ayant à peine le temps de dormir et de manger jusqu'à ce qu'enfin, épuisée, elle fut prise elle-même de maladie. » En résumé, quelle belle

âme que celle de la seconde épouse de Louis Fréchette ! Toute pétrie des sentiments qui honorent le plus l'humanité et avant tout chrétienne fervente, elle s'était tressé une belle couronne pour l'au-delà lorsque, le 20 septembre 1890, elle quittait cette terre pour un monde meilleur.

LE PÈRE DU POÈTE

Heureusement celui dont nous avons à rappeler le souvenir est le type idéal du père de famille au caractère énergique et tout de bienfaisance. D'après les actes de baptême de ses enfants, Louis Fréchette a été successivement cultivateur, navigateur, marchand, charpentier, entrepreneur et constructeur. C'était un homme d'une grande habileté manuelle, prévoyant, sobre, économe et aux initiatives ordinairement heureuses. Vers 1838, il quitta Saint-Nicolas pour aller s'établir à la Pointe-Lévy au pied de la falaise, non loin de la côte Patton et dans le voisinage de chantiers d'équarrissage du bois de construction.

Pendant que son épouse tenait un petit magasin, lui travaillait aux chantiers. Diligent, consciencieux, rangé, réservé dans ses paroles, courtois envers tout le monde et

défèrent vis-à-vis l'autorité, le nouvel employé gagna vite la sympathie et l'estime de son patron, qui lui confia la surveillance d'un groupe d'ouvriers. Aux heures libres, il approvisionnait le magasin en transportant par le bateau, de Québec à la Pointe-Lévy, les marchandises, qu'il payait toujours argent comptant. Peu d'années lui suffirent pour acquérir de l'aisance et être pleinement en mesure d'agir à son compte. Mais passons ici la plume à son fils M. Achille Fréchette, dont on aime à lire la prose facile et élégante :

« Illettré, dit-il, notre père regretta toute sa vie sa mauvaise fortune première, aussi ne négligea-t-il aucune occasion de donner à ses enfants, ainsi qu'à plusieurs orphelins, des avantages qui lui avaient manqué : de ses quatre fils, trois sont devenus avocats et l'un pharmacien. Il contribua largement à l'érection du collège et du couvent de la Pointe-Lévy. Doué d'une honnête ambition en même temps que d'un esprit ingénieux, pratique, capable d'embrasser et résoudre des problèmes complexes, notre père ne tarda pas à s'assurer le succès et l'aisance dans des entreprises de plus en plus considérables de travaux d'utilité publique, tels que construction de bateaux, de ponts, quais, docks et

jetées, dans les ports de Québec, de Sorel et de Montréal ; et plus tard, avec des associés, l'agrandissement du canal de Lachine, etc. C'est ainsi que son activité professionnelle le conduisit successivement à Hadlow (Lévis), puis à Sorel et finalement à Hochelaga. Il sut se faire une réputation méritée d'homme de toute confiance. Il faisait honneur à sa parole aussi religieusement qu'à sa signature.

« Rappelons un fait : en 1866, mon père avait en vue de grandes entreprises à Sorel ; pressé de vendre ses propriétés, il les céda pour un prix quasi dérisoire. Peu après survint un riche marchand qui lui en offrit le double à payer immédiatement en espèces. « Il est trop tard, monsieur, ma parole est engagée. » Le notaire n'avait pas encore été vu, mais cette parole donnée, qu'il regrettait sans doute, lui était sacrée. Mon père était foncièrement religieux et pratiquant sincère ; ne faisait aucun usage de tabac ; abstème, il ne prit jamais un verre de boisson ; fut homme de bien et d'équité, prévoyant, simple, soigneux de sa personne, de peu de paroles, modeste, économe et auteur de dons généreux tant à l'Église qu'à des œuvres de charité ; bon nombre de dé-

shérités de la fortune n'ont eu qu'à se louer de son bon cœur. »

Madame J.-A. Madore, seule survivante parmi les filles de Louis Fréchette, corrobore de point en point et complète les dires de M. Achille Fréchette énoncés dans la longue citation que nous venons de faire. « Au physique, ajoute-t-elle, notre père, d'une taille dépassant la moyenne, avait le front haut et large, les yeux bleus, le nez droit, la bouche aux lèvres un peu fortes disparaissant sous une épaisse moustache ; il avait l'air grave, même sévère, bien qu'il fût d'une sensibilité extrême : la seule vue des malheureux, surtout des orphelins, lui faisait venir les larmes aux yeux. Au moral, il était droit, juste et bon ; la probité et la tempérance furent ses qualités dominantes, et il ne fit jamais de dettes. Son seul défaut était une grande promptitude à s'impatienter, à s'irriter, due sans doute à son tempérament sanguin-bilieux, et s'il s'emportait facilement ; ses emportements n'avaient que peu de durée, il se ressaisissait aussitôt et ne gardait jamais rancune.

« A Lévis, il fut l'un des fondateurs de la société de Saint-Vincent-de-Paul, de celle de la Tempérance ; l'un des six paroissiens chargés en 1857 de diriger la construction de

l'hospice Saint-Michel, et le parrain de la première cloche du couvent, à sa bénédiction, en octobre 1858. En reconnaissance du succès de ses entreprises, il fit don à l'église d'une statue de Notre-Dame de l'Immaculée Conception, en pierre de Caen, que l'on voit encore sous le baldaquin du maître-autel.

« Notre père avait le plus grand respect pour les prêtres et autres personnes consacrées à Dieu, et il ne permit jamais qu'on en parlât mal devant lui. Jamais non plus une parole blasphématoire ne sortit de sa bouche, et il n'endurait pas qu'on en proférât en sa présence. Ses ouvriers étaient avertis qu'il ne voulait point entendre de paroles injurieuses envers Dieu : « Je ne fais pas l'ouvrage avec des sacres, leur disait-il ; allez travailler ailleurs », et il renvoyait impitoyablement ceux qui ne voulaient pas se conformer à ses ordres.

« Il fit la charité toute sa vie, secourant des amis tombés dans l'infortune, payant leurs dettes pour empêcher la saisie de leurs biens, remettant à d'autres des billets consentis par eux, mais qu'ils se trouvaient incapables de rencontrer. Pendant sa dernière maladie, à sa demande, j'ai moi-même renvoyé l'un de ces billets à un ami qui avait

eu le malheur de passer au feu et de perdre à peu près tout ce qu'il possédait. Ayant appris ce malheur, mon père me fit écrire à cet ami pour lui renvoyer son billet, de crainte qu'après sa mort ses héritiers n'en exigeassent le paiement. La lettre de remerciements qu'il reçut de cet ami lui causa une bien grande joie.

« Il avait des mots simples, mais profonds : On ne vit pas pour vivre, disait-il; on vit pour mourir. »

Madame Madore nous apprend qu'à la vue d'un pauvre orphelin, son admirable père ne pouvait retenir ses larmes. Aussi, qui dira exactement le nombre de ces orphelins qu'il a secourus ! Le premier en date, d'origine écossaise, se nommait John Campbell et était âgé de sept ans lorsqu'il fut adopté, vers 1837. On lui fit donner une bonne instruction commerciale, et il demeura jusqu'à son mariage chez M. Fréchette, qui continua toujours à le protéger, l'employant comme contre-maître de ses ouvriers. D'une dizaine d'années plus âgé que le poète Fréchette, c'est lui qui le conduisait dans son enfance aux fameuses « veillées de contes » de Jos. Violon.

L'année 1847 marque une date glorieuse dans nos annales historiques, car elle rappelle le dévouement héroïque de notre clergé et de nos bonnes religieuses au chevet de milliers d'émigrés irlandais atteints du typhus. Nos excellentes familles canadiennes ne se montrèrent pas moins admirables de générosité en adoptant avec empressement les centaines de petits orphelins de cette nationalité. A Louis Fréchette échut en partage la sœur du poète James Donnelly, lui-même recueilli par un habitant à l'aise de l'île d'Orléans, Amable Gosselin. Dans la décade 1860-70, M. Fréchette amenait sous son toit, du quartier irlandais de Québec, une autre petite orpheline irlandaise, Mary Gallagher, qui devait plus tard épouser, à Sorel, M. Hyacinthe Beauchemin, ingénieur de talent et propriétaire d'importantes usines métallurgiques.

Il y avait encore une troisième orpheline élevée en même temps que les deux précédentes par M. Fréchette. Celle-ci, Élodie Huard, était sa nièce. Elle épousa, à Sorel, le notaire Léger Hubert, des Trois-Rivières, où ce dernier, durant de longues années, fut président de la société de Saint-Vincent-de-Paul. De madame Hubert, décédée fin mai 1920, nous tenons une importante partie de

la correspondance de ses deux cousins Louis et Achille Fréchette. Ces orphelins ou orphelines et nombre d'autres adoptés par la suite, furent traités comme des enfants de la maison et reçurent une solide instruction, qui leur permit d'occuper des positions avantageuses.

Louis Fréchette faisait régner dans sa famille une atmosphère profondément religieuse : deux faits le montreront. « Une nuit, raconte le poète Louis, son fils, dans ses articles intitulés *Mon Canton*, une nuit, par une de ces rudes tourmentes neigeuses si communes dans la région de Québec, nous fûmes éveillés en sursaut par un fracas épouvantable. « Mon Dieu ! s'écria mon père, ayez pitié des pauvres gens ! » Et pendant que le reste de la maisonnée se mettait en prière, mon père accompagné de ce frère d'adoption, John Campbell, dont j'ai parlé précédemment, partait armé de pelles pour secourir le pauvre voisin.

« La maison n'était pas démolie, mais elle avait reculé de dix pieds ; les fenêtres étaient enfoncées, et la malheureuse famille se débattait sous les monceaux de neige qui avaient envahi tout l'intérieur, renversé le poêle et bousculé pêle-mêle, meubles, lits,

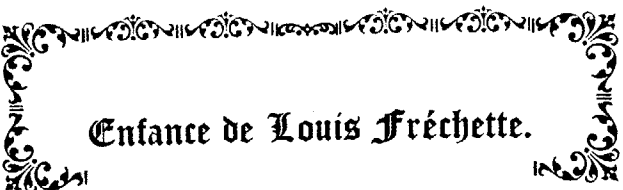
couchettes et berceaux. » Monsieur Fréchette eut tôt fait de dégager la famille de l'affreuse situation où elle se trouvait.

Dans une autre circonstance, les gens de la maison aperçurent un homme seul sur la glace flottante emportée par la marée ; c'étaient vers les dix heures. « Nous nous jetâmes à genoux, dit encore Louis, et nous dûmes le chapelet pour celui qui allait mourir. »

D'après cette esquisse biographique sur Louis Fréchette, on conçoit que madame Madore ait éminemment raison d'écrire : « Mon père fut un homme de bien et un parfait chrétien ; aussi tout en étant très fière du grand talent et de la renommée de mon frère Louis, je ne sais si je ne dois pas me glorifier davantage d'être la fille d'un tel père. »

Frappé de paralysie, Louis Fréchette mourut à Hochelaga le 2 août 1882, après trois mois de maladie endurée avec une parfaite résignation à l'adorable volonté de son Sauveur. Il repose à côté de sa seconde épouse, au cimetière de la Côte-des-Neiges, où un modeste monument rappelle le souvenir de cet excellent homme de bien.





Enfance de Louis Fréchette.

Nous ne prétendons pas écrire une vie complète du barde lévisien, car il importe non de raviver mais plutôt de laisser entièrement s'éteindre les rancœurs ou animosités suscitées par ses vigoureuses polémiques et par ses luttes politiques. Le recul du temps, d'ailleurs, sera avantageux à l'historien qui voudra faire revivre l'époque où il vécut. Notre ambition est uniquement de réunir des matériaux et d'indiquer les sources où puiser pour rendre possible une biographie qui renseigne sérieusement ses lecteurs.

Les matériaux groupés dans ce livre constituent un apport important, croyons-nous, pour ceux qui auront à les mettre en valeur. Dès l'abord, une sorte de double avenue à la vie de Louis Fréchette a été ménagée par des articles à la fois généalogiques, biographiques et souvent historiques sur ses ancêtres paternels et maternels. Puis nous avons fait connaître son milieu familial jusqu'au départ du foyer, pour revenir enfin à son enfance.

NAISSANCE DU POÈTE

Coïncidence à remarquer, Louis Fréchette fils est né et a été baptisé aux mêmes quantième du mois que son père. Ce dernier naquit le 16 novembre 1811, et reçut le baptême le lendemain. Le futur poète a vu le jour le 16 novembre 1839 et fut baptisé le 17 (non le 19 d'après un article paru à la mort du poète).

Plusieurs années durant, les deux amis Lemay et Fréchette signèrent leurs écrits de deux prénoms : Léon-Pamphile Lemay et Louis-Honoré Fréchette, puis convinrent de ne faire usage que d'un seul. Or Fréchette avait été baptisé sous le pronom de Louis seulement, mais quelqu'un de la famille fit observer un jour que si le grand Papineau et son père portaient le même prénom Joseph, le fils se distinguait du père par celui de Louis et ainsi se nommait Louis-Joseph Papineau. Il fut alors résolu que le petit Louis de la famille, deviendrait à la confirmation Louis-Honoré Fréchette.

Nous avons fait connaître l'endroit précis de la naissance du poète et établi que sa maison natale existe encore ; qu'elle répond au

numéro 230 de la rue Saint-Laurent, à Hadlow-Cove, au pied de la falaise.

C'est là, aujourd'hui dans la partie ouest de Lévis (Notre-Dame-de-la-Victoire de), mais alors dans Saint-Joseph, la plus ancienne paroisse de la rive sud du fleuve, que s'écoula jusqu'à sa douzième année l'enfance de Louis Fréchette. C'est à l'église de cette dernière paroisse qu'il fut baptisé et où il fera un jour sa première communion.

ÉDUCATION RELIGIEUSE

Nos lecteurs ne l'ignorent pas, le père et la mère du poète furent des chrétiens exemplaires, vivant constamment dans une atmosphère toute religieuse et sachant voir le Christ dans ses membres souffrants, les miséreux, qu'ils se faisaient un bonheur de secourir. Pleins de déférence pour tout ce qui se rattache à la religion, surtout envers ses ministres, ils étaient d'une probité scrupuleuse. Leur langage toujours digne ne proféra jamais une parole désobligeante pour le prochain ou tant soit peu déshonnête. Au rapport de l'une des orphelines élevées par eux, « Monsieur Fréchette fut le type de l'homme distingué, et il avait tellement en horreur les

paroles inconvenantes qu'il n'osait même pas prononcer le mot *bougre*. Quant à l'aïeule maternelle de Louis, Marie Aubin, veuve de Louis Martineau, qui prit soin des enfants à la mort de leur mère, elle jouissait d'une grande renommée de piété. A la haute ville de Lévis, où la famille Fréchette résida une quinzaine d'années, ses loisirs de chaque jour se passaient à l'église ; parfois le sonneur, au moment de mettre les portes sous clef, dut l'avertir de se retirer.

Le milieu que nous venons de rappeler était donc éminemment propre à faire éclore, germer et croître rapidement les vertus chrétiennes qui constituent la base d'un solide édifice religieux. Et les premiers maîtres de Louis, loin de contrecarrer cette heureuse et salubre influence des parents, s'appliquèrent à parfaire leur œuvre éducatrice. Dans ses *Mémoires intimes*, le poète-prosateur, parlant de l'un de ses maîtres, s'exprimait de la sorte, quelques années avant sa mort : « Le père Gagné, notre maître, disait-il, avait fait de son école une espèce de succursale de l'église. Il y avait élevé un autel qu'il surmontait d'une image quelconque dont le sujet variait suivant les circonstances. Là, suivant la saison, nous avions les prières du mois

de Marie, la neuvaine à saint François-Xavier, un bon saint bien populaire alors, et la neuvaine à saint Roch. Le père Gagné présidait à tout cela, disant le chapelet, récitant des litanies, lisant de longues méditations, et chantant des cantiques.

« Il étendait aussi l'exercice de son quasi ministère à l'extérieur. Quand un malade allait être administré, quand il y avait un mort à veiller, on voyait arriver le bon vieux, ses bésicles sur le nez et son gros livre sous le bras ; et, entouré de ses élèves tout fiers de lui faire escorte et de jouer un rôle dans la cérémonie, il pontifiait. »

A la maison Fréchette également, les images pieuses ne faisaient pas défaut et le crucifix occupait la place d'honneur au salon et dans la chambre à coucher. A la suite d'une visite à la maison natale, quelques années avant sa mort, Louis Fréchette fit part au public de ses impressions, dont nous citons le passage suivant : « J'ai revu, — oh ! comme s'ils eussent été là, — le rouet de grand'maman, la berceuse de ma mère, le fauteuil de mon père, avec la table où il s'accoudait pour nous chanter des cantiques pendant les vêpres du dimanche, le grand

christ jauni devant lequel nous nous agenouillions pour faire la prière du soir en famille. »

La première fois que tout petit enfant, Louis pénétra dans l'église de Saint-Joseph de la Pointe-Lévy, il éprouva une émotion dont le souvenir, nous dit-il, demeura impérissable. Selon la recommandation de sa grand'mère, il jeta d'abord « un regard d'amour » sur le tabernacle, puis ce qui attira alors davantage son attention, il nous en fait part dans ses *Originaux et Détraqués* : « Ce n'étaient ni les sculptures du sanctuaire, ni la lampe argentée suspendue au-dessus des balustres, ni les longues files d'enfants de chœur en surplis blancs, ni les chasubles ou les lourdes chapes rutilant au soleil, ni les hauts chandeliers de l'autel alternant avec de grands bouquets de fleurs artificielles, ni les cierges allumés... C'était un bijou de frégate en bois des Iles, admirablement grée, qui, pavillon déployé, se balançait à l'une des archivoltas de la nef, cinglant, lofant, boulinant, virant à pic ou louvoyant à larges bordées, ses petites voiles blanches se gonflant à la brise qui se glissait par les grandes fenêtres ouvertes.

« Ce que m'a fait rêver cette frégate lilliputienne ! Ce que j'ai fait de voyages à son bord aux pays bleus de l'imagination !... Or, il n'y avait pas que moi, dans l'église de Saint-Joseph, à qui la petite frégate faisait tourner la tête. Elle était si fine, si coquette, si élégamment cambrée et d'une allure si crâne, que bien d'autres têtes tournaient aussi pour la regarder. Et cela, même pendant les sermons du curé, qui avait beau déployer, suivant l'expression classique, toutes les voiles de son éloquence, les voiles du petit navire « qui n'avait jamais navigué » lui faisaient une concurrence désastreuse, au grand détriment du salut des âmes. Cela ne pouvait pas se tolérer longtemps. La trop gracieuse frégate fut, un bon lundi matin, descendue de la voûte, et remise dans les combles de la sacristie. »

Chrétienne fervente et instruite, la mère de Louis parlait avec onction des choses de la religion, et suscitait un vif intérêt dans l'explication des cérémonies liturgiques de l'église, dans ses entretiens sur l'objet de chacune des grandes fêtes chrétiennes ; dans ses récits des principaux faits de l'histoire sainte et dans la lecture des *Annales de la Propagation de la Foi*, qu'elle savait commenter de façon atta-

chante (1). Elle s'empessa d'apprendre à lire à Louis et à son frère Edmond, d'une année et trois mois plus jeune que l'aîné, afin de les mettre en mesure d'étudier le catéchisme diocésain, de suivre dans un livre de prières les offices du dimanche et des fêtes d'obligation, et d'agrandir promptement leur petit horizon intellectuel par des lectures appropriées.

Dans la famille Fréchette, tous se regardaient comme honorés de recevoir la visite d'un membre du clergé ou d'un religieux ; une grande joie se manifestait alors au foyer et on en causait souvent. Un jour, au cours d'une mission, deux jeunes ecclésiastiques entrèrent pour causer avec M. Fréchette, regardé à juste titre comme l'un des plus influents parmi les catholiques modèles de la paroisse : c'étaient l'abbé Lebel, vicaire à Saint-Joseph de la Pointe-Lévy, et l'abbé Charles Chiniquy, futur apostat, « dont le nom faisait déjà grand bruit ». « L'abbé Chiniquy, écrira plus tard le poète, me mit la main sur la tête en me disant : — Toi, mon

(1) *L'Opinion publique* du 19 octobre 1871, publiait un article de Louis Fréchette sur Chicago où le poète déclare avoir lu vers 1847 une lettre d'un missionnaire parue dans les *Annales de la Propagation de la Foi*.

ami, tu seras prêtre, remarque bien ce que je te dis là ! » — Impossible de n'être pas de l'avis de l'écrivain lorsqu'il s'exclame : « Hélas ! la prédiction a fait long feu » ; puis il ajoute : « Il me semble voir encore l'orateur penché au-dessus de moi du haut de la chaire. Je me rappelle tout : son organe puissant, sonore, sympathique, foudroyant ou attendri ; ses tableaux à donner la chaire de poule, son attitude, ses poses dramatiques avec son crucifix à la main, la petite scène gracieuse et poétique du verre d'eau, et surtout sa physionomie, à laquelle il savait donner je ne sais quelle expression de mysticisme que les moins enthousiastes trouvaient angélique. »

Jamais enfant ne fut mieux préparé que Louis à faire sa première communion. Pour l'engager à savoir parfaitement ses prières, il était appelé à l'honneur de présider, en famille, la récitation du chapelet et la prière du soir. Le catéchisme intelligemment expliqué par sa mère, il l'apprenait et le récitait *ad litteram*, grâce à son heureuse mémoire. L'aïeule se réservait les exhortations : « Ta petite âme, lui disait-elle, est un sanctuaire où le bon Dieu, ton Créateur, qui fait les délices des anges, se fera un bonheur d'autant plus grand d'y venir résider que tu auras

soin d'augmenter de ferveur dans tes prières à mesure qu'approchera le grand jour !» Quant au père, il signalait à son fils quelques travers et saillies de tempéramment à corriger ou à réprimer. L'enfant écoutait avec docilité et faisait visiblement des efforts pour s'amender. De la maison paternelle à l'église paroissiale, le trajet à parcourir était de plus de trois milles. Aussi à l'époque venue de « marcher au catéchisme », l'enfant fut-il mis en pension chez une brave famille dans le voisinage de l'église.

L'abbé Jean, qui dirigeait les exercices préparatoires à la première communion, ne tarda pas à remarquer le jeune Louis Fréchette, qui tranchait sur les autres par la sûreté de ses réponses, par sa facilité à saisir le sens des explications données et par l'habileté qu'il manifestait à résoudre les difficultés catéchistiques qui leur étaient proposées. Il récitait avec perfection non seulement les prières du matin et du soir, mais aussi celles qui servent de préparation et d'actions de grâces à la confession et à la communion ; ce qui lui mérita de seconder l'action du prêtre vis-à-vis quelques préparants arriérés et trop âgés pour être remis à l'année suivante.

C'est durant qu'il marchait au catéchisme que survint à l'un de ses camarades l'étrange événement qui fournira plus tard au poète l'occasion de donner au public sa délicieuse nouvelle de « l'homme à la mèche de cheveux blancs ». Cette histoire, dont le fond est vrai, au dire de Jos.-Edm. Roy, est racontée dans *l'Histoire de la Seigneurie*, quatrième volume, pages 214 à 229 (1). C'est également dans cette circonstance que fut exhumée, en pratiquant une excavation dans la partie est du cimetière, la fameuse cage de la Corriveau, cette femme assassine qui avait convolé en secondes noces et fut accusée de meurtre de ses deux maris. La date de cette exhumation, 1850, au dire de Gaspé, indique celle de la première communion de Louis.

La retraite préparatoire à cet acte si important de la vie du chrétien se fit avec beaucoup d'édification, et mettant à profit les recommandations qui lui furent faites, le jeune Fréchette, à coup sûr, dut figurer parmi les plus fervents. Mais voici enfin le beau jour si impatiemment attendu ; la joie d'alors

(1) C'est la répétition, avec correction, de celle qui parut d'abord sous le titre *Une touffe de cheveux blancs* dans *l'Opinion Publique* du 18 avril 1872, et où il fait naître son héros à l'anse Patton, près de l'endroit où il naquit lui-même.

tient plus de l'au-delà que de cette terre, et au retour de la table sainte, Louis rayonne d'un bonheur céleste : selon le mot de sa grand'mère, il se considère comme un ostensor portant son Dieu et environné d'anges. Plus tard, ce sera toujours avec attendrissement et les larmes aux yeux qu'il revivra cette journée de délices indicibles, surtout à l'occasion de la première communion de ses enfants, où son âme religieuse s'épanchera en de petits poèmes aux accents pieux et pleins de charme, et qui d'abord parurent en feuilles volantes. Citons quelques stances :

A JEANNE

*Tout à l'heure, à la lueur des cierges,
Au parfum de l'encens, au bruit des saintes voix,
Tu vas rompre le pain des anges et des vierges,
Et recevoir ton Dieu pour la première fois !*

*Jésus est un Dieu doux et tendre ;
Il aime à se pencher sur tous les cœurs fervents ;
Et puis, n'a-t-il pas dit—heureux qui sait l'entendre — :
« Laissez venir à moi tous les petits enfants. »*

*Quand il descendra sur ta lèvre profane,
Que tu t'épancheras dans son doux entretien,
Prie un peu pour celui qui voudrait bien, ô Jeanne,
L'aimer avec un cœur aussi pur que le tien !*

A LOUISE

*... Jamais, ma douce colombelle
Devant ton pur regard le ciel ne se voila ;
Jamais aux voix d'en haut ton cœur ne fut rebelle ;
Et ton âme est encore aussi blanche, aussi belle
Que ce jour-là ⁽¹⁾.*

*Oui, je te rends, ma fille, à Dieu, l'être suprême
Qui t'ouvre en ce grand jour ses trésors infinis ;
Je te rends le front ceint des lys de ton baptême ;
Et parce que tu fus toujours bonne, et qu'il t'aime,
Je le bénis !*

Plusieurs des intimes du poète surent se rendre agréables à leur ami en le priant d'assister à la première communion de leur fillette. Cette joie lui fut même ménagée au delà de l'Atlantique ; à preuve la belle pièce en vers octosyllabiques dédiée à sa petite amie, Soledad Joannet, de Paris, et dont nous reproduisons les strophes suivantes :

*Il t'attend au banquet des anges ;
Approche, le couvert est mis ;
Les enfants, les fleurs, les mésanges,
Tous les petits sont ses amis.*

*Le prêtre vient, la cloche sonne,
Voici Dieu ; mon ange, à genoux !
Tends-lui ta lèvre qui frissonne ;
Aime-le bien et pense à nous !*

(1) Jour du saint baptême.

*Dans ta reconnaissance,
Au doux Jésus qui t'aime tant
Offre ta candide innocence,
Et le bon Dieu sera content.*

On admettra sans difficulté, je présume, pour l'enfance de Louis Fréchette, une grande vivacité de sentiments et de convictions religieuses ; et cette constatation inclinera à croire à la réalité du fait extraordinaire que le poète racontait au déclin de sa vie. Ne l'oublions pas, le miracle est surtout œuvre de foi ; le divin Maître n'a-t-il pas dit : « Si vous aviez de la foi gros comme un grain de sénevé, vous transporteriez les montagnes. » Mais lisons l'attachant récit du rédacteur du *Monde Illustré*, en 1900.

Dans ce récit, Louis Fréchette raconte avoir été, dans son bas âge, le héros d'un fait qui semble tenir du miracle :

« Nos plus proches voisins, nous dit le narrateur, étaient une famille anglaise du nom de Houghton. Pour ne parler que des enfants, cette famille se composait de deux garçons, Bonnie et Dozie, et d'une fille. Les deux garçons avec mon frère Edmond et moi, faisaient un quatuor assez bien assorti, l'aîné était précisément de mon âge, et le cadet de l'âge de mon frère.

« A propos de ces deux camarades d'enfance, il me revient à la mémoire un fait que je vais raconter avec la même sincérité naïve avec laquelle j'ai alors joué mon rôle dans cette circonstance. Si surprenante que soit cette histoire, je n'ai pas l'orgueil de croire que Dieu ferait un miracle pour exaucer une prière tombée de mes lèvres. Voici le fait tout simplement.

« Un jour d'hiver, une affaire pressante appela M. et Mme Houghton à New-Liverpool. Manquant de servante dans le moment, et toute la famille ne pouvant voyager dans la même voiture, on prit le parti de laisser les deux petits garçons à la maison, après avoir obtenu de ma mère la permission, pour mon frère et pour moi, d'aller passer l'après-midi avec eux. Nous partîmes en gaieté, et les jeux s'organisèrent d'autant plus librement que nous n'avions personne pour entraver nos ébats. Tout à coup, interrompant une partie de bagatelle : — Si nous allions manger du sucre ! s'écria Bonnie. — Allons manger du sucre, fîmes-nous avec une touchante unanimité.

« Les provisions d'hiver pour ceux qui en avaient les moyens, s'emmagasinaient à l'avance. Chez M. Houghton dont la maison

était grande, on avait réservé pour cela une chambre non meublée, dans les mansardes. Il y avait là en particulier un minuscule mais appétissant boucaut de fine cassonade qu'il s'agissait d'aller visiter. Cette expédition, ainsi proposée par l'aîné des enfants de la maison, empruntait aux circonstances un caractère de légitimité qui à nos yeux ne la rendait pas trop incompatible avec nos notions d'honnêteté : nous étions en visite, nous n'obéissions qu'à une invitation généreuse.

« Nous voilà donc grimpant les escaliers quatre à quatre et nous gavant dans le baril de cassonade comme des moineaux dans un boisseau d'avoine. Jamais nous n'avions fait pareille bombance. Mais les plus belles choses ont une fin et en particulier le goût pour la cassonade. Une fois rassasiés, nous songâmes à la retraite.

« Fatalité ! nous avions fermé la porte derrière nous, et nous étions prisonniers. La serrure, suivant l'expression populaire, était mêlée. Le bouton ne fonctionnait pas, et le pêne adhéraît à la gâche comme une molaire dans son alvéole. Pas moyen de l'ébranler. Et avec cela pas un outil, pas un canif, pas même un clou sous la main. Il ne nous restait qu'à enfoncer la porte, ce

qui, comme on le pense bien, n'était pas une besogne pour des poings, des genoux et des épaules de dix ans. Impossible de se le dissimuler, nous étions bien et dûment prisonniers. On conçoit notre détresse : monsieur et madame Houghton pouvaient revenir d'un moment à l'autre ; personne n'était là pour leur ouvrir la porte, et nous étions pris autant dire la main dans le sac.

« Il va sans dire que tous les efforts possibles avaient été faits. A tour de rôle et à cent reprises différentes, nous avions assailli la serrure, secoué et tourné le bouton à gauche, à droite, brusquement, doucement, en poussant, en tirant, en biaisant, en baissant, en remontant... Travail inutile. La sueur au front, les doigts écorchés, les poignets fourbus, nous nous regardions tous les quatre, atterrés, la mort dans l'âme. Il y avait plus d'une heure que nous nous épuisions en vains efforts, quand il me vint une idée : — « Nous n'avons qu'une chose à faire, dis-je : prier le bon Dieu. » Nos petits amis étaient protestants, et il s'élevait souvent entre nous des discussions assez vives sur la valeur relative de nos différentes religions. Je trouvais la nôtre bien supérieure, naturellement ; et j'éprouvais une peur réelle en songeant que de

si bons petits garçons, avec des parents si respectables, pour des Anglais, étaient destinés à brûler dans l'enfer durant toute l'éternité. N'était-il pas de mon devoir de leur ouvrir les yeux ? L'occasion était bonne pour cela et je résolus d'en profiter.

« Laissez-moi prier le bon Dieu, dis-je, et je saurai bien l'ouvrir, moi, la porte. » Et sans m'occuper de la moue d'incrédulité qui se peignait sur la figure de mes camarades, je m'agenouillai dans un coin, et me mis en prière. Oh ! ma prière fut fervente, je vous l'affirme. Quand elle fut finie, je me relevai et dis à mes camarades : « Essayez encore une fois maintenant. » Et cette dernière épreuve ayant eu le même résultat que les précédentes, plein de confiance, ou plutôt sûr de mon coup, — en honneur et conscience je n'exagère pas d'une syllabe, — je mis la main sur le bouton de la porte... et la porte s'ouvrit. Je laisse à deviner le cri de triomphe que nous poussâmes en dégringolant les escaliers. Mais attendez, nous n'avions pas vu le plus beau.

« Hein ! dis-je tout à coup aux petits Anglais, vous voyez bien que c'est notre religion qui est la vraie. — Pas tant que ça, répondit l'aîné des Houghton ; rien ne prouve que ma prière n'aurait pas été aussi efficace

que la tienne. — Veux-tu en faire l'épreuve ? — Volontiers — . — Eh bien ! enfermons-nous de nouveau.»

«La proposition n'avait rien de rassurant : on protesta ; je triomphais. — «Eh bien, dis-je, si vous ne voulez pas, c'est que vous n'avez pas confiance.» L'orgueil révolté fut plus fort que la peur. — «C'est bien, dit Bonnie, allons-y.» Nous remontâmes dans le magasin aux provisions, mais sans songer à la cassonade, cette fois, je vous en réponds.

«Enfermés de nouveau, nous essayâmes, chacun son tour, d'ouvrir la porte. J'y allai pour ma part, — je l'affirme sur l'honneur, — aussi consciencieusement que la première fois. Impossible ! La serrure était plus mêlée que jamais. Les figures s'allongeaient à vue d'œil. «Allons, fais ta prière,» dis-je à Bonnie. Bonnie fit sa prière dans une embrasure, et revint à la porte. Il travailla de bon cœur, car il était hors d'haleine et tout épuisé quand il s'avoua vaincu. — «A ton tour, Dozie.» Mais Dozie avait perdu la tête, et sanglotait comme un sourd au-dessus du fatal baril de cassonade.

«Le temps s'envolait vite ; on entendait des grelots dans le lointain, il fallait agir et le devoir m'incombait de sauver la situation.

J'essayai de nouveau de faire fonctionner la serrure, et n'y parvenant point, je me mis en prière. Me relevant, je marchai droit à la porte, et l'ouvris sans le moindre effort, juste au moment où la voiture de M. Houghton entrait dans la cour. Voilà ! Maintenant, j'ai raconté en honnête homme ; me croira qui voudra. »

Qu'on ajoute foi ou non au récit dont on vient de prendre connaissance, le simple fait de l'avoir publié atteste chez l'auteur, l'ardeur de ses croyances religieuses. Louis Fréchette était alors dans sa soixantième année ; il avait été élu, pour l'an 1900, président général de la Société Royale et il faisait paraître *la Noël au Canada*. Cette dernière publication lui procura d'intimes jouissances : son âme se berça aux joyeux et religieux souvenirs de l'enfance de son fils et de ses trois filles, à l'occasion des touchantes histoires du Violon de Santa Claus, de Petite Pauline, de Jeannette et de Ouise ; il se rappela, selon son expression, le « long chapelet des petits bonheurs oubliés » de son bas âge, ses sentiments si pieux d'alors, sa profonde et naïve foi chrétienne, qui lui avait valu de constater l'efficacité toute-puissante de sa prière à une intervention céleste visible, qu'il s'em-

que la tienne. — Veux-tu en faire l'épreuve ? — Volontiers — . — Eh bien ! enfermons-nous de nouveau.»

«La proposition n'avait rien de rassurant : on protesta ; je triomphais. — «Eh bien, dis-je, si vous ne voulez pas, c'est que vous n'avez pas confiance.» L'orgueil révolté fut plus fort que la peur. — «C'est bien, dit Bonnie, allons-y.» Nous remontâmes dans le magasin aux provisions, mais sans songer à la cassonade, cette fois, je vous en réponds.

« Enfermés de nouveau, nous essayâmes, chacun son tour, d'ouvrir la porte. J'y allai pour ma part, — je l'affirme sur l'honneur, — aussi consciencieusement que la première fois. Impossible ! La serrure était plus mêlée que jamais. Les figures s'allongeaient à vue d'œil. «Allons, fais ta prière,» dis-je à Bonnie. Bonnie fit sa prière dans une embrasure, et revint à la porte. Il travailla de bon cœur, car il était hors d'haleine et tout épuisé quand il s'avoua vaincu. — «A ton tour, Dozie.» Mais Dozie avait perdu la tête, et sanglotait comme un sourd au-dessus du fatal baril de cassonade.

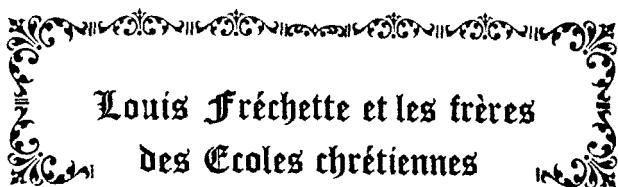
« Le temps s'envolait vite ; on entendait des grelots dans le lointain, il fallait agir et le devoir m'incombait de sauver la situation.

J'essayai de nouveau de faire fonctionner la serrure, et n'y parvenant point, je me mis en prière. Me relevant, je marchai droit à la porte, et l'ouvris sans le moindre effort, juste au moment où la voiture de M. Houghton entra dans la cour. Voilà ! Maintenant, j'ai raconté en honnête homme ; me croira qui voudra. »

Qu'on ajoute foi ou non au récit dont on vient de prendre connaissance, le simple fait de l'avoir publié atteste chez l'auteur, l'ardeur de ses croyances religieuses. Louis Fréchette était alors dans sa soixantième année ; il avait été élu, pour l'an 1900, président général de la Société Royale et il faisait paraître *la Noël au Canada*. Cette dernière publication lui procura d'intimes jouissances : son âme se berça aux joyeux et religieux souvenirs de l'enfance de son fils et de ses trois filles, à l'occasion des touchantes histoires du Violon de Santa Claus, de Petite Pauline, de Jeannette et de Ouise ; il se rappela, selon son expression, le « long chapelet des petits bonheurs oubliés » de son bas âge, ses sentiments si pieux d'alors, sa profonde et naïve foi chrétienne, qui lui avait valu de constater l'efficacité toute-puissante de sa prière à une intervention céleste visible, qu'il s'em-

pressa de consigner, le 13 octobre 1900, pour les lecteurs du *Monde Illustré*. En vérité, s'il n'a pas toujours vécu en fervent chrétien, Louis Fréchette n'a point cessé d'être un catholique convaincu et pratiquant ; et il a agi, ainsi que nous le disions un jour, de façon à mériter que jamais ne « s'éteignît chez lui le flambeau qui illuminait le sanctuaire de son âme ».





Louis Fréchette et les frères des Écoles chrétiennes

La première clause du testament de Louis Fréchette se lit ainsi : « Je désire mourir dans la religion de mes pères, confiant dans la miséricorde divine, et que mon corps soit inhumé dans le cimetière de Montréal connu sous le nom de « cimetière de la Côte-des-Neiges », dans mon terrain de famille, à côté des restes de mon fils Louis-Joseph, après un service modeste dans la chapelle du Mont-Saint-Louis, si toutefois, comme la chose m'a été promise par le directeur actuel de l'établissement, les bons frères des Écoles chrétiennes veulent bien m'accorder cette faveur en mémoire des affectueuses relations qui ont toujours existé entre eux et moi. »

D'affectueuses relations, au dire du poète, n'ont cessé d'exister entre lui et les frères des Écoles chrétiennes; et, par suite de cette considération, il sollicite la faveur qu'à son décès le service funèbre soit chanté dans la chapelle du Mont-Saint-Louis. Mais monsieur le curé de Saint-Louis-de-France, dont Fréchette était

l'une des ouailles, obtint que les funérailles se fissent dans sa paroisse.

Nous allons maintenant remonter à l'origine des liens d'intimité qui unirent constamment Fréchette aux fils de saint Jean-Baptiste de la Salle.

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES A LA POINTE-LÉVY.

Le fondateur de Notre-Dame-de-la-Victoire, de la Pointe-Lévy, Mgr Déziel, avait d'abord projeté de fonder un collège classique, et il lui souriait de voir se dresser sur les hauteurs, en face de Québec, un établissement de nature à rappeler dans des proportions réduites, le fameux collège des Jésuites, qui jadis, du cœur de la cité de Champlain avait fait rayonner sa féconde et bienfaisante lumière sur toute la Nouvelle-France. Mais les fils de saint Ignace, de retour au pays en 1842, venaient à peine de fonder le collège de Sainte-Marie (1848), et se trouvaient à court de sujets. Force fut au curé Déziel de s'adresser ailleurs. Son offre aux clercs de Saint-Viateur ne put également être acceptée, car pour eux aussi il y avait pénurie de sujets. Sur ces entrefaites, M. Déziel

apprit que les frères des Écoles chrétiennes de Québec dirigeaient un pensionnat depuis quatre ans, et que ce pensionnat se trouvait à l'étroit dans son local sis à l'angle des rues d'Aiguillon et des Glacis. Remisant aussitôt son projet d'un collège classique, le curé conçut celui d'un collège commercial où seraient données de bonnes et pratiques notions d'agriculture ; puis, il manœuvra si bien que les frères transférèrent leur pensionnat de Québec à la Pointe-Lévy, le 8 septembre 1853. L'ouverture des classes se fit une semaine plus tard, le 15. L'édifice scolaire, en pierre, avait 113 pieds de longueur sur 45 de largeur ; il occupait un très beau site sur une colline élevée ; il s'entoura d'une vaste cour ayant balançoires, jeux de balles, etc. ; d'un grand jardin potager, qui servait aux études d'horticulture ; puis d'un verger et d'un magnifique bosquet.

D'après le plus ancien palmarès qui soit parvenu jusqu'à nous, celui du 24 juillet 1855, au collège de la Pointe-Lévy, trois classes, dites préparatoires, acheminaient progressivement les élèves aux deux classes supérieures, dénommées cours de deuxième et de première année.

Dans la classe des élèves les plus avancés, des prix et des accessits furent attribués pour les matières suivantes : instruction religieuse, langue française, narration française, débit oral, langue anglaise, narration anglaise, version anglaise, histoire et géographie, tenue des livres, histoire naturelle et botanique, architecture et lavis, dessin linéaire, géométrie et arpentage, algèbre, arithmétique, physique élémentaire, mécanique statique, piano, violon ; il y eut également des prix de bonne conduite et de politesse. Au dire de Joseph-Edmond Roy, en 1856 la bibliothèque du pensionnat comptait 1166 volumes ; puis il ajoute : « 204 élèves fréquentaient alors l'institution, qui avait déjà fait l'acquisition d'un superbe cabinet de physique (1). »

Interrogé sur son temps de scolarité chez les frères de la Pointe-Lévy, le sénateur Louis-Philippe Landry rappela, quelques mois avant sa mort, et avec des particularités qui accusaient une étonnante fidélité de mémoire, les noms des principaux frères qu'il avait le plus connus : Fr. Jean-Baptiste, maître des pensionnaires ; Fr. Canutus, professeur de gymnastique ; Fr. Chrysostome, aux procédés

(1) *Monseigneur Déziel, sa vie et ses œuvres*, par Joseph-Edmond Roy.

toujours affables et qui obtenaient ce qu'il voulait de ses élèves, dont il était adoré ; Fr. Oronce, professeur d'horticulture et de botanique, qui savait rendre son enseignement vivant et fort attrayant : « Pour ceux qui suivaient régulièrement ses cours, impossible de ne pas s'attacher profondément au sol. » Mais la personnalité qui se détachait avec le plus de relief du groupe des frères qui enseignèrent à la Pointe-Lévy de 1853 à 1860 fut celle du Fr. Herménégilde, directeur de l'établissement durant tout ce laps de temps. Possédant des connaissances variées et étendues ; doué d'une grande facilité de parole, ses instructions, ses leçons d'histoire nationale ou étrangère, ses cours de physique et autres étaient suivis avec un vif attrait et un très grand profit. Bien que Français de nationalité, il sut s'adapter entièrement aux mœurs du pays, et il s'appliquait à devenir le plus Canadien de sa communauté.

Le Fr. Herménégilde avait lu en entier l'*Histoire du Canada*, de Garneau, et dès qu'une nouvelle poésie patriotique de Crémazie paraissait dans les journaux de Québec, il la commentait en classe, la faisait apprendre par cœur et l'un des meilleurs élèves pour le débit oratoire, devait la déclamer en présence

des parents réunis pour la proclamation mensuelle des notes, ou encore à la distribution solennelle des prix de fin d'année scolaire (1).

Louis Fréchette, fut l'un des élèves de la première heure au collège de la Pointe-Lévy. Placé dans le cours de deuxième année avec des camarades de même degré d'avancement, leur ardeur aux études lui fut d'un puissant stimulant et il tint à l'honneur de figurer constamment à la tête de sa classe. Toujours il se montra docile envers son professeur, qui avait su tirer parti de la grande sensibilité de cœur de l'élève par quelques marques de confiance ou de petites charges honorifiques. Fréchette manifesta de telles dispositions pour l'étude que le Fr. Herménégilde résolut de seconder son désir d'embrasser plus tard une carrière libérale et il décida le père de l'enfant à lui faire suivre un cours classique. Le poète témoigna un jour publiquement sa gratitude envers les frères pour ce désintéressement, lorsqu'il publia, dans *l'Electeur*, son « Entre

(1) Nous demandions un jour à M. J.-C. Paquet de vouloir bien nous donner le titre de l'un des morceaux qu'il avait déclarés lorsqu'il était élève des frères de la Pointe-Lévy. Aussitôt il nous recita avec âme la première strophe du *Drapeau de Carillon*. M. Paquet se disait heureux de compter dans la congrégation de ses anciens maîtres religieux de ses deux fils.

nous », du 2 mars 1889. Nous ne citerons de cet article, en l'abrégeant, que la partie où il fait revivre les fêtes scolaires telles qu'organisées par le Fr. Herménégilde.

« Je me reporte, dit Fréchette, au temps où j'étais élève des chers frères. Non seulement je dois aux frères des Écoles chrétiennes ce que j'ai appris chez eux, mais encore ce que j'ai appris ailleurs ; car sans leur désintéressement je n'aurais vraisemblablement feuilleté que des livres élémentaires. Je revois nos petites soirées publiques dans nos humbles salles, à la lueur de lampes fumeuses et de chandelles de suif. Nos chefs-d'œuvre de dessin sont étalés sur les murs et ornent les décors. Devant nous, nos parents et monsieur le curé, dont la présence révèle chez lui, certes, plus de zèle et de condescendance que d'envie de s'amuser.

« Le rideau levé, l'un de nous récitait un petit discours d'ouverture. Un autre chantait une chanson comique. Ensuite venaient quelques fables, quelque dialogue de circonstance composé par le cher frère directeur, quelques problèmes au tableau noir, un duo d'harmonium par un futur architecte et un photographe de l'avenir, et enfin un chœur de chasseurs quelconque. Puis monsieur le curé se levait et adressait la parole.

Quelques mots de compliments aux frères ; quelques phrases d'encouragement aux élèves. Et voilà nos soirées d'autrefois chez les frères des Écoles chrétiennes. »

Jos.-E. Roy apprécie en ces termes l'enseignement donné à la Pointe-Lévy, par les fils de saint Jean-Baptiste de la Salle : « Sous l'habile direction des frères, dit-il, le collège ne tarda pas à prendre rang parmi les institutions commerciales de premier ordre. » Quelle fut donc la cause déterminante de leur départ de la Pointe-Lévy, en 1860 ? Un groupe de citoyens avaient fondé en 1856, une académie laïque où s'enseignaient le grec et le latin. Avaient-ils l'arrière-pensée d'amener ainsi indirectement les frères à donner eux-mêmes l'enseignement classique ? Il est certain que M. Déziel fit alors de vives instances pour déterminer les frères à commencer l'enseignement du latin. Mais le Fr. Herménégilde ne jugea pas à propos d'obtempérer à la demande du curé, alléguant que les établissements d'enseignement classique n'entraient pas dans les vues de sa congrégation religieuse (1).

(1) Personne n'ignore qu'à la demande formelle du pontife actuel, Pie XI, les frères des Écoles chrétiennes acceptent de donner l'enseignement classique dans les milieux déterminés par les supérieurs majeurs.

Le frère Herménégilde chercha alors l'occasion de quitter le collège sans trop indisposer la population lévisienne. L'école normale Laval occupait à Québec, depuis sa fondation en 1857, le Vieux Château, sur l'emplacement du très spacieux Château Frontenac actuel, et songeait à se transférer ailleurs ; car le gouvernement avait décidé d'affecter l'immeuble au ministère des travaux publics, à partir de 1860, où il siégerait à Québec pour une nouvelle période. Aussi le Fr. Herménégilde écrivit à M. P.-J.-O. Chauveau, surintendant de l'Instruction publique, lui fit connaître les avantages qu'offrirait à l'école normale Laval son transfert dans le collège de la Pointe-Lévy, que les frères se disposaient à quitter. Un ami des frères, sir Narcisse Belleau, président du Conseil Législatif et futur premier lieutenant-gouverneur de la province de Québec, appuya fortement les dires du Fr. Herménégilde, et le surintendant se montra disposé à souscrire aux conditions du Fr. Directeur, lorsque le curé Déziel y mit une opposition irréductible. « Jamais, dit-il, je ne donnerai mon consentement à cette transaction, n'en parlons plus. »

Le Fr. Herménégilde lui proposa alors de s'adresser au Séminaire de Québec, où vrai-

semblablement il trouvera des professeurs prêts à dispenser dans son collège l'enseignement désiré. Ce projet réussit pleinement et les frères des Écoles chrétiennes quittèrent la Pointe-Lévy aux vacances de 1860.

Le Fr. Herménégilde continua à occuper des charges importantes au Canada et en France, puis il fut nommé visiteur à Colombo, Indes orientales. En 1886, il reçut une mission agréable à son cœur : celle de revenir au Canada pour y compulser les archives des maisons de sa congrégation en vue de l'histoire de son Institut. A son passage à Québec, il ne manqua pas de se rendre à Lévis où l'attendait une réception enthousiaste : ce fut « une fête du cœur et de la reconnaissance ». Il y eut messe solennelle dans la chapelle du collège, sermon de circonstance par l'abbé Victor Charland ; présentation d'adresse par le maire, ancien élève du héros de la fête ; grand banquet et lecture d'une poésie par Napoléon Legendre, de la Société Royale, dont nous ne citerons que la strophe suivante :

*Ah ! que de souvenirs dans notre âme fait naître
Ce retour de celui qui fut notre ancien maître,
Ou plutôt, qui fut notre ami !
Que de pensers émus soulèvent nos poitrines*

*A ce rayon venant éclairer les ruines
D'un passé longtemps endormi !*

Louis Fréchette résidait alors à Nicolet, il exprima plus tard son vif regret de n'avoir pas été averti à temps pour participer à la fête. Dans la grande salle de réunion du collège, le Fr. Herménégilde, après un quart de siècle d'absence, reconnu, aux applaudissements de tous, presque tous ses anciens élèves en les désignant par leur nom. Il parla familièrement : « Je vois à mes côtés et devant moi, leur dit-il, le maire, des prêtres, des députés, des hommes de profession, de grands industriels, des hommes d'affaires remarquables, tous anciens élèves occupant les premiers rangs de la société ; j'en suis profondément ému. » Puis il remémora des épisodes intéressants de l'ancienne vie collégiale. S'interrompant soudain : « Vous rappelez-vous, demande-t-il, cette strophe que vous avez chantée autrefois ?

*Beau Canada ! O terre fortunée !
Sois à jamais mon plus beau souvenir !
Ta gloire, ton bonheur, ta belle destinée,
Feront battre mon cœur jusqu'au dernier soupir !*

« Ces vers je les ai redits souvent depuis mon retour dans votre pays. » Après quel-

ques heures délicieuses ainsi passées au milieu de ceux qu'il se plut à nommer de nouveaux enfants, le bon vieillard retourna à Québec, ému jusqu'aux larmes du souvenir si vivace que la population lévisienne avait gardé du séjour des frères au collège dont elle a tant raison d'être fière.

Des relations pleines de cordialité n'ont cessé d'exister entre les autorités du collège de Lévis et les frères des Écoles chrétiennes. Aux fêtes du cinquantenaire de la fondation de ce collège, en 1903, assistèrent quatre des principaux frères de la région de Québec. Ils eurent l'agréable surprise en visitant l'établissement, nous a raconté l'un d'eux, de constater la présence de tableaux ou images de jadis, d'avant 1860, appendus aux murs des salles de récréation.

A ces fêtes, Louis Fréchette donna lecture d'une belle ode, dont nous reproduisons deux quatrains, où il rappelle la double origine du collège et rend hommage au Fr. Hermé-négilde.

*Et gloire à vous aussi, vous que la Salle envoie,
Porter au bout du monde un zèle sans rival ;
Qui, dans ce jour béni, nous valez cette joie,
De marier son nom à celui de Laval.*

*Et qu'il ait avant tout sa large part de gloire,
Celui qui fit fleurir les premiers fruits semés.
Au frère Herménégilde, à sa noble mémoire,
L'hommage ému des cœurs que son cœur a formés.*



Louis Fréchette et les frères
de l'Académie Commerciale
(Québec).

Les « Cent morceaux choisis de Louis Fréchette », recueillis par sa fille Pauline, ont été groupés, à part quelques poèmes inédits, sous des titres qui rappellent ceux où ils figurèrent à leur première publication. Au chapitre des « Intimités », il est un sonnet où le poète enveloppe dans une même affection son fils et le frère Stephen, des Écoles chrétiennes.

Frère Stephen ! Ces deux mots sont l'évocation d'une personnalité éminemment sympathique non seulement aux générations qui se sont succédé à l'Académie Commerciale durant les quinze années qu'il y fut principal, puis directeur ; mais à toutes les personnes en vue qui eurent des relations avec ce religieux de marque, y compris le premier ministre lui-même qui, dans les choses éducationnelles, recourut plus d'une fois à ses lumières (1). Nommé directeur, en 1891, du pensionnat

(1) Voir la *Semaine Religieuse de Québec*, avril 1891, et l'*Electeur* du 22 mai 1891, à l'article intitulé « Adieu au frère Stephen ».

du Mont-Saint-Louis, le plus important établissement d'éducation de la région de Montréal sous la direction des frères des Écoles chrétiennes, le Fr. Stephen n'y demeura qu'une couple d'années, et, sur l'avis des médecins, il dut quitter définitivement le pays pour aller habiter désormais sous des climats moins rigoureux.

Le Fr. Stephen vécut une dizaine d'années dans le midi de la France, et, lorsque les religieux furent chassés de notre ancienne mère patrie, il passa en Algérie. Traqué de nouveau par la persécution, le Fr. Stephen reçut une obédience pour la Californie, où il n'a cessé de déployer comme partout ailleurs beaucoup d'activité, malgré l'état précaire de sa santé. Vu son grand âge, il redoute à l'heure actuelle l'envahissement de la paralysie, car il a été frappé d'hémiplégie voilà déjà plus d'un an. Ces renseignements sur le Fr. Stephen nous les donnons pour la claire compréhension de ce que nous aurons à dire plus loin.

La première rencontre du Fr. Stephen et de Louis Fréchette eut lieu le 2 septembre 1888, au manoir de Nicolet, où Fréchette avait établi sa résidence. Le Fr. Stephen fut présenté au poète par le Fr. Dominique, comme

étant le frère de Jean Lessard, jadis grand ami, à Lévis, de Fréchette (1).

Ce fut une entrevue des plus agréables. Deux hommes d'esprit qu'aucun intérêt ne divise et qui se portent une mutuelle estime ne tardent guère à s'unir par les liens de l'amitié ; c'est ce qui advint du Fr. Stephen et de Fréchette, dont l'intimité ne cessa de grandir avec les années. Aussi la dernière lettre au Fr. Stephen que le poète ait écrite avant sa mort et que nous avons en notre possession est datée du jour même où Fréchette était frappé d'apoplexie : samedi, 30 mai 1908, la veille de sa mort.

Les 12, 13 et 14 octobre de la même année 1888, Nicolet célébrait par un triduum d'actions de grâces la béatification de Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des frères des Écoles chrétiennes. Nouvelle rencontre du Fr. Stephen et de Fréchette. Cette fois le poète, alors dans tout l'éclat d'une grande renommée, au lendemain de la publication de la « Légende d'un peuple », s'engagea à donner le meilleur de son effort à la composition et à la facture

(1) Dans les *Originaux et Détraqués*, Fréchette mentionne cet ami, à propos de Dominique : « Je ne sais trop pourquoi, dit-il, Dominique Guénard m'avait pris en amitié, honneur que je partageai avec mon ami Johnny Lessard, le frère du distingué directeur de l'académie du Mont-Saint-Louis. » (1892.)

d'un poème en l'honneur du nouveau Bienheureux ; poème qu'il voulait rendre digne de la gratitude dont il se disait redevable envers ses anciens maîtres religieux.

A Québec, le Fr. Stephen avait fondé sous le nom de « Cercle De-la-Salle » une association des anciens élèves de l'Académie Commerciale qui se proposaient de parfaire leur instruction, de se récréer dans un même local et de s'édifier mutuellement par le fidèle accomplissement, souvent en commun, des pratiques de la religion. Les travaux calligraphiques et d'enluminure d'un groupe de ses membres, parus à diverses expositions de Québec, de Montréal, et surtout à l'exposition universelle de Londres, en 1884, suscitèrent dans la presse un concert unanime d'éloges.

Le Cercle De-la-Salle était un centre où se plaisaient à figurer les artistes de toutes catégories : on y entendit les meilleurs chantres de Québec, ceux du Quatuor Gounod, « un superbe chœur de seize voix qui exécutent avec un ensemble parfait les morceaux les plus difficiles » ; le Septuor Haydn y joua les pièces les plus applaudies de son répertoire ; on y retint les services comme professeur, et pendant plusieurs semaines, du fameux Stanislas David, dont le rare talent pour rendre

les plus belles pages de la littérature française lui mérita des éloges de la plupart des cours de l'Europe. Va sans dire que Fréchette, Lemay et Legendre, trois anciens élèves des frères des Écoles chrétiennes, acceptaient avec plaisir de déclamer leurs meilleurs morceaux dans les réunions du Cercle De-la-Salle, dont la joie fut grande d'apprendre un jour, de la bouche du Fr. Stephen, que l'auteur de la « Légende d'un peuple » se proposait d'emboucher la trompette épique pour chanter les mérites du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. Il fut aussitôt décidé de célébrer avec éclat le premier anniversaire, 14 février 1889, de la signature par Léon XIII du bref de béatification du fondateur des frères des Écoles chrétiennes.

A la date indiquée, et à l'Académie de Musique, il y eut soirée de gala dont les principaux acteurs furent tous des anciens élèves des frères. Le premier ministre, l'honorable Honoré Mercier, retarda l'ouverture de la séance parlementaire du soir, — c'était durant la session, — afin de permettre à la députation d'aller applaudir « nos gloires nationales ».

Nous donnons ici des extraits du compte rendu de cette soirée mémorable publié, le lendemain par le *Courrier du Canada*.

« C'était, y est-il dit, un spectacle à la fois admirable et rempli de précieux enseignements que celui d'une assemblée de quinze cents personnes acclamant à outrance chaque fois qu'était prononcé le nom si respecté de Jean-Baptiste de la Salle. Et ce nom a retenti bien des fois durant cette séance de trois heures, séance intéressante, s'il en fut jamais.

« MM. Lemay, Fréchette et Legendre, tous trois anciens élèves des chers frères, avaient été chargés de la partie littéraire. Inutile de dire qu'ils n'ont pas été au-dessous de la tâche qui leur était dévolue. M. Fréchette a lu un poème sur le bienheureux J.-B. de la Salle. Cette pièce remarquable, le poète l'a déclamée avec une grande pureté de diction et une éloquence extraordinaire. M. Lemay a lu une nouvelle intitulée : *un Levage*. C'est un morceau de belle et bonne littérature que notre ami devra bientôt livrer à la publicité. M. Nap. Legendre a déclamé une poésie : *le Poète* ; c'est une très jolie pièce littéraire que nous avons écoutée avec plaisir. Nous ne saurions passer sous silence les noms de M. F.-X. Mercier et de M. Jos. Lamontagne, deux excellents ténors qui ont été rappelés et applaudis à outrance, et des MM.

Vézina, deux instrumentistes bien doués... »

L'impression générale de l'assistance, à cette soirée du 14 février 1889, c'est que Fréchette s'est surpassé et qu'aucune œuvre précédente du poète ne doit équivaloir son Jean-Baptiste de la Salle.

Nous nous permettrons de reproduire de larges extraits de ce poème, afin d'aider à s'en faire une idée ceux de nos lecteurs qui l'ignoraient (1). L'œuvre de Fréchette comprend quatre parties : 1° A Reims ; 2° la Vision ; 3° le Dix-neuvième siècle ; 4° à Rouen.

Le poète débute par une brillante description de la cathédrale de Reims, dont Jean-Baptiste de la Salle fut chanoine dès l'âge de seize ans. O Reims ! s'écrie-t-il :

*J'ai vu ta cathédrale élégante et hardie,
Légère comme un rêve et belle comme un chant,
Avec sa rose d'or que l'aurore incendie,
Et qui flamboie encore aux baisers du couchant...*

Puis, sous la forêt « des vieux arceaux gothiques », il a une vision : celle des héros

(1) Nos citations sont extraites de l'exemplaire même dont Fréchette a fait hommage aux frères de l'Académie Commerciale, au lendemain de la séance. Dans ses dernières années, le poète fit une refonte de toute son œuvre poétique en trois gros volumes, ils sont d'un prix peu accessible aux petites bourses.

qui illustrèrent la France depuis ses origines
et dont l'image « flambe » aux grands vitraux.
Mais parmi les pages immortelles dont s'enorgueillit Reims,

il en est une

*Ecrite par quelqu'un qui ne fut parmi nous,
Ni monarque, ni même un soldat de fortune,
Et que les temps futurs nommeront à genoux.*

*Oh ! devant celui-là jamais les Renommées
N'ont les soirs de combats, sonné leurs olifants.
Il ne chevaucha point sur le front des armées ;
Sa voix ne commandait qu'à des petits enfants.*

*Jamais on ne le vit, en long manteau d'hermine,
Monter des degrés d'or frémissant sous son poids ;
Il avait pour seul trône, et c'est là qu'il domine,
A l'école du pauvre un humble banc de bois . . .*

*Il avait un grand nom, il avait des richesses ;
L'avenir l'attendait sur des seuils enchantés ;
Fortune, espoirs mondains, sourires de duchesses,
Il sacrifia tout pour les déshérités . . .*

*De tous les dévouements possédé du délire,
Il prit un livre et dit aux pauvres : Accourez !
Accourez, les petits ! venez apprendre à lire :
Les trésors du bon Dieu n'ont point de préférés . . .*

*O Reims ! bien des beaux noms brillent dans ton histoire ;
Sur tes dômes ont lui bien des jours triomphants ;
Mais lorsque l'avenir parlera de ta gloire,
Il citera la Salle entre tous tes enfants !*

Dans la deuxième partie de son Jean-Baptiste de la Salle, le poète, par des exemples, nous apprend que les « prédestinés » ont tous de « ces voix intimes » qui leur révèlent un coin de l'avenir. Ainsi en fut-il de son héros, pour qui

*L'avenir, éclairé par des lueurs mystiques,
Entr'ouvrit à ses yeux ses portes prophétiques.
Il vit l'hydre du mal triomphante partout ;
Il vit, ébranlant tout, sapant tout, souillant tout,
Affublés du manteau de la philosophie.
L'ignorance et l'orgueil proclamer en tout lieu
Que pour affranchir l'homme il faut détruire Dieu...
Il vit en frémissant les rivières accrues
Des flots de sang humain qu'on versait dans les rues.
Il vit les saints parvis s'ouvrir et sur l'autel.
— Le paganisme ancien n'avait vu rien de tel,—
La Prostitution en déesse drapée
Venir prendre au grand jour la place inoccupée !...*

Après les orages de la Révolution, de la Salle entrevoit le « scepticisme froid » envahissant de plus en plus l'humanité, qui déserte le culte de l'idéal, renonce à toute « aspiration vers le ciel » et se prosterne devant le dieu du jour : l'argent. Le saint prêtre se prit alors à sangloter, recourut à la miséricordieuse bonté du Seigneur et

*Pria toute la nuit au fond du sanctuaire ;
Puis on le vit sorir, pâle comme un suaire,
Courbé, les yeux rougis, mais le front rayonnant,
Disant : Je sais où Dieu m'appelle maintenant !*

Le lecteur devine que, pour conjurer en partie les maux qui menacent la société, Jean-Baptiste de la Salle projette de fonder une association d'instituteurs religieux qui s'engageront par vœu à jeter la bonne semence dans les jeunes cœurs : l'espoir est dans la semence, *spes in semine*.

Dans la troisième partie, la Muse inspire au poète des accents vraiment épiques afin de lui permettre de traduire convenablement sa sincère admiration pour les merveilleux progrès réalisés en tous genres au XIX^e siècle. Nous reproduirons environ le tiers des vingt et une strophes dont elle se compose.

*O mon siècle, qui donc a dit que tu recules ?
Quand tout penseur, perçant l'ombre des crépuscules,
L'œil tourné vers les hauts sommets,
Le front dans les clartés, prunelles éblouies,
S'effare d'entrevoir les splendeurs inouïes
Des aurores que tu promets !...*

Les quatre derniers vers du septième sixain rendent hommage aux convictions religieuses de Fréchette :

*Le ciel sourit à tout progrès ;
Et, quand luit ici-bas quelque aurore nouvelle,
Fléchissons le genou : c'est Dieu qui nous révèle
Par lambeau ses divins secrets.*

Il en est ainsi des trois strophes qui suivent :

*Ces léviathans noirs aux énormes machines,
Devant qui l'Océan fait courber les échines
De ses grands flots effarouchés,
Ces lourds convois de fer dont le réseau qui gronde
Coupe les continents et ceinture le monde,
C'est lui qui leur a dit : Marchez ! . . .
Qu'il allume sa lampe au tonnerre ou qu'il mette
Les rênes de l'algèbre au col de la comète ;
Qu'il compte et pèse les soleils ;
Qu'il dissèque la vie à sa source première ;
Qu'il donne un corps aux sons, ou tienne la lumière
Prisonnière en ses appareils ;
Qu'il dompte la douleur, supprime la distance ;
Qu'il sonde les secrets de sa préexistence ;
Qu'il cherche l'or dans un réchaud ;
Qu'il aille au zénith bleu vaincre le vol de l'aigle,
L'homme, bon gré mal gré, ne suit pas d'autre règle
Que celle qui lui vient d'en haut.*

Le poète admet que ces extraordinaires progrès du siècle n'ont pas empêché le vaisseau qui porte l'humanité de dévier parfois de sa course. Pour lui le XIX^e siècle est même le siècle du « doute » non moins que de la « vertu ». Déjà Victor Hugo avait écrit, dès 1837, l'admirable quatrain que voici :

*Mais parmi ces progrès dont noire âge se vante,
Dans tout ce grand éclat d'un siècle éblouissant,
Une chose, ô Jésus, en secret, m'épouvante :
C'est l'écho de ta voix qui va s'affaiblissant (1).*

Citons encore trois strophes avant de clore son Dix-Neuvième siècle.

*Et ces masses chez qui tout noble esprit s'altère,
Comment les arracher au morne terre à terre
De leur instinct matériel ?
Comment leur relever la tête ? Cette face
Où la divine empreinte à chaque instant s'efface,
Comment la tourner vers le ciel ?*

*Par quels moyens tenter la tâche colossale ?
Que faire ? — J'instruirai le peuple, dit la Salle.
Oui, chez ces générations,
Dont l'âme se révolte et dont le cœur se ferme,
Avec l'esprit chrétien, j'irai semer le germe
Des hautes aspirations !*

*Et l'homme tint parole. Et ce héros, ce prêtre,
— De tous les novateurs le plus humble peut-être, —
Par son œuvre immortalisé,
Sur nos destins présents et sur ceux qui vont luire,
Qui connaîtra jamais, qui jamais pourra dire
De quel poids il aura pesé ?*

(1) *Les Voix intérieures*. Lire la pièce commençant par cet hémistiche : « Ce siècle est grand et fort. » Il n'y a pas trace apparente que l'auteur de J.-B. de la Salle se soit inspiré de ces vers pour la rédaction de son propre poème.

La quatrième et dernière partie du poème s'intitule : A Rouen. C'est en effet dans cette ville, au dire du P. Monsabré, que J.-B. de la Salle a « fondé sa maison de prédilection » et qu'il vint achever sa laborieuse carrière.

Le poète salue de loin la cathédrale avec sa flèche, « un clou dont la pointe géante accroche les nuées » ; puis il aperçoit une statue équestre.

*Sur ce cheval de bronze qui se cabre,
Quel est cet homme sombre au grand geste d'airain,
Qui dresse sur le ciel son torse souverain,
Avec ses cheveux plats et sa figure glabre ?*

Le bronze reproduit les traits énergiques du plus grand capitaine des temps modernes, de Napoléon.

*Et cet autre profil dont l'aspect seul réveille,
Calme et majestueux, dans l'âme du passant,
Des demi-dieux romains le peuple éblouissant,
Quel est-il ? Chapeaux bas, poètes, c'est Corneille.*

*Saluons le guerrier. Saluons le poète.
Mais quel est donc, plus loin, image au galbe pur,
Cet autre airain muet qui tranche sur l'azur,
Et dont l'or du soleil nimbe la silhouette ?*

Ce dernier bronze se dressant sur une place publique de Rouen depuis 1875, forme

un groupe représentant J.-B. de la Salle, qui donne l'enseignement à deux enfants placés aux pieds de la statue. Le poète consacre nombre de quatrains à rappeler l'œuvre éminemment féconde et salubre du saint prêtre et de ses disciples ; puis il ajoute, pour terminer, ces trois remarquables stances :

*La Salle, que les sots ou les ingrats sourient !
Quel est l'homme de cœur, de progrès et de foi
Qui ne te bénirait en voyant, grâce à toi,
Quatre cent mille enfants qui lisent et qui prient ?*

*Et ce sera ta gloire incomparable, ô juste,
De voir grandir, sans fin, le fruit de tes travaux.
Ne va rien envier à tes deux grands rivaux :
Leurs noms sont éclatants, mais le tien est auguste !*

*Tu fis l'humanité meilleure ! Et c'est pourquoi
Devant leurs piédestaux, dont le faste émerveille,
J'ai salué du front Bonaparte et Corneille,
Et plié le genou devant ton bronze à toi !*

« Jean-Baptiste de la Salle » est un poème en vers « substantiels, sonores et riches » : c'est la production littéraire qui fait le plus d'honneur au talent poétique de son auteur. Sans être parfaite, elle représente un bel effort, car Fréchette n'a eu que trois mois pour prendre connaissance de la biographie de son héros ; préparer et développer le plan du poème ; et lui donner la forme grandiloquente

et soignée que nous avons constatée. Cette pièce fut d'abord publiée sous le format d'une plaquette avec dédicace :

AU

RÉVÉREND FRÈRE
HERMÉNÉGILDE

MON ANCIEN PROFESSEUR ET DIRECTEUR
HOMMAGE DE FIDÈLE RECONNAISSANCE

L. F.

Puis, on l'a reproduite en tête du volume des « Feuilles Volantes » après de légères corrections au texte et l'adjonction de trois strophes : l'une à la première partie du poème, et les deux autres immédiatement avant notre citation des trois derniers quatrains de l'auteur.

Fréchette désirait faire la connaissance de tout le personnel enseignant de l'Académie Commerciale. Le Fr. Stephen, pour lui en fournir l'occasion, l'invita avec quelques autres amis de l'établissement : sir François-Xavier Lemieux, Lemay et Legendre, à une soirée dans la compagnie des frères de l'Académie.

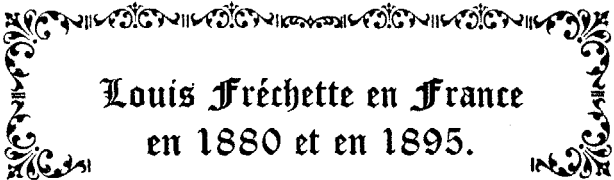
Il existe à l'Académie Commerciale un cercle littéraire, le cercle Crémazie, dont les membres ont le culte de la langue maternelle. Ils sont tenus de se corriger les uns les autres s'il leur échappe des fautes de langage, et de

donner une tournure littéraire aux travaux que chacun doit présenter au cours de l'année. Durant la saison de l'hiver, le cercle se transforme en parlement fédéral pour être mieux à même d'étudier les importantes questions qui sont de nature à intéresser tout le pays.

Des notabilités littéraires furent tour à tour invitées à adresser la parole aux jeunes du cercle ; mentionnons entre autres : le juge Routhier, Arthur Buies, Mgr Camille Roy, Pamphile Lemay, Louis Fréchette. Heureux de faire connaissance avec un nouveau frère de l'Académie Commerciale, Fréchette invita le directeur du cercle Crémazie qu'il savait être également professeur de littérature aux finissants de l'Académie, à lui rendre visite chaque fois qu'il aurait l'occasion d'aller à Montréal. L'amitié devint presque de l'intimité, et au cabinet de travail du poète, à son hôtel princier de la rue Sherbrooke, les heures s'écoulaient rapides à parler choses littéraires et autres. Le professeur de littérature se fit conter le passé de l'écrivain, dressa une liste des nombreuses publications où il pourrait rencontrer de ses articles ou poèmes, prit connaissance de certains manuscrits et visita attentivement ses salons, vrais musées de peintures.

En compagnie du premier ministre Mercier, du chef de l'opposition Taillon, et des principaux hommes d'affaires de Québec, Fréchette avait vu à l'œuvre les élèves de l'Académie Commerciale : aussi professait-il pour cette institution une haute et sympathique estime. Son admiration, il la traduisit dans un « Entre-Nous » du journal *l'Electeur*, paru le 2 mars 1889, et dont nous empruntons un court passage pour clore ce chapitre. « Les chers frères, ces hommes simples et dévoués, écrit-il, se sont révélés hommes d'avancement et de lumières, à l'affût de tous les progrès, pleins de zèle, d'abnégation et de désintéressement ; aussi l'humble école de jadis a fait place à la brillante Académie Commerciale, fréquentée par les fils des meilleures familles, qui s'y préparent au commerce, à l'industrie ou aux études classiques. »





Louis Fréchette en France en 1880 et en 1895.

En France, Fréchette fut présent, chez les frères des Écoles chrétiennes, à une distribution de prix que nous allons rappeler. Le 5 août 1880, l'Académie française couronnait les *Fleurs boréales* et les *Oiseaux de neige* de Louis Fréchette. A cette occasion, la presse parisienne ne ménagea pas les éloges à l'adresse du poète canadien-français, qui put dès lors frayer avec les célébrités littéraires du temps et même avoir une entrevue avec Victor Hugo. Devenu l'hôte de Xavier Marmier, Fréchette accepta un jour avec empressement, vers la fin de ce même mois d'août 1880, l'invitation d'accompagner l'auteur des *Lettres sur l'Amérique* à une distribution des prix chez les frères, à Sainte-Clotilde, paroisse du faubourg Saint-Germain, Paris. Monsieur le curé Hamelin, qui présidait cette séance de fin d'année scolaire, invita le nouveau lauréat de l'Académie française à prendre la parole. Fréchette ne se fit pas prier. Il rappela entre autres choses avoir été lui aussi élève des frères des Écoles chrétiennes et en avoir

gardé le meilleur souvenir ; puis il ajouta : « En tête de mon volume les *Fleurs boréales* que vient de couronner l'Académie Française, j'ai dédié une poésie à M. Xavier Marmier, qui daigne m'honorer de son amitié ; je l'ai intitulée *la découverte du Mississipi*. Avec votre bienveillante autorisation, je vais vous en réciter les deux dernières parties : lorsque j'y glorifie ceux « qui portaient le flambeau de la vérité sainte dans les parages inconnus », j'ai eu surtout en vue le P. Marquette, compagnon héroïque de Jolliet dans sa découverte du grand fleuve. Il était d'une ancienne famille alliée à celle de J.-B. de la Salle.

Le poète, par sa déclamation, suscita alors de longs et enthousiastes applaudissements.

Après avoir reproduit quelques-unes des strophes de Fréchette qui débutaient par ces deux vers bien connus :

*Jolliet, Jolliet, deux siècles de conquêtes,
Deux siècles sans rivaux ont passé sur nos têtes,*

Xavier Marmier nous dit lui-même l'impression produite en cette circonstance par le débit du poète (1) : « Je me rappelle, nous

(1) *La Revue Canadienne*, janvier 1885, A travers le Canada.

apprend-il, la matinée où, pour la première fois, j'entendis M. L. Fréchette moduler ce chant patriotique. C'était à une distribution de prix dans l'école des frères des Écoles chrétiennes, où il avait bien voulu m'accompagner. Dès la première strophe, il conquérait son auditoire. Le vénérable prêtre qui l'avait courtoisement invité à prendre la parole le remerciait par ses regards attendris. D'une extrémité de la salle à l'autre, on l'écoutait en un profond silence. Puis les applaudissements éclatèrent, et l'on se demandait qui était ce jeune homme dont le nom ne figurait pas sur le programme de la fête et dont la voix vibrante produisait une si vive émotion.

« C'était le poète de Montréal, auquel l'Académie française venait de décerner une de ses couronnes les plus enviées. C'était un de ces Canadiens qui, de par-delà l'Atlantique, conservent la langue de leurs aïeux. C'était le descendant d'une des familles de l'ancienne France qui nous disait en vers harmonieux les traditions et l'avenir de la Nouvelle-France :

*« Glorieuses sont ses traditions,
Immense est son avenir. »*

Fréchette fit hommage aux frères de Sainte-Clotilde du volume de ses *Fleurs boréales* et des *Oiseaux de Neige*.

Le 12 décembre 1895, à l'Institut Canadien de Québec, Fréchette donnait une conférence sur Lourdes ; conférence dont la majeure partie venait d'être publiée dans une série d'articles à *la Patrie* de Montréal. Le premier de ces articles faisait connaître au lecteur le motif de son voyage en la ville privilégiée de Marie. « Ce n'est pas, prend-il soin de nous avertir, la dévotion qui m'a conduit à Lourdes ; je n'y suis pas allé non plus pour faire une cure ; la curiosité n'y a même été pour rien. C'est à une douce et vieille amitié que je dois cette visite à Lourdes, dont je suis revenu extraordinairement impressionné, et qui comptera parmi mes souvenirs les plus vivaces. »

Cette « douce et vieille amitié » à laquelle le poète fait allusion est celle du Fr. Stephen, dont nous nous sommes entretenus dans notre précédent article. Dès que madame Fréchette eut été informée que son mari se proposait de rencontrer le Fr. Stephen, elle s'était empressée d'écrire au religieux pour l'engager à se rendre à Lourdes en compagnie de son époux. Une récente et fort intéressante lettre

du Fr. Stephen à notre adresse, nous fait connaître les heureux résultats de cette démarche.

« Je croyais vous avoir dit comment Fréchette fit une confession générale à Lourdes. Il vint à Paris avec sa femme, alors que je suivais un traitement à Cauterets, à 18 milles de la ville des miracles. Il voulut me revoir, et Mme Fréchette me fit part de son intention avec prière de l'accompagner à Lourdes si j'en étais capable. Notre-Dame de Lourdes tripla mes forces et je passai deux jours avec lui. La grâce fit le reste, lui ayant ménagé une entrevue avec un bon Père de la Grotte, un poète lui aussi et rédacteur du *Journal de Lourdes*. Après la confession, il se promena bras dessus bras dessous avec lui de 8 heures à 10 heures et 30 du soir durant la procession aux flambeaux. Le lendemain matin à 6 heures, il voulut communier sur les dalles de la grotte, bien qu'il souffrit depuis plusieurs années d'un mal incurable au genou droit. Il pleura et sanglota une partie de la messe. Le Père vint le prier de s'asseoir ; il obéit. Il fut un sujet de grande édification aux 10,000 pèlerins en prière aux abords de la grotte : ce fut une scène inoubliable et des plus touchantes. »

Ce que dit le Fr. Stephen des larmes versées en abondance par le poète, se trouve corroboré par ce passage du quatrième article de Fréchette sur Lourdes : « Qu'on me raille tant que l'on voudra, je l'avoue ingénument, j'ai entendu la messe, du commencement à la fin, avec le mouchoir aux lèvres et la joue humide. » Nous ajouterons d'autres citations de nature, ce nous semble, à intéresser ceux de nos lecteurs qui ignorent ce qu'a dit ou écrit sur Lourdes le poète de *la Légende d'un peuple* (1).

« Cet endroit de Lourdes ne pouvait être mieux choisi pour donner un cachet de mystérieuse grandeur aux événements dont la petite ville devait être le théâtre. Les bruits de la nature y ont comme des voix de cantiques. Ce sont des légendes que la brise chuchote dans les sapins des gorges, dans les peupliers des routes. Tous ces sommets lumineux font penser au ciel ; tout ce calme et toute cette solitude parlent à l'âme le langage des choses divines. Ce n'est pas de loin qu'il faut juger Lourdes ; il faut y aller. L'effervescence de la foi à Lourdes, c'est un miracle

(1) Les passages accolés ont été pris pêle-mêle dans la conférence de Fréchette.

en soi. On la respire pour ainsi dire dans l'air ambiant. Elle se propage par le courant électrique des foules. Oh ! la foi, elle est empoignante à Lourdes. On ne peut se figurer ce qu'elle fait faire. Vous n'êtes pas un chanteur ; vous êtes enrôlé par une nuit de chemin de fer ; vous n'avez aucune envie de chanter ; pourquoi chantez-vous ? Parce que c'est plus fort que soi. »

Après avoir rappelé les richesses « incalculables » des trois églises de la basilique de Lourdes, et les inscriptions touchantes qui y foisonnent, l'auteur ajoute : « On circule là en pleine atmosphère de prodiges : le marbre chante, la pierre parle ; et ce chant c'est un cantique, cette parole un acte de foi. Vous écoutez, et qui que vous soyez, si vous ne tombez pas à genoux, une prière instinctive au moins monte à vos lèvres, une inconsciente élévation d'âme s'accomplit au fond de votre intérieur. »

L'immonde Zola avait écrit son volume sur Lourdes un an (1894) avant la conférence de Fréchette. Celui-ci le prend à partie sur divers points : contentons-nous d'une courte citation. Au sujet des piscines de Lourdes, les choses répugnantes dites par l'auteur des Rougon-Macquart, lui suggère cette sévère

mais juste réflexion : « La description de Zola est la fille d'une sale imagination de pornographe toujours en quête de quelque dégoûtante ordure à crocheter. » Fréchette a tôt fait de mettre l'obscène écrivain en contradiction avec lui-même et de nous le présenter une fois de plus comme un romancier se complaisant surtout dans l'ordure.

L'heureuse impression produite par les élans de foi dont est semée la conférence du poète, s'atténue malheureusement à la lecture de quelques passages qui lui furent sévèrement reprochés. « Ce qu'on est convenu d'appeler les miracles de Lourdes, écrit-il, trouvera-t-il jamais son explication purement scientifique ? C'est possible. Combien de choses nous semblent parfaitement naturelles aujourd'hui, qui naguère intriguaient et stupéfiaient les savants comme les ignorants ! Pour ma part, je suis trop croyant pour nier et trop ignorant pour affirmer. » Fréchette ajoutait foi aux apparitions de la Vierge Marie à Bernadette, mais il faisait une réserve pour les guérisons qualifiées de miracles, car il ignorait les sept conditions indispensables qu'elles doivent réaliser pour atteindre au rang de vrai prodige.

Un jour que nous le mettions au courant des exigences de l'Église à ce sujet : « Dans ces conditions, s'empressa-t-il de répliquer, j'admets les miracles de Lourdes, mais il y a tant d'incrédules qui taxent l'Église de crédulité, pourquoi alors ces notions sur les miracles ne sont-elles pas répandues davantage dans le public ? » (1)

(1) Afin de répondre au vœu du poète et aussi, croyons-nous, de plusieurs de nos lecteurs, rappelons que les guérisons qui pourraient être l'effet de la nature ou de l'art ne sont regardées comme miraculeuses par l'Église que si elles réunissent les sept conditions suivantes :

1. — Que les infirmités soient considérables, dangereuses, invétérées, qu'elles résistent communément à l'efficacité des remèdes connus, ou du moins qu'il soit long et difficile avec ce secours d'en extirper la cause ;
2. — Que la maladie ne soit point encore à son dernier période, en sorte qu'on n'en puisse raisonnablement attendre le déclin ;
3. — Qu'on n'ait point employé les moyens ordinaires, dont la médecine ou la pharmacie font usage, ou du moins qu'on soit assuré, par le temps et les circonstances, que leur vertu n'a pu procurer le bien-être du malade ;
4. — Que la convalescence soit subite et instantanée, que les douleurs ou le danger cessent tout à coup au lieu de diminuer avec le temps et par degrés, comme dans les opérations de la nature ;
5. — Que la guérison soit entière et parfaite, une délivrance n'étant point digne du nom de miracle ;
6. — Qu'il ne soit pas survenu de crise ou de révolution sensible capable d'opérer seule ;
7. — Enfin que la santé soit constante, et que la rechute ne suive pas tout à coup, autrement on n'aurait qu'un instant de relâche au lieu d'un soulagement entier et merveilleux.

A propos des faits extraordinaires de Lourdes, Fréchette y voit une intervention du ciel, car il termine ainsi son premier article : « Quand j'aperçois le doigt de Dieu sous le microscope de Pasteur, pourquoi le nierais-je précisément dans les cas où il se montre *plus visible qu'ailleurs ?* »

Fréchette quitta Lourdes le bonheur dans l'âme ; il remercia avec effusion le Fr. Stephen de l'y avoir amené, et promit qu'à son retour à Montréal il rendrait publiques les impressions qu'il y avait éprouvées.



**Louis Fréchette et les
frères du
Mont-Saint-Louis.**

La fondation, à Montréal, du grand pensionnat du Mont-Saint-Louis, sous la direction des fils de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, remonte à l'année 1888 ; ce fut en septembre qu'il ouvrit ses portes à la jeunesse. L'inauguration de ses séances publiques se fit de façon imposante le 12 mars 1889, lors de la visite à cet établissement de Sa Grandeur Mgr Édouard Fabre, archevêque de Montréal. Un programme musical et littéraire, varié avec goût, fut très apprécié de l'assistance d'élite qui remplissait la salle. La pièce de résistance avait été le poème sur Jean-Baptiste de la Salle, de Louis Fréchette, récité par l'auteur lui-même et qui obtint un succès d'enthousiasme égal à celui de la « soirée de gala » du 14 février précédent à l'Académie de Musique de Québec.

Les 27, 28 et 29 mai 1891, la Société Royale du Canada tint ses assises à Montréal. Un groupe de ses membres : Napoléon Legendre, président de la section de littérature

française; J. M. Le Moine, président de la Société des Beaux-Arts; le mathématicien Charles Baillargé; l'historien Benjamin Sulte; Louis Fréchette, etc., rendirent visite, le 29, à leur ami le Fr. Stephen, récemment appelé à la direction du Mont-Saint-Louis. Il y eut dîner suivi, de la part des élèves, d'une séance agrémentée de musique, chant et déclamation. Le *Vive la France* de Fréchette suscita de vifs applaudissements. Fréchette lui-même récita magistralement le *Waterloo* de Victor Hugo.

En 1892, Fréchette quitta la rue Ontario, où il résidait depuis son départ de Nicolet, et vint s'établir sur la rue Sherbrooke, à proximité du Mont-Saint-Louis. Il commençait déjà à ressentir les atteintes de diverses infirmités qui l'affligèrent jusqu'à sa mort : aussi Mgr Bruchési l'autorisa à assister aux offices religieux des dimanches et fêtes d'obligation dans la chapelle du Mont-Saint-Louis, de préférence à son église paroissiale, Saint-Louis-de-France. Il s'y rendait parfois en compagnie de quelqu'un de ses amis de marque. Ainsi dans son beau volume *Nos Amis les Canadiens*, M. Louis Arnould nous apprend qu'il assista un jour à la messe, au Mont-Saint-Louis, aux côtés de Louis Fréchette.

Non seulement le poète trouvait dans les offices liturgiques de l'Église de quoi nourrir et satisfaire pleinement les sentiments religieux de son âme, mais il en goûtait toute la poésie, et souvent il se surprenait à mêler sa voix à celle des enfants du chœur de chant. A l'édification générale, aux grandes fêtes religieuses de l'année on le voyait s'approcher de la table sainte. — « Vous êtes le François Coppée de la rue Sherbrooke, lui dit certain jour un frère, dans l'espoir de lui être agréable (1). — Je suis d'autant plus flatté de cette parole, reprit Fréchette, que l'auteur de *Pour la Couronne* m'a fait la faveur un soir de me lire sa pièce du premier vers au dernier ; qu'il m'a retenu un jour à déjeuner et me traitait vraiment comme un confrère et un ami (2). »

Invités à prendre part à l'exposition universelle de Chicago (1893), les frères des Écoles chrétiennes exposèrent, dans les premières semaines de février qui la précédèrent, aux grands parloirs du Mont-Saint-Louis, les travaux scolaires destinés à y être envoyés.

(1) L'auteur de *la Bonne Souffrance* assistait souvent à la messe dans la chapelle de la maison mère des frères des Écoles chrétiennes, rue Oudinot.

(2) Fréchette s'est exprimé de façon semblable dans son article à *la Patrie* du 12 janvier 1895.

Comme on parlait beaucoup dans le temps des réformes à faire dans l'enseignement, un flot de visiteurs ne cessa d'envahir les grandes salles de l'exposition pour y apprécier les travaux à leur juste valeur. En général la foule fut très favorablement impressionnée.

A la demande de ses amis, Fréchette dut en cette circonstance poser au connaisseur, au pédagogue ; et il le fit dans un article de trois colonnes paru dans "la Patrie" du 18 février. Pour lui l'exposition constitue une épreuve. Si elle n'est pas « triomphante » pour les frères, dit-il, elle « témoigne néanmoins sur toute la ligne d'efforts sérieux et efficaces vers le but désirable, et d'un progrès immense accompli dans la bonne direction. » Le poète en a surtout vis-à-vis les collègues classiques. Il exprime à leur endroit des desiderata, des améliorations à réaliser, des réformes à faire. On conçoit qu'une pareille attaque ait excité l'ire du directeur du *Bon Combat* et de *l'Etudiant*. Une vive et longue polémique, qui dura plusieurs mois et passionna le public, s'ensuivit. A cette occasion, il y eut également un échange de quelques lettres courtoises entre M. l'abbé Nantel, du séminaire de Sainte-Thérèse, et Fréchette. Nous avons dit ailleurs quelles furent les idées ex-

primées par le poète dans ses lettres « A propos d'éducation » et nous n'y reviendrons pas. Rappelons seulement qu'une couple d'années plus tard, Fréchette se montrait heureux de glisser un mot d'éloge à l'adresse de son Alma Mater, le vieux séminaire de Québec. Il était à bord d'un transatlantique pour l'Europe.

« Ma bonne étoile, écrit-il, m'avait donné pour voisins de table deux jeunes prêtres du séminaire de Québec : M. l'abbé Pelletier, professeur de belles-lettres, et M. l'abbé Fillion, professeur de chimie. Ce dernier s'en va suivre les cours des grands maîtres pour se perfectionner dans la science qu'il est chargé d'enseigner. On ne saurait trop admirer les efforts constants que font les directeurs de la grande institution pour s'assurer les services de professeurs sérieux. Instruits, affables, sans prétention ni préjugé, d'un esprit large et d'une éducation parfaite, mes deux compagnons de voyage n'ont eu qu'à se montrer pour conquérir les sympathies de tout le monde (1). »

(1) *La Patrie*, 17 août 1895.

Fréchette s'intéressait d'autant plus à l'enseignement donné au Mont-Saint-Louis, que son fils Louis-Joseph y poursuivait ses études commerciales et scientifiques commencées à Nicolet. Esprit aventureux, le jeune Louis-Joseph, une fois ses études achevées, voyagea beaucoup ; s'enrôla pour la guerre hispano-américaine ; prit du service dans la marine militaire anglaise et contracta aux Indes une longue maladie qui l'enleva à la fleur de l'âge, vingt-quatre ans. Ses funérailles eurent lieu dans la chapelle du Mont-Saint-Louis et furent l'occasion d'une manifestation d'estime et de sympathie qui dut toucher singulièrement la famille. La fanfare du Mont-Saint-Louis ouvrait le cortège. Le premier ministre de la Province, les présidents du Sénat et de la Chambre des Communes, le juge en chef de la Cour d'appel et plusieurs autres juges, des consuls, des membres du barreau, du notariat et de la députation provinciale, des représentants de divers établissements d'éducation, des journalistes, etc., faisaient partie de ce cortège. Les élèves du Mont-Saint-Louis, au nombre de plus de cinq cents, après une « exécution magistrale » de la messe de Requiem harmonisée de Per-

reault, suivirent le convoi jusqu'à la rue Bleury (1).

Au frère Stephen, avait succédé à la direction du Mont-Saint-Louis, le frère Symphorien.

Celui-ci avait plus d'un trait de ressemblance avec Fréchette. Tous deux favorisés des Muses, ils professaient le même culte pour notre histoire nationale et manifestaient une égale propension à la gaiété, qui se traduisait par des saillies heureuses et des bons mots. Aussi rien ne languissait dans la conversation, lors de leur rencontre : les rires fusaient bientôt et étaient un dérivatif chez l'un aux soucis d'une vaste administration, et chez l'autre, aux contradictions suscitées par de nombreux et parfois irréductibles adversaires. Afin de dissiper les préjugés contre Fréchette d'un personnage en vue qui voyait surtout le bretteur, l'irascible polémiste dans l'auteur de la *Légende d'un Peuple*, le Fr. Symphorien les invita à dîner ensemble. L'hôte d'honneur n'en revenait pas de l'urbanité exquise, de la bonne familiarité, des propos enjoués et spirituels du poète et changea entièrement de disposition à son endroit.

(1) *La Presse*, 13 décembre 1901.

Le Fr. Symphorien fut l'un des premiers à encourager Fréchette dans son projet d'élever un monument à Crémazie. Aussi le principal disciple de l'auteur de *O Carillon* commença par le Mont-Saint-Louis sa tournée de conférences au pays et dans trois États limitrophes, au delà des frontières, afin de recueillir les fonds nécessaires à l'érection de ce monument. A la cérémonie de son dévoilement, le Mont-Saint-Louis fut à l'honneur, ainsi que l'attestent les passages suivants de la brochure commémorative des fêtes de l'inauguration du monument Crémazie, le 24 juin 1906.

« Trente mille personnes au moins étaient réunies au square lorsque vers 3 heures et demie, les cadets du Mont-Saint-Louis, précédés de leur fanfare, vinrent en garde d'honneur se ranger au port d'armes devant le monument. »

« Le moment était solennel. Le public, saisi de respect, gardait un religieux silence. Le monument, enveloppé par la pâle et souple draperie, semblait quelque géant trépassé qui se serait dressé tout droit dans son linceul. Et ce géant avait une voix ; les cuivres résonnèrent discrètement sous les larges et graves harmonies que les plaintes du vieux soldat de

Carillon ont inspirées à Sabatier. C'était comme un chant très lointain d'outre-tombe. Le linceul tomba, le grand mort apparut et la clameur admirative de la foule parut le réveiller. Les cuivres émirent des accents plus sonores, les tambours battirent aux champs, tous les hommes se découvrirent : Crémazie venait de renaître. »





Mort de Fréchette.

On sait dans quelles circonstances est mort Fréchette. C'était le soir du 30 mai 1908, un samedi. Le poète revenait de passer une longue et intéressante veillée chez son vieil ami, l'honorable sénateur L.-O. David, et portait à la main un joli bouquet qu'on lui avait offert pour madame Fréchette. Arrivé au seuil du couvent des sœurs de la Providence, où avec son épouse il vivait retiré depuis une couple d'années, il fut frappé d'apoplexie. Le premier à le trouver dans cet état, le soir même, fut providentiellement l'aumônier de l'établissement, aujourd'hui Mgr Deschamps. Le lendemain dans la soirée, à 10 h. 30, il expirait sans avoir repris connaissance. Heureusement Fréchette avait eu comme un pressentiment de sa mort prochaine, il s'était familiarisé avec l'idée de la mort, et il s'apprêtait à rendre ses comptes au Maître suprême, en la grande miséricorde de qui il manifestait la plus entière confiance.

Nous avons précédemment dit pourquoi les funérailles de Fréchette eurent lieu non au Mont-Saint-Louis mais dans l'église paroissiale

de Saint-Louis-de-France. Revenu « infiniment triste » de ces obsèques, M. Gonzalve Désaulniers, admirateur et ami de notre poète, écrivit un article où il déplorait que notre race n'ait pas fait davantage pour le chancre de nos glorieux ancêtres. Il rend hommage aux quatre corps ou grandes institutions qui, en cette circonstance, firent quelque chose.

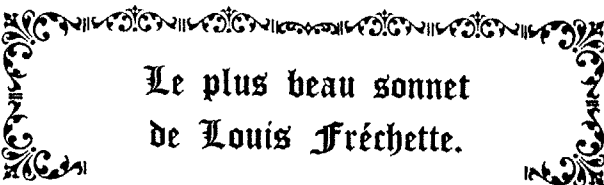
Le Mont-Saint-Louis était représenté aux funérailles par son directeur, le Fr. Symphorien-Louis, accompagné du Fr. Ephrem et d'une délégation d'une centaine de grands jeunes gens avec leurs professeurs. L'École littéraire, de Montréal, dont Fréchette fut le premier président d'honneur, avait envoyé une lyre brisée. Le Conseil Législatif, où le poète était greffier, ainsi que l'association Saint-Jean-Baptiste, avaient fait hommage de fleurs magnifiques.

« La reconnaissance et l'admiration d'un peuple, dit M. Gonzalve Désaulniers, ont le devoir d'ignorer la modestie des grands morts lorsqu'il s'agit de les honorer. Ne pouvait-on voter quelques milliers de dollars pour les funérailles d'un homme en qui se sont incarnées depuis quarante ans toutes nos aspirations ? Est-ce que sa dépouille mortelle n'aurait pas dû être exposée à l'hôtel

de ville, aux derniers hommages de la foule ? Est-ce que le 65ème n'aurait pas dû former une garde d'honneur autour du cercueil de celui qui chanta les soldats de notre épopée ? »

« Dors en paix, mon vieux maître ; ton peuple, ce peuple que tu as chanté, que tu as glorifié dans tes vers, n'a pas cru devoir te faire les suprêmes adieux qu'il te devait, mais l'avenir te paiera cette dette méconnue. Ce que tu as fait pour Crémazie, d'autres le feront pour toi, en un jour de fête dont je vois déjà poindre l'aube ; la foule aussi t'offrira la réparation en acclamant ton œuvre et ton nom, environnés désormais de la majesté du passé. »

Le buste de Louis Fréchette qui couronne le monument funéraire érigé sur sa tombe avait été déposé, plusieurs années avant sa mort, dans l'un des grands parloirs du Mont-Saint-Louis. Le souvenir du poète continue à se perpétuer de façon tangible dans le grand établissement d'enseignement moderne de la rue Sherbrooke, car on y a fait l'acquisition d'un beau buste de Louis Fréchette, très ressemblant, nous assure-t-on, et qui, dans la grande salle de la bibliothèque, fait le pendant de celui d'Octave Crémazie. Le maître et le plus renommé de ses disciples y sont enveloppés dans une commune gloire.



Le plus beau sonnet de Louis Fréchette.

UN MOT DE SES SENTIMENTS RELIGIEUX

Pleinement confiant en l'infinie clémence du Seigneur, Fréchette écrivait, trois mois avant sa mort :

*Quand le terme viendra de ma course éphémère,
Je pencherai ma tête, et je m'endormirai,
Sans peur, comme un enfant sur le sein de sa mère (1).*

Notre barde, surtout dans ses polémiques, a pu manquer de mesure et employer des expressions regrettables ; certaines de ses accointances, qui durèrent des années, et l'espèce d'ostentation qu'il mettait parfois à différer de l'opinion générale de ses compatriotes canadiens-français sur des questions de grave importance, ont dû faire appréhender le naufrage de sa foi religieuse (2) ; mais elle avait de trop profondes racines dans son âme

(1) *Revue Canadienne*, mars 1908.

(2) On sait la protestation indignée du poète lorsqu'un journaliste de Québec se demanda si M. Fréchette n'était pas franc-maçon.

pour que le Dieu de sa tombe ne fut pas celui de son berceau.

Nous l'avons constaté, Louis Fréchette a reçu une éducation familiale foncièrement religieuse : aussi au cours parfois si agité de sa vie laborieuse, son grand bonheur sera de recevoir des témoignages d'estime et d'amitié de la part des membres du clergé ou de religieux ; par contre, la contradiction provenant de ce côté soulevait chez lui de violentes colères.

Plus d'un lecteur sera surpris d'apprendre que le poète, afin de faire diversion à ses études profanes, et aussi sans doute pour asseoir solidement ses croyances catholiques, aimait à fréquenter les Pères et Docteurs de l'Église, entre autres : saint François de Sales, saint Augustin et saint Jean Chrysostome (1) ; il se délectait à la lecture d'apologistes laïques (2) et des grands conférenciers du dix-

(1) Quelques années avant sa mort, Fréchette fit don de la collection des Œuvres de saint Jean Chrysostome à l'un de ses intimes : au frère Symphorien, des Écoles chrétiennes, qui dirigea brillamment le Mont-Saint-Louis durant près d'un quart de siècle.

(2) « Je me suis bien trouvé, nous disait-il, d'avoir suivi le conseil du frère Herménégilde, mon ancien professeur : un jour que je lui rendais visite il me recommanda fortement de prendre connaissance des ouvrages d'Auguste Nicolas et de Joseph de Maistre. »

neuvième siècle qui réfutèrent les erreurs contemporaines : les PP. Lacordaire, de Ravignan, Félix et Monsabré. On conçoit que ces pratiques si éminemment propres à préserver la foi religieuse contre les pernicieuses atteintes des fausses doctrines, jointes chez Fréchette à l'observation fidèle de ses devoirs d'enfant de l'Église, aient empêché que s'éteignît à jamais le flambeau qui illuminait le sanctuaire de son âme.

Mais c'est aux jours d'épreuves où défaillent ceux dont la foi chancelle, que brillent dans tout leur éclat les sentiments religieux des âmes droites sachant reconnaître dans la main qui les frappe, le Père des miséricordes dont le salutaire dessein est de faire rentrer ses enfants en eux-mêmes ; de leur faire sentir le néant de la fragilité humaine ; la nécessité de recourir à sa toute-puissance, de lever les regards là-haut et songer à la véritable patrie, exempte des misères et des vicissitudes d'ici-bas.

Ainsi, François Coppée, cloué sur son lit de douleur, réfléchit, médite et recouvre la foi de son enfance, ce qui nous vaut le beau et si attachant volume de *la Bonne Souffrance*, que tout le monde a lu et qui a versé à flot le baume consolateur dans des milliers d'âmes

traversées par les eaux de la tribulation ou d'adversités de toute nature.

Fréchette, à son tour, est atteint dans ses fibres les plus délicates, car son chéri, le petit angelot Charles-Auguste, se faisant ravisseur du paradis, n'attend pas son quatrième mois pour quitter notre bourbe et s'envoler vers des régions meilleures. Oh ! la cruelle séparation pour le poète à l'âme si sensible ! Ce fut d'abord un affaissement, une espèce de prostration ; puis jaillirent des flots de larmes qui ne voulaient plus tarir ; mais enfin les élans de sa foi prennent le dessus et lui font envisager le bonheur sans fin et indicible de celui qui a échappé aux souillures de notre fange terrestre et qu'il reverra un jour, c'est son ferme espoir, pour participer à son éternelle félicité. Saisissant alors avec vive émotion sa lyre, le barde en tire les ravissants accents de résignation chrétienne que voici :

FIAT VOLUNTAS !

*Vous me l'aviez donné, vous me l'avez ôté,
Mon cher petit trésor, mon amour blond et rose ;
Lui qui, d'un seul sourire, en mes jours de névrose,
Ramenait à mon front le calme et la gaieté !*

Vous me l'avez ôlé, Seigneur ; et quand j'arrose
De mes pleurs le berceau vide qu'il a quitté,
Je sens que le bonheur et la sérénité
Ont aussi déserté mon pauvre cœur morose.

Mon chérubin chéri, mon doux bébé mignon,
De mes vieux ans, futur et dernier compagnon,
Vous me l'aviez donné dans un beau jour de fête.

Un seul de ses regards était pour moi sans prix ;
Pourquoi donc en mes bras l'avoir sitôt repris !
Et pourtant, ô mon Dieu, ta volonté scit faite ! (1)

A n'en pas douter ce sonnet est bien une *améthyste très délicatement ouvrée* ; et à son sujet nous pouvons répéter le mot de Montesquieu : « Chose admirable, cette religion qui semble ne promettre la félicité que dans un autre monde, fait encore notre bonheur dans celui-ci. »

Qui ne connaît les strophes célèbres inspirées à Victor Hugo à l'occasion de la perte de sa fille aînée et de son gendre Charles Vacquerie, qui se noyèrent au lendemain de leurs noces, en 1843 ! D'aucuns nous sauront gré de reproduire au moins une couple de stances de ce poème vraiment admirable

(1) *Anthologie des Poètes français contemporains*. Cette excellente compilation de G. Walch et dont la préface est de Sully-Prudhomme, mérite de figurer sur les rayons de toute bibliothèque de quelque importance.

dans son ensemble, et où la note chrétienne résonne en parfaite sincérité.

*Je viens à vous, Seigneur, Père auquel il faut croire ;
Je vous porte apaisé,
Les morceaux de ce cœur tout plein de votre gloire
Que vous avez brisé.*

*Je conviens à genoux que vous seul, Père auguste,
Possédez l'infini, le réel, l'absolu ;
Je conviens qu'il est bon, je conviens qu'il est juste
Que mon cœur ait saigné, puisque Dieu l'a voulu ! . . .*

Pourquoi, hélas ! cette cloche au métal d'abord vierge, que Victor Hugo s'était plu à donner comme symbole de son âme lorsqu'il puisait ses inspirations aux mêmes sources que l'auteur du *Génie du christianisme*, dont il avait dit, tout jeune : « Je veux être Chateaubriand ou rien » ; pourquoi, dis-je, cette cloche qui a fait entendre de si merveilleux sons, a-t-elle connu si tôt les fêlures et s'est-elle, au cours de sa longue carrière, recouverte de l'épaisse et crasseuse patine de toutes les erreurs, même les plus grossières ! (1)

(1) *Les Misérables* et *Notre-Dame de Paris* sont à l'index. On a dit de Victor Hugo qu'il est une antithèse vivante : dans presque tous ses ouvrages, en effet, à côté de passages d'une superbe envolée, s'en trouvent d'autres qui étonnent par leur étrangeté et témoignent d'une certaine aberration d'idée ou d'un manque de goût complet. Ainsi la pièce si connue dont nous venons de citer deux strophes en contient quelques-unes où l'auteur me semble accuser Dieu de dureté.

Aussi ce n'est pas sans danger intellectuel et même moral que le jeune enthousiaste de Victor Hugo dévore inconsidérément tout ce qu'a produit sa plume par trop féconde. Or, depuis le temps qu'il fut simple étudiant, Fréchette a toujours été un admirateur, je dirai passionné, du chef romantique, et si pour des raisons susmentionnées, il était pré-muni contre ses erreurs religieuses, il n'a pas laissé que de tomber en certains de ses travers et de ses défauts de style pour aller jusqu'à épouser ses idées républicaines !

Mais bien que préférant, comme forme de gouvernement, au régime monarchique le système républicain (1), qu'il appelait de ses vœux à lui être universellement substitué, il admit une exception qui fait honneur, chez lui, au chrétien, par son bel hommage rendu à la papauté.

« Il est une royauté, écrivait Fréchette en 1890, toujours vivace, toujours vénérée, et qui sera éternellement acclamée par les sympathies et la reconnaissance des peuples : c'est

(1) Fréchette a publié, sous le pseudonyme de Cyprien, une *Petite Histoire des rois de France*, brochure de 125 pages, qui n'ajoutera rien à sa renommée, et où il étale avec complaisance les hontes et les turpitudes de la monarchie française, à l'instar toujours de son maître Victor Hugo, dans ses drames surtout.

celle du chef suprême de l'Église, celle qui règne au Vatican.» Et le poète terminait par ce cri du cœur : O Papauté !

*Et, dans cette nuit sans aurore
Que feront les soleils mourants,
Seule tu resteras encore
Pour fermer les portes du Temps (1)*

Nous pourrions multiplier nos citations pour établir que Fréchette s'est montré constamment fidèle à sa religion, mais nous nous contenterons de rappeler l'édifiant spectacle de sa conduite exemplaire comme chrétien, durant les cinq années qu'il vécut sur la terre d'exil à Chicago. « Que de fois, nous disait quelqu'un qui l'a bien connu alors, ai-je vu Louis Fréchette répandre des larmes au chant, à l'église, de cantiques pieux qui étaient l'écho de ceux qu'il avait entendus à Québec ou à Lévis ! Il ne manquait jamais les offices paroissiaux du dimanche ; la foi vive et simple des rudes travailleurs qu'il coudoyait était sienne, et il lui est arrivé de me dire : *Après tout, les prêtres ont raison, la religion est bien par excellence la grande consolatrice dans les épreuves d'ici-bas.*

« Au cours de nos longues conversations, lorsque nous causions, ce qui arrivait fré-

(3) *Le Canada français*, année 1890, p. 238.

quemment, de la patrie absente et des nombreux amis laissés là-bas, ses yeux se mouillaient et pour calmer son émotion : *Allons respirer l'air vivifiant du lac,* » disait-il soudain.

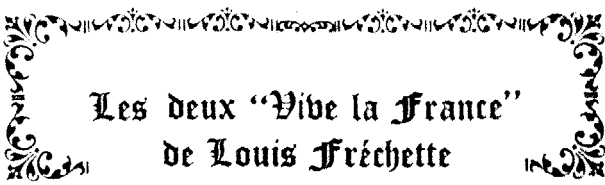
Ce témoignage d'un ami est corroboré par le poète lui-même. Quelques mois à peine après son retour au pays, en 1871, une conflagration épouvantable réduisait en cendres la plus grande partie de la ville de Chicago ; s'inspirant des journaux américains, Fréchette en fit un captivant récit qui se terminait par ces réflexions :

« Heureusement que nous n'avons pas à déplorer la destruction de l'église canadienne, ce petit temple élevé loin de la patrie à la religion de nos mères ; pieux centre de réunion où, chaque dimanche, nos compatriotes exilés vont s'agenouiller ensemble pour retremper leur patriotisme et leur foi en écoutant les chants religieux du pays natal. Elle n'est pas précisément belle, cette petite église ; mais elle a je ne sais quel air de souriante hospitalité qui vous met à l'aise, qui vous charme, qui vous attendrit presque. Aussi quelles bonnes, franches et chaleureuses poignées de main j'ai souvent échangées à sa porte, avec tous

ces braves amis, cœurs magnifiques, âmes honnêtes, chers compagnons d'exil, que la patrie même, avec ses promesses, ne me fera jamais oublier (1). »

(1) *L'Opinion Publique*, 23 novembre 1871.





Les deux "Vive la France" de Louis Fréchette

Tour à tour dans les salons de Québec, de Montréal et d'autres localités, il fut de bon ton durant plusieurs années, au cours des réunions de famille ou d'amis, de déclamer le *Vive la France* de la *Légende d'un peuple*. Surtout, nous a conté un ancien, il fallait voir et entendre l'auteur lui-même appelé à réciter son propre poème : le feu, l'entrain, l'animation qu'il y mettait produisait toujours un grand effet et suscitait de très vifs applaudissements. Certain directeur d'un établissement d'éducation en renom, d'abord peu sympathique à Fréchette, changea totalement de dispositions à son endroit après avoir entendu déclamer à Montréal, par M. Edmond Massicotte : *Vive la France*, *Fors l'honneur* et autres pièces du barde lévisien ; il inscrivit au programme de ses élèves les plus avancés, l'étude des œuvres du poète et l'obligation de savoir par cœur au moins l'un de ses meilleurs poèmes. De ce *Vive la France* et

du chant du même nom (1), dont les accents retentirent un peu partout sur les rives laurentiennes, il ressort le grand amour de Louis Fréchette pour son ancienne mère patrie.

Dans la plupart de nos familles, l'amour de la France s'inculque occasionnellement par des récits captivants pour les jeunes imaginations et où figurent, par exemple : saint Louis, sa mère, Blanche de Castille; Godefroy de Bouillon ; le fameux Duguesclin ; sainte Jeanne d'Arc, etc. A l'école, l'histoire nationale nous apprend quels héros furent les fondateurs de Québec et de Montréal ; nos missionnaires martyrs, et nos pères tous les premiers colons de la Nouvelle-France. Comment alors ne pas éprouver un profond attachement et une sincère admiration pour le pays qui a produit tant d'âmes généreuses, la fleur de l'humanité, et dont nous sommes naturellement si fiers d'être les descendants.

Mais il n'est pas moins vrai, quelque chose qui bat dans nos poitrines le crie à chacun de nous, il n'est pas moins vrai, dis-je, que nos préférences, nos prédilections doivent aller au sol qui nous a vus naître, où nous

(1) Paroles de Louis Fréchette, musique d'Ernest Lavigne, compositeur, de Montréal.

avons grandi en compagnie des personnes, objets, sites ou paysages qui nous sont les plus chers et sous la protection de lois qui diffèrent de celles des autres pays. D'ailleurs nous avons notre mentalité propre ; notre tempérament s'est sensiblement modifié depuis un siècle, car au milieu des Anglo-Saxons et sous l'influence du climat, le sang français chez nous s'est refroidi et nous sommes peut-être devenus un peuple plus positif, moins porté à vivre dans l'idéal. Enfin nous jouissons de grandes libertés, conquises de haute lutte et nous avons une histoire bien nôtre, éminemment glorieuse et qui, pour nous, est une constante école de fierté nous prêchant le plus entier dévouement au Canada, notre pays.

Revenons à Louis Fréchette, qui a poétisé la leçon de loyauté à l'Angleterre et d'amour à la France que lui donna un jour son père au retour d'un voyage à Québec.

*Regarde, me disait mon père,
Ce drapeau vaillamment porté ;
Il a fait ton pays prospère,
Et respecte ta liberté ;
C'est le drapeau de l'Angleterre.
Sans tache, sur le firmament,
Presque à tous les points de la terre
Il flotte glorieusement.*

*Oublions les jours de tempêtes ;
Et, mon enfant, puisque aujourd'hui
Ce drapeau flotte sur nos têtes,
Il faut s'incliner devant lui.*

— *Mais, père, pardonnez si j'ose,
N'en est-il pas un autre, à nous ?*
— *Ah ! celui-là, c'est autre chose :
Il faut le baiser à genoux ! (1)*

Le culte de Louis Fréchette pour notre ancienne mère patrie n'a cessé de grandir avec les ans. Ce n'est pas impunément qu'en sa présence, durant la guerre de 1870, les étrangers à notre nationalité raillaient la France, l'insultaient ou lui témoignaient du mépris à la nouvelle de ses désastres. A ce sujet, qu'on nous permette de passer la plume à M. le sénateur L.-O. David, un ami intime du poète, qui a reçu ses dernières confidences. Malgré sa longueur, la citation paraîtra courte à cause du vif intérêt qu'elle offre ; après avoir parlé de la vigueur corporelle du poète, l'auteur rapporte deux rencontres qu'il eut avec des Allemands.

Lorsque je connus Fréchette en 1865, dit l'honorable sénateur, il avait vingt-six ou vingt-sept ans ; il avait bien plutôt l'air d'un

(1) *La Légende d'un peuple, — le Drapeau anglais.*

mousquetaire ou d'un dragon que d'un poète. Il était superbe de taille et de mine, bâti en athlète et débordant de vie; avec autant de force dans les bras que dans la tête, aussi redoutable par le poing que par la plume : il ne reculait devant aucun défi, aucun danger.

En 1870, pendant la guerre franco-prussienne, il était à Chicago. Tous les matins, il se rendait avec son ami Alphonse Leduc en face des bureaux du *Chicago Tribune* pour lire les nouvelles de la guerre, qu'on affichait sur d'immenses placards; et chaque fois ils y rencontraient un groupe d'Allemands qui prenaient plaisir à les narguer, car les nouvelles étaient presque toujours mauvaises, les désastres de la France étaient de plus en plus lamentables pour ceux qui l'aimaient.

Un jour qu'ils s'en retournaient humiliés, consternés, Leduc dit à Fréchette :

« Dis donc, Fréchette, ça commence à m'ennuyer de nous faire traiter de cette façon par ces mangeurs de choucroute.

— Moi aussi, mais que veux-tu faire ? Le plus simple peut-être serait de ne plus aller là.

— Non, j'ai une idée.

— Laquelle ?

— Y retourner demain, et, si les choucroutes nous narguent encore, taper dessus.

— Bravo ! dit Fréchette, mais ils sont nombreux généralement.

— Oui, une douzaine, eh bien ! ce n'est rien pour des hommes comme nous. Avec deux coups de poing bien appliqués, tu en jettes facilement deux par terre avant qu'ils aient le temps de voir clair. J'en fais autant, et les autres se sauvent à toutes jambes. C'est le résultat de mon expérience.

— Quelle bonne idée ! Ça me va, » dit Fréchette.

Le lendemain, vers 8 heures du matin, nos deux mousquetaires étaient rendus devant les bureaux du *Chicago Tribune*, où leurs amis, les Prussiens, les accueillirent en battant des mains et en riant à gorge déployée. Les nouvelles annonçaient le désastre de Sedan, l'empereur fait prisonnier, la France écrasée.

« Leduc, dit Fréchette, vengeons la France, j'ai choisi mes hommes.

— Moi aussi. » En un clin d'œil, quatre hommes sur les dix ou douze étaient culbutés et les autres fuyaient à toutes jambes.

Il ne fut pas aussi heureux dans un duel à l'épée qu'il eut avec un officier allemand à la Nouvelle-Orléans. Un soir, il était au théâtre, toujours avec son ami Leduc. On y jouait une pièce où l'on faisait des allusions blessantes à la France.

Comme nos compatriotes sifflaient et protestaient d'une manière un peu tapageuse, un Allemand qui occupait à côté d'eux une loge avec des dames, les pria de se taire. Fréchette lui répondit qu'ils avaient autant le droit de siffler que lui celui d'applaudir; qu'il n'avait qu'à s'en aller s'il n'était pas content. L'Allemand, furieux, le traita d'insolent et lui remit sa carte en lui disant qu'il lui enverrait ses témoins, le lendemain matin.

« Un officier prussien ! dit Leduc à son ami Fréchette, cette fois, c'est grave !

— Oui, dit Fréchette, mais je ne reculerai pas. Tu seras l'un de mes témoins et tu m'en fourniras un autre.

— Bravo ! Très bien ! dit Leduc, embrasse-moi, tu es digne de moi. Mais, écoute, as-tu fait de l'escrime ?

— Jamais.

— Alors il faut que tu te battes au pistolet. Mais comme l'arme choisie pourrait

bien être l'épée, il faut que tu prennes quelques leçons. Je sors et reviens avec un maître. » En effet il partit et revint à l'hôtel avec un professeur d'escrime, qui se contenta d'apprendre à Fréchette comment parer les coups dangereux.

« C'est tout ce que je puis faire, dit-il dans l'espace de quelques heures. Mais vous avez un vigoureux poignet et une force peu ordinaire, vous avez une bonne chance de ne pas vous faire tuer. »

Le lendemain, les témoins de l'officier prussien arrivèrent et, après des pourparlers avec les témoins de Fréchette, décidèrent que le duel aurait lieu dans l'après-midi, à l'épée.

« A l'épée ! Mais tu veux donc me faire embrocher comme un poulet, dit Fréchette à son ami Leduc.

— Je n'ai pu faire mieux, répondit Leduc ; les témoins de l'officier ont prétendu qu'il était l'offensé, qu'il avait le choix des armes. »

« Au fond, j'étais bien un peu inquiet, disait Fréchette, racontant cette aventure ; mais j'étais à l'âge où on croit peu à la mort, et l'idée que je me battais pour la France, dans un pays où il y a tant de Français, me commandait de faire bonne figure, et pour dire la

vérité, Leduc ne me laissa pas le temps de penser aux résultats de la rencontre.

« A quatre heures nous étions sur le terrain, et, après les préparatifs d'usage, nous croisâmes le fer. L'officier ne mit pas de temps à constater que je n'étais pas à craindre et que je ne pouvais tout au plus que me protéger par des parades vigoureuses. Mais j'évitais toutes ses attaques avec un sang-froid et une vigueur qui paraissaient le surprendre. Enfin, voulant en finir, il me porta un coup droit en pleine poitrine, mais je réussis à faire glisser son épée, qui m'atteignit à la cuisse. Le sang coula, je tombai sans faire trop de résistance. J'étais heureux d'en être quitte à si bon marché.

— Très bien, dit Leduc, en m'aidant à me relever, je suis content de toi, tu es un brave (1). »

Laissons Fréchette et son ami Leduc quitter la Nouvelle-Orléans pour retourner à Chicago, et transportons-nous dans la ville de Québec en cette année 1870. Les mœurs, il y a cinquante ans, différaient passablement de celles d'aujourd'hui : le cinéma n'ensorcelait point les jeunes imaginations ; Bell n'avait

(1) L.-O. DAVID, *Souvenirs et Biographies*, 1870-1910.

pas encore inventé son téléphone ; on ne rencontrait dans les rues ni bicyclettes ni autos qui puent l'essence. Seulement depuis cinq ans, des petits chars traînés par de lourds chevaux circulaient de Saint-Sauveur aux extrémités de la Basse-Ville. Pour voiturier marchandises et voyageurs, un seul train sur une voie à lisses de bois faisait chaque jour le trajet de Saint-Raymond à Québec ; mais dans les quotidiens on discutait vivement à propos du projet de construire une voie ferrée sur la rive nord entre Québec et Montréal.

Au point de vue intellectuel, Québec, en 1870, s'efforce de faire honneur au titre d'Athènes du Canada, dont on la gratifie. Pamphile Lemay publie sa traduction de l'*Évangéline* de Longfellow, ainsi que ses deux poèmes couronnés par l'université Laval aux concours de poésie de 1867 et 1869 ; Marmette fait paraître *François de Bienville* ; Hubert Larue intéresse le public avec le premier volume de ses *Mélanges* et une *Étude sur les industries de Québec* ; l'abbé H.-R. Casgrain donne une bonne monographie de *la famille de Sales-Laterrière* ; l'abbé O. Brunet met aux mains des jeunes étudiants ses *Éléments de botanique et de physiologie* ; mais l'œuvre capitale, la grande production de nature à réjouir histo-

riens et lettrés présents et futurs, qui voit le jour en 1870, ce sont les *Œuvres de Champlain* éditées par l'érudit abbé C.-H. Laverdière.

De graves événements survinrent dans la cité de Québec en cette même année 1870. Mentionnons d'abord la mort du saint et très populaire archevêque de Québec, Mgr François Baillargeon, arrivée le 13 octobre (1). Le surlendemain de ses funérailles, le 20 octobre, vers les 11 h. et demie du matin, un tremblement de terre agita la Province ; sa violence se faisant sentir surtout dans le bas du fleuve, où « quarante maisons et églises furent renversées ». A Québec, la panique fut grande : des femmes perdaient connaissance en pleine rue ; des ouvrières sautèrent par les fe-

(1) Quiconque a lu la vie de Mgr Baillargeon, retiendra toujours le début de la lettre par laquelle il annonçait sa consécration épiscopale à son frère le curé de Saint-Nicolas. Nous citons de mémoire : « Il y a quarante-trois ans, écrivait le nouvel évêque, à l'île au Canot, en face de l'île aux Grues, vivait seul un jeune et pauvre ménage. Une nuit que le père était absent, la mère est réveillée par les cris de l'un de ses enfants : elle le prend entre ses bras, réussit à l'apaiser et à le rendormir. La tempête fait rage au dehors, la pauvre mère réfléchit à son isolement, aux misères qui attendent ses six jeunes enfants, se recommande à la protection de la très sainte Vierge et donne libre cours à ses larmes. Bientôt elle entend une voix mystérieuse lui dire : « Console-toi, deux de tes enfants seront prêtres et l'un de ces prêtres sera évêque. » La prédiction s'est réalisée à la lettre. » *Les Evêques de Québec*, par Mgr Henri Têtu.

nêtres de certaines manufactures ; au palais de justice, juges, avocats, greffiers, etc., tous désertaient l'enceinte, oubliant chapeaux et parapluies (1). Heureusement on n'eut à déplorer aucune perte de vie, aucun dégât considérable.

La France déclara la guerre à la Prusse au milieu de juillet 1870. Nulle part, en dehors de Québec, on ne ressentit plus vivement le contre-coup des défaites de l'ancienne mère patrie ; chez plusieurs les yeux s'emplissaient de larmes à la lecture des affiches annonçant les tristes nouvelles. A Saint-Roch surtout, où les cœurs « sont chauds et les têtes ardentes », on témoigna publiquement et de façon tangible une profonde sympathie pour la France à l'occasion de ses revers. Des assemblées se tinrent pour organiser des listes de souscriptions et venir en aide aux blessés français de la guerre. Ainsi le lundi, 29 août, environ deux mille personnes remplissaient à déborder la vaste salle Jacques-Cartier. Les orateurs, Dessane, Amyot, Duquet, Buies et le docteur Deguise, exhortèrent vivement ces milliers d'auditeurs à se montrer généreux souscripteurs lorsque, de maison en maison, passeront les représentants du

(1) *L'Événement*.

comité chargé de trouver les moyens de secourir nos frères en lutte contre le Teuton. L'assemblée se dispersa aux cris de « Vive la France ! » et au chant de la Marseillaise (1).

Quant au fait des gens de Saint-Roch montant en foule au consulat français, où ils se seraient offerts à aller combattre au nom de notre ancienne mère patrie, et que Fréchette a tenté d'immortaliser dans son populaire poème *Vive la France*, Chapman regarde ce fait comme controuvé et a infligé à Fréchette le plus formel démenti. Qui des deux poètes dit vrai ? Pour en avoir le cœur net, nous sommes allé rendre visite au vétéran du journalisme à Québec, M. Nazaire Levasseur (2). Après les civilités d'usage, nous lui demandons s'il a connu personnellement Louis Fréchette.

« Mais, Monsieur, nous nous tutoyions l'un l'autre.

— Alors vous connaissez sûrement son *Vive la France* ; que dites-vous de l'épisode

(1) *Le Journal de Québec*.

(2) La carrière de l'intéressant auteur de *Têtes et Figures* ne s'est pas écoulée uniquement à faire du journalisme : la milice et la musique ont absorbé une bonne partie de son activité, car M. Levasseur a le grade de major et il publie des articles dans certaines revues musicales.

qu'il y raconte; n'est-ce pas inventé, tout imaginé ?

— Nullement, je suis de ceux qui ont gravi la côte d'Abraham en rangs pressés de sept ou huit hommes de front, se rendant au consulat général, rue des Carrières. Il y avait certainement plusieurs milliers de personnes aux abords de l'hôtel du consul et sur la terrasse Frontenac. Avant le départ pour la haute ville, le rendez-vous avait été fixé au marché Jacques-Cartier, où l'on était accouru en foule non seulement de Saint-Roch, mais aussi de Saint-Sauveur, plusieurs vinrent également du faubourg Saint-Jean. Le défilé se mit en branle en faisant entendre un chant de pompier que j'ai oublié ; d'autres airs canadiens succédèrent, et à notre arrivée à la haute ville on chanta la Marseillaise. Voici des précisions dont vous pourrez vérifier l'exactitude : le forgeron qui « conduisait la marche », au dire de Fréchette, se nommait Louis Duquet et était frère de M. Cyrille Duquet, bijoutier, de la rue Saint-Jean. Comme vous demeurez dans le voisinage de ce dernier, il vous sera facile de vous rendre auprès de lui et de prendre information. Le consul portait le nom de Frédéric Gautier ; le forgeron ne fut pas seul à lui adresser la

parole au nom de la foule ; l'avocat Guillaume Amyot, qui depuis a été député une quinzaine d'années (1) fit un excellent discours et prononça des paroles bien appropriées à la circonstance. Tels sont les renseignements que ma mémoire me permet de vous donner à propos d'un fait qui fut un témoignage éclatant de la profonde affection des Québécois pour leurs frères éprouvés de France, et je ne saurais trop approuver l'idée de commémorer son cinquantenaire par un article inséré dans une revue de l'importance de celle qui est reçue par tout le corps professoral de l'enseignement primaire dans la Province. »

A l'issue de notre entrevue avec M. Levasseur, nos pas se dirigèrent vers l'établissement de bijouterie de M. Cyrille Duquet. Le bon vieillard nous accueillit avec une grande bienveillance et confirma entièrement ce que nous venait de dire M. Levasseur. « Après avoir composé sa pièce de vers, ajouta-t-il, le poète est venu nous en donner lecture à mon frère et à moi. » La forge de Louis Duquet se trouvait sise sur la côte d'Abraham à l'endroit où se dresse actuellement l'édifice du Patronage. Le forgeron ou maréchal-ferrant

(1) En effet, Guillaume Amyot fut député de Bellechasse à la Chambre des Communes, de 1881 à 1896.

Duquet était de haute stature et d'imposante robustesse. Le double témoignage que nous venons de produire en faveur du récit de Fréchette, de la part de personnes bien connues et de réputation intacte, ne saurait être infirmé par celui de Chapman, qui a reconnu avoir des torts envers le barde lévisien.

Le jour de notre fête nationale, 24 juin 1884, le supplément musical de *la Patrie Illustrée*, publiait la romance intitulée : *Vive la France*, dont les paroles, avons-nous dit, sont de Louis Fréchette et qui eut une grande vogue non seulement au pays, mais aussi chez les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre. A Fall-River, à l'occasion du passage de François Veillot, les sœurs Grises de l'orphelinat avaient réuni leurs élèves, plus de douze cents, nous a-t-on dit, dans une vaste salle pour souhaiter la bienvenue au neveu du célèbre polémiste catholique Louis Veillot. Au programme figurait le chant de *Vive la France*, dont François Veillot fut si ému qu'il ne put retenir ses larmes et déclara qu'il en garderait un souvenir impérissable. Voici d'ailleurs le premier des trois couplets de cette romance bien connue :

*Jadis la France sur nos bords
Jeta sa semence immortelle,*

*Et nous, secondant ses efforts,
Avons fait la France nouvelle.
O Canadiens ! rallions-nous,
Et, près du vieux drapeau, symbole d'espérance
Ensemble crions à genoux :
Vive la France ! (1)*

Le « vieux drapeau » dont parle ici Fréchet-
tette est une expression métaphorique émi-
nemment suggestive ; selon l'antique cliché,
elle nous redit :

Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.

Elle éveille le souvenir des qualités, des
vertus, de l'héroïsme et des âpres luttes cou-
ronnées de succès de nos pères : en effet, si
l'auteur nous invite, au refrain, à crier « Vive
la France ! » dans les premiers vers des trois
strophes, il résume ce que fut notre passé et dit
notre espoir en l'avenir. Il fait bon entendre
ce chant et celui intitulé *C'est un oiseau qui
vient de France* ; ils sont de nature à resserrer
davantage les liens qui nous rattachent à notre
ancienne mère patrie.

A propos des deux « Vive la France » de
Fréchet-
tette et de quelques-uns de ses autres
morceaux de moindre importance, d'aucuns

(1) *Chansons*, recueil édité à Montréal, par l'imprimerie De
la-Salle. *Le succès du salon*, chansonnier enregistré par E. Lavi-
gne, en 1886.

lui ont reproché d'avoir fait plus large part dans son cœur à l'ancienne mère patrie qu'à son propre pays. « Mon œuvre principale, répondait-il, est *la Légende d'un peuple* ; or quel est ce peuple dont j'ai magnifié l'histoire, dont je me suis efforcé d'exalter l'héroïsme, de chanter les hauts faits aux meilleurs accents de ma modeste lyre, sinon le peuple canadien-français ? Et si mon *Vive la France !* a eu tant de vogue, n'est-ce pas dû à ce fait que j'ai été assez heureux de traduire avec fidélité les vrais sentiments de mes compatriotes à l'égard de nos cousins d'au delà de l'Atlantique ? Autrefois dans nos campagnes, à l'arrivée d'un étranger parlant français, mais avec un accent différent du nôtre, ne le recevait-on pas le plus souvent en lui disant : « Vous venez de chez nous ? » voulant exprimer par ce « chez nous » la France de nos pères ? D'ailleurs l'histoire survenue à mon vieux professeur de droit romain et que j'ai racontée dans *Spes Ultima* (1) n'est pas de mon invention. »

Ce vieux professeur dont parle Fréchette se nommait Auguste Aubry ; l'abbé H.-R. Casgrain a écrit sa biographie, de lecture fort

(1) *La Légende d'un peuple.*

intéressante. Le professeur Aubry était Parisien, aussi grasseyait-il, et un jour, au marché de la haute ville (Québec), où il se plaisait à aller lui-même acheter ses denrées, une vendeuse lui ayant fait remarquer qu'il n'avait pas l'accent canadien, il s'ensuivit entre eux le charmant dialogue qui suit :

— «Je suis Français, Madame.

— Français ? Eh ben ! Monsieur, c'est dans nos environs ;

Pour être Canadiens, on n'est pas des Hurons. On est tous des Français, nous aussi, que je pense !

— Je vous comprends, mais moi je suis Français de France..

— Français de France ? Et nous, de quel pays est-on ?

Sommes-nous par hasard des Français de Boston ?

Il n'est pas de Français sans France, que je sache ! »

Le bon vieux professeur riait dans sa moustache.

— Pardonnez-moi, dit-il, vous ne saisissez pas ;

BIBLIOTHÈQUE

MUSEUM OF THE CITY OF BOSTON

Vous êtes née ici ; moi je suis né là-bas. »

A cette dernière explication du professeur Aubry : « Vous êtes née ici ; moi je suis né là-bas », la lumière se fait soudain dans l'esprit de la marchande, et elle croit comprendre parfaitement ce qu'on lui a dit.

Pour nous de sang français, cette conception que notre pays n'étant pas indépendant peut être considéré, au point de vue patriotique, comme faisant partie intégrante de la France, comme une prolongation de son territoire, était jadis presque universellement admise. Depuis Garneau et nos autres historiens, nous connaissons mieux les différences qui distinguent les deux groupes français et canadien-français après une séparation de plus d'un siècle et demi ; et les séjours prolongés d'un grand nombre des nôtres sur le sol français les ont mis à même de constater ces différences, qui produisaient bientôt chez presque tous la nostalgie des rives laurentiennes. Aujourd'hui si le cri « Vive la France ! » jaillit comme autrefois spontanément de nos cœurs, nous sentons notre âme vibrer davantage à celui de « Vive le Canada, notre bien-aimée patrie ! »

TABLE DES MATIÈRES

Visite de la maison où est né Louis Fréchette . .	1
Deuxième visite à la maison où est né Louis Fréchette	10
Ancêtres maternels communs à Sir Wilfrid Laurier et à Louis Fréchette	20
Autres ancêtres maternels de Louis Fréchette .	34
Une paroisse intéressante	55
Honneur à la plus petite des anciennes pro- vinces de France	74
Un insulaire de l'Aunis émigré en la Nouvelle- France	86
Une lignée d'ascendants	134
Le nid familial de Louis Fréchette	161
Enfance de Louis Fréchette	192
Louis Fréchette et les frères des Écoles chré- tiennes	213
Louis Fréchette et les frères de l'Académie Commerciale (Québec)	226
Louis Fréchette en France en 1880 et en 1895 .	243 —
Louis Fréchette et les frères du Mont-Saint- Louis	253
Mort de Louis Fréchette	262
Le plus beau sonnet de Louis Fréchette	265
Les deux « Vive la France » de Louis Fréchette	275